

Université Abderrahmane Mira - Bejaia
Faculté de Sciences Economiques, Sciences de Gestion
& Sciences Commerciales
Département des sciences économiques

Mémoire

En vue d'obtention du diplôme de Master Es-sciences
économiques, Option :
« Monnaie, Banque et Environnement International »

Thème

L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur la
conduite de la politique monétaire en Algérie

Dirigé par :

Mr. MOUHOUBI Aissa

Présenté par :

FEDILA Karima

Devant le jury :

Président : Mr. BAKLI Mustapha

Encadreur : Mr. MOUHOUBI AISSA

Examineur : Mr. GOUDJIL Slimane

Remerciements

*Dieu tout puissant, de qui on s'inspire la force à travers la foi en lui,
Merci*

Mes vifs remerciements vont chaleureusement vers mon promoteur Mr. MOUHOUBI Aissa Pour ses conseils, son encouragement et sa manière d'encadrement, que je trouve motivante.

Je tiens à remercier les membres de mon jury de Soutenance pour l'honneur qu'ils me font en acceptant d'examiner ce travail et de participer à la soutenance.

Mes remerciements également pour tous les enseignants et les travailleurs du département sciences économiques et plus particulièrement Mr. BOUGHIDENE, Mr. LALALI, Mr. AIT CHABNE et la secrétaire Mirapour leurs accueils, générosités, disponibilités et leurs conseils si précieux.

Une grande pensée à ma famille qui a toujours été là pour moi, spécialement ma mère et mon mari « farid », qui m'ont soutenue et n'ont jamais cessé de m'encourager.

Afin de ne manquer aucun proche, je remercie tous mes amis, et tous ceux qui m'ont aidé, de près ou de loin, tout au long de mon parcours.

Sommaire

Introduction générale.....	05
Chapitre 01 : concepts, définitions et éléments de base.....	09
Section 01 : politique monétaire et situation monétaire et en Algérie.....	10
1. Quelques définitions de base	11
2. La politique monétaire	17
3. La situation monétaire en Algérie.....	21
SECTION 02 : Le marché international du pétrole	36
1. Généralité sur le pétrole	36
2. La structure du marché international du pétrole.....	45
3. Un aperçu historique sur les variations des prix du pétrole	50
Chapitre 02: Le poids des hydrocarbures dans l'économie algérienne.....	59
SECTION 01 : Les hydrocarbures en Algérie.....	61
1. Généralités sur le secteur des hydrocarbures en Algérie	61
2. Les réserves des hydrocarbures en Algérie	74
SECTION 02 : Les hydrocarbures dans l'économie algérienne	
1. Le poids des hydrocarbures dans l'économie algérienne.....	81
2. Le syndrome hollandais en Algérie	89
Chapitre 03: L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur la sphère monétaire.....	102
SECTION 01 : L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur la sphère monétaire	104
1. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les variables monétaires	104
2. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'inflation	111
3. L'impact sur le chômage et le bien-être	122
SECTION 02 : Les stratégies adoptées par l'Algérie afin de faire face aux effets de fluctuations des prix du pétrole	135
1. Les défis majeurs auxquels est confrontée l'économie algérienne.....	136

2. La politique de la gestion des revenus pétroliers.....	138
3. Le lancement du processus de réformes.....	145
Conclusion générale.....	155

Bibliographie

Acronyme et abréviation

Liste des tableaux et liste des figures

Introduction
générale

Dans un monde plein de problèmes, de guerres et de crises ; le pétrole demeure une des matières premières les plus convoitées de la planète, au regard de son intérêt économique et de sa dimension géopolitique et stratégique. L'importance de cette ressource dans le processus de développement apparaît irréversible, elle est utilisée dans tous les secteurs économiques (transport, électricité, industrie, agriculture ...) et non économique (militaires ...).

Actuellement, le marché du pétrole est caractérisé par une instabilité imprévisible et continue des prix, ce qui est de nature à engendrer de flagrants risques de déséquilibres des grandeurs économiques. La flambée des prix du pétrole constitue une menace sérieuse pour la croissance de l'économie mondiale. Le marché mondial du pétrole brut a connu une tendance haussière persistante au cours des dernières années, atteignant un record de 147 dollars par baril en juillet 2008. Ainsi, les pays producteurs connaissent depuis l'année 2000 une explosion de leurs revenus pétroliers.

En Algérie, les réserves de change ont brutalement augmenté puisque de 23,99 milliards de dollars en 2003, elles ont atteint 200 milliards de dollars en 2011, contribuant à la réduction de la dette extérieure et au lancement d'un vaste programme de développement économique. De multiples travaux ont montré que lorsque les prix des produits miniers augmentent rapidement sur les marchés internationaux, les pays exportateurs de ces produits bénéficient d'un transfert massif de capitaux. Cependant, l'aisance financière cache une situation économique difficile qui reste caractérisée par un très faible niveau de production et d'exportation hors hydrocarbure, un taux d'inflation considérable, une économie informelle, des inégalités sociales de plus en plus forte et un environnement institutionnel et administratif défaillant¹. Cette situation s'explique par la domination du secteur des hydrocarbures sur l'économie et la faiblesse des secteurs hors hydrocarbure.

Ce processus contradictoire caractérisé par l'accroissement d'une richesse accompagnée d'une récession est appelé « syndrome hollandais » ou « Dutch disease ». Le « syndrome hollandais » affecte les pays qui bénéficient d'un afflux important de devises. Le secteur producteur de rente connaît une forte expansion alors que le reste de l'économie, plus particulièrement les activités traditionnellement exportatrices entrent dans une phase de récession. C'est le paradoxe de la « croissance appauvrissante ».

¹HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p 220.

Il est indéniable qu'à l'instar des autres secteurs de l'économie nationale, la sphère monétaire subit fortement l'impact des chocs pétroliers. Il convient de préciser les mécanismes par lesquels s'opère la transmission de la volatilité des prix des hydrocarbures sur les variables monétaires. En effet, la variation des prix des hydrocarbures induit des effets directs sur l'offre de la monnaie dans la mesure où les avoirs extérieurs constituent la principale source de création monétaire en Algérie. Dans ce cas, l'accent sera mis sur les conséquences monétaires des fluctuations des prix du pétrole qui apparaissent suite à la monétisation croissante des revenus en devises issus de l'exportation des hydrocarbures, d'où la problématique de ce travail de recherche consiste à savoir comment cette volatilité affecte la sphère monétaire en Algérie.

Partant de ce constat, l'Algérie doit être prudente dans ces choix en matière de gestion de ses revenus. Ce travail s'intéresse principalement aux politiques adoptées pour maintenir une situation monétaire exemplaire, elle doit prendre en compte les chocs pétroliers qui affectent l'offre de monnaie et mettre, en œuvre des instruments de régulation monétaire qui doivent être envisagés dans le court terme pour la réalisation des objectifs. De plus, elles doivent mettre en place une gestion efficace dans un contexte de forte dépendance à l'égard des revenus pétroliers et d'un sous-développement des marchés monétaires et financiers. Le boom des années 2000, quant à lui, a ouvert une nouvelle phase et a donné lieu à une nouvelle situation : la surliquidité monétaire. La politique monétaire va s'efforcer de stabiliser les prix en stérilisant les surplus. Ainsi, une politique mieux conduite permet un ajustement plus rapide sans imposer un passage prolongé par le chômage¹.

Ainsi une hypothèse découle de cette problématique :

Les variations des prix du pétrole est un facteur très important dans l'explication des perturbations des indicateurs monétaires en Algérie. Ces dernières demeurent vulnérables à la conjoncture du marché du pétrole du fait de sa forte dépendance des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures.

Dans ce cas plusieurs questions importantes se posent:

- Quel poids pour le domaine pétrolier sur l'économie algérienne ?

¹Les effets d'un prix du pétrole élevé et volatil
Rapport Patrick Artus, Antoine d'Autume, Philippe Chalmin et Jean-Marie Chevalier

- Quel impact pour la volatilité des prix du pétrole sur la sphère monétaire ? et quels sont les stratégies adoptées pour réduire cette vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole ?

- L'Algérie a-t-elle réussi à mettre en place une politique monétaire efficace en matière de gestion des revenus pétroliers ?

Afin de répondre à ces questions cette démarche s'articule autour trois chapitres :

Dans un premier chapitre, après un bref rappel de la politique monétaire en Algérie ainsi que les principales réformes relatives à la monnaie, nous procédons à une présentation du marché international du pétrole, les déterminants des prix du pétrole, aux fondamentaux traditionnels, niveaux des réserves, coûts d'extraction.

Le deuxième chapitre, sera un aperçu sur le pétrole en Algérie d'une façon générale et l'évolution importante qu'a connu le secteur des hydrocarbures depuis l'indépendance. Dans un deuxième point, nous discuterons la place de production pétrolière dans l'économie en Algérie, en mettant l'accent sur les symptômes et les effets du syndrome hollandais. Ceci permet de cerner la vulnérabilité de l'économie nationale aux déséquilibres des prix pétroliers.

Un troisième chapitre sera consacré pour mettre l'accent sur l'influence des fluctuations des prix du pétrole sur les quelques variables monétaires internes : l'inflation, la liquidité de l'économie et la liquidité bancaire, ... etc, et les stratégies adoptées par les autorités afin de faire face à ces perturbations et d'assurer une meilleure gestion des revenus pétroliers.

Chapitre 01 :
Concepts définitions et
éléments de base

Dès le lendemain de l'indépendance nationale, les autorités politiques du pays se sont arrogé le pouvoir monétaire et bancaire. Il convient de noter que la configuration concrète du rapport monétaire a connu une évolution qui demeure fortement marquée par la conjoncture du marché pétrolier.

On peut distinguer deux périodes : les années 90, caractérisées par la prédominance des problèmes de balance de paiements, et les années 2000, caractérisées, par l'amélioration considérable des termes de l'échange. Concernant la première période, la politique monétaire se présente comme un élément de la politique de stabilisation et du PAS. L'offre de monnaie continue en effet à être déterminée par l'évolution des rentrées en devises provenant de l'exportation de pétrole.

Afin de remplir leur mission, les autorités monétaires doivent identifier les variables qui leur permettent d'agir sur l'activité réelle, en prenant en considération le marché international du pétrole comme l'élément de la forte dépendance de ces variables à ce dernier¹.

De son côté, le marché du pétrole, considéré comme le plus grand marché de matières premières au niveau mondiale, connaît depuis 1970 d'importantes perturbations qui génèrent des risques d'incertitudes quant à la stabilité de l'économie mondiale. Il est utile de bien connaître son fonctionnement et en particulier la manière dont s'opère la détermination des prix. Deux principales séries de facteurs permettent d'expliquer les raisons de l'instabilité des marchés pétroliers et les fortes fluctuations des prix du pétrole à savoir des facteurs déstabilisant les fondamentaux du marché (l'offre et la demande), et les facteurs financiers ayant trait à la spéculation sur le marché à terme et au cours du dollar américain (monnaie des échanges du pétrole).

Dans ce qui suit, on traitera donc l'évolution de la situation et de la régulation monétaire en Algérie, mais auparavant, il y a lieu de préciser ce qu'il faut entendre par les quelques notions que nous mobilisons dans ce volet, à savoir la monnaie, et quelques concepts de base et les principes de la politique monétaire. On abordera, dans la section qui suit, le marché international du pétrole et ces importantes caractéristiques.

¹ Samir BELLAL « LA REGULATION MONETAIRE EN ALGERIE (1990 – 2007) », Revue du chercheur N° 08/2010, p08.

SECTION 01 : La politique monétaire en Algérie

La politique monétaire se définit comme étant l'ensemble des instruments dont disposent les pouvoirs publics pour réguler la création monétaire et l'usage de la monnaie par les agents économiques en fonction de l'intérêt général¹. Il ressort de cette définition que l'action monétaire s'inscrit dans le cadre de la politique économique afin d'atteindre les objectifs du carré magique² à savoir : la stabilité de la monnaie, la croissance, le plein emploi et l'équilibre extérieur.

Pour atteindre son objectif avec efficacité, des variables sur lesquelles les autorités monétaires peuvent agir sont choisies et définies comme étant des objectifs intermédiaires, il s'agit de la croissance de la quantité de monnaie en circulation et le niveau du taux d'intérêt. Par ailleurs, la politique monétaire est dotée d'une panoplie d'instruments que les autorités monétaires sélectionnent pour atteindre les objectifs fixés. On ne peut présenter les objectifs et les instruments de la politique monétaire sans parler au préalable de quelques notions qui touchent directement à la monnaie et donc à la politique monétaire.

1. Quelques définitions de base

Avant de présenter les objectifs et les instruments de la politique monétaire nous devons définir d'abord quelque concept de base tel que la monnaie, la création monétaire, le marché monétaire, la liquidité et la surliquidité bancaire.

1.1. La monnaie

D'une manière générale, on définit la monnaie comme un moyen de paiement, accepté par tous au sein d'un espace géographique donné, et qu'est utilisé pour effectuer des transactions sur biens et services ou pour régler définitivement des dettes issues de l'échange, on dit alors que la monnaie est l'actif qui remplit simultanément et de manière la plus parfaite et uniforme pour tous les agents économiques les fonctions d'unité de compte, de moyen de paiement et d'instrument de réserve temporaire de valeur. Et comme toute variable économique, la valeur de la monnaie est sujette à des variations.

¹ KICKS John, « monnaie et marché », *Economica* 1991, p99.

²De l'économiste N. KALDOR

Au plan économique, l'analyse du concept de monnaie ne permet pas d'en donner une définition unique. L'étude de ses caractéristiques pousse les économistes à distinguer entre plusieurs définitions selon les fonctions qu'elle remplit, les formes qu'elle prend et les différentes mesures statistiques qu'ils lui sont assignés. On prend plus précisément la monnaie telle que définie par les autorités monétaires.

L'usage reconnaît traditionnellement à la monnaie trois fonctions : unité de compte, intermédiaire des échanges, réserve de valeur. Au-delà de cette vision traditionnelle et fonctionnaliste, il est utile de pencher sur la définition institutionnelle de la monnaie selon laquelle la monnaie doit remplir deux critères¹.

✓ **Le critère de liquidité**

Cela conduit à s'intéresser à la première fonction de moyen de paiement de la monnaie. Feront alors partie de la masse monétaire : les moyens de paiements au sens strict, les actifs susceptibles d'être transformés en moyen de paiement sans délai important ni risque de perte en capitale. La monnaie représente ainsi l'ensemble des encaisses de transactions pouvant être dépensées sur le marché des biens et services par les agents économiques non financiers.

✓ **Le critère de résidence**

La monnaie doit être détenue par des résidents. Les dépôts en devises ou en monnaie nationale dans une banque d'un non résident correspondent le plus souvent à une opération internationale de portefeuille qui n'affecte pas l'activité économique interne. Il est donc raisonnable de les exclure de la masse monétaire.

1.2. La masse monétaire

La masse monétaire est l'ensemble des moyens de paiements utilisés sur un territoire. Elle est définie aussi comme étant la quantité totale de monnaie mise à la disposition des agents non financiers, incluant les actifs liquides qui répondent à la fonction de réserve de valeur de la monnaie.

¹MENAGUER Nouredine, « la demande de monnaie en Algérie », thèse pour l'obtention de doctorat d'Etat sciences économiques, université de Tlemcen, 2010, p36.

La notion de masse monétaire correspond à une agrégation de l'ensemble des moyens de paiements auquel peuvent s'appliquer les fonctions de la monnaie.

✓ **Les agrégats monétaires**

Les agrégats monétaires sont des mesure comptables définit comme « des indicateurs statistiques reflétant la capacité de dépenses des agents non financiers résidants, ils regroupent les moyens de paiement de ces agents »¹. Ils permettent de calculer un certain nombre de ratios, elles sont utilisées comme des indicateurs avancés de l'activité économique et des prix ou encore comme objectifs intermédiaires lors de la conduite de la politique monétaire. Il existe 4 agrégats monétaires, notés M1, M2, M3 et M4.

✓ **Composition des agrégats monétaires :**

Les agrégats monétaires peuvent être représentés comme suit :

M1 : C'est la masse monétaire au sens strict. Elle englobe les moyens de paiement immédiats et les disponibilités monétaires: la circulation fiduciaire hors banques et les dépôts à vue auprès des banques commerciales, CCP et Trésor. $M1 = \text{Billets} + \text{Pièces} + \text{Dépôts sur comptes à vue munis de chéquiers}$.

M2 : Elle représente M1 augmentée de tous les actifs assimilables à des moyens de paiement. $M2 = M1 + \text{Dépôts quasi-monétaires (la presque monnaie)}$

M3 : comprend en plus de M2,tous ce que les agents non financiers considèrent comme des placements à court terme auprès des institutions financières. $M3 = M2 + \text{Dépôts contractuels} + \text{Emprunts obligataires émis par les banques}$.

M4 : Davantage plus large, cette statistique est composée de M3 ainsi que d'autres actifs qui sont demandés par le public mais qui ne constituent pas des ressources pour les banques. $M4 = M3 + \text{Emprunts de l'Etat auprès du Public (emprunts nationaux} + \text{les bons du trésor} + \text{les bons d'équipement)} + \text{titres de créance interentreprises qui sont émis sur le marché monétaire}$.

¹Alain BEITONE, Emmanuel BUISSON-FENET, Christine DOLLO ; « économie », édition DALLOZ, 2012, p76.

La masse monétaire est un concept qui évolue eu égard aux innovations financières. En effet, par leur facilité de transformation en moyens de paiement immédiats, les nouveaux produits financiers remettent en cause la répartition entre la monnaie et les placements financiers. Ainsi, il n'y a pas, pour la masse monétaire, de définition universelle dans le temps et dans l'espace.

1.3. La création monétaire

La création monétaire consiste à la mise à disposition des agents économiques de moyens de paiements totalement nouveaux. Elle se fait à travers toutes les opérations qui contribuent à l'augmentation de la masse monétaire en circulation.

La création monétaire repose sur la composition scripturale, c'est-à-dire faire intervenir des banques pour inscrire une somme sur le compte d'un agent non financier pour créer une monnaie supplémentaire. Cette écriture se fait en contrepartie d'une créance qui est transformé en moyen de paiement. Donc la fabrication des billets n'étant qu'un aspect marginal de la création monétaire.

La création de monnaie a pour principe origine la distribution de crédits par les banques, qui peut littéralement multiplier la monnaie. Mais d'autres agents financiers tels que le trésor public, peuvent en faire de même. La banque centrale joue un rôle déterminant dans le processus de création monétaire ; elle y participe en créant la monnaie centrale, et elle la contrôle, en limitant les émissions de crédits.

Il est essentielle de préciser qu'à côté de la création monétaire il existe aussi la destruction de monnaie ; la masse monétaire donc est constituée de la différence entre la monnaie créée et la monnaie détruite.

✓ Les contreparties de la création monétaire

Ce sont les créances en contrepartie desquelles la monnaie est émise :

- **Les créances sur l'économie** : elles représentent l'ensemble des crédits accordés par les banques aux particuliers et aux entreprises. Elles constituent l'essentiel des contreparties de la masse monétaire.

- **Les créances sur l'extérieur** : une opération de transfert vers ou en provenance du reste du monde fait varier les avoirs extérieurs du système et modifie, par conséquent, la quantité de monnaie en circulation (création, résorption de la monnaie).
- **Les créances sur le trésor** : lorsque les besoins de financement de l'Etat, surtout à court terme, dépassent sa capacité d'épargne, l'Etat peut faire appel au système bancaire et bénéficier d'une création monétaire à son profil. Ces créances varient en fonction des choix financiers du budget de l'Etat.

✓ **Limites à la création monétaire des banques**

Aucune limite à la création monétaire n'est mise en évidence. La banque commerciale peut créer sans limite la monnaie scripturale par simple crédit au compte d'un client. Or, en réalité, les agents non bancaires n'utilisent pas dans leurs transactions que de la monnaie scripturale mais également de la monnaie "Banque Centrale", sous forme de billets et la banque doit assurer à n'importe quel moment la convertibilité de sa monnaie en monnaie "Banque Centrale". Ce devoir de conversion constitue la contrainte essentielle à la création monétaire des banques.

Pour obtenir cette monnaie, la banque commerciale doit se refinancer soit directement auprès de la Banque Centrale (par le réescompte), soit par le marché monétaire moyennant toujours un coût. Cela constitue une autre limite à la création monétaire de la banque dans la mesure où elle tient à avoir de la monnaie centrale alors que la Banque Centrale, dans le cadre de sa politique monétaire, peut soit limiter ou renchérir l'accès à sa propre monnaie.

1.4. Le marché monétaire

Le marché monétaire se définit comme le lieu où s'échange la monnaie centrale. Il est subdivisé en deux compartiments : le marché des créances négociables (bons de Trésor et titres privés) et le marché interbancaire des liquidités.

Au début, le marché monétaire était confiné aux seules banques commerciales. Il a été élargi progressivement aux établissements financiers puis aux investisseurs institutionnels. Ces derniers ne peuvent se présenter qu'en position prêteuse pour satisfaire le besoin en liquidité des banques.

Les deux sous marchés du marché monétaire sont:

✓ **Le marché interbancaire :**

Le marché interbancaire est un compartiment du marché monétaire dont l'accès est réservé aux établissements de crédit. Il permet à certaines banques de se procurer les liquidités qui leur sont nécessaires et à d'autres de placer à court terme leurs excédents de liquidités. La banque centrale intervient sur ce marché dans le cadre de la politique monétaire.

✓ **Le marché des titres de créances négociables**

Ce type de marché permet aux grandes entreprises d'être moins dépendantes des établissements de crédit lorsqu'elles souhaitent se procurer des liquidités. La formation des taux d'intérêts est donc le résultat d'une concurrence accrue.

Le marché monétaire assure trois principaux rôles :

- Il permet aux banques d'assurer la gestion optimale de leurs liquidités ;
- C'est un lieu d'intervention privilégié de la Banque centrale (action sur la liquidité des banques périphériques, action sur les taux d'intérêt) ;
- Il permet aux agents non financiers de placer des liquidités et de lever des fonds à des taux compétitifs (comparables à ceux du marché).

1.5. La surliquidité bancaire

Il serait difficile de comprendre la surliquidité bancaire, si la liquidité elle-même n'était pas définie.

✓ **La liquidité bancaire**

La liquidité bancaire est une partie de la monnaie de la Banque Centrale détenue par les banques et le système bancaire dans son ensemble (billets en caisse, solde de leur compte courant à la Banque Centrale). Les banques peuvent s'en procurer de trois manières :

- En attirant des dépôts provenant du stock de billets de banque en circulation dans le public, de la cession de devises ou, enfin, du circuit du Trésor ;
- En vendant sur le marché les titres de créances qu'elles détiennent en portefeuille;
- En empruntant auprès de la Banque Centrale.

✓ **La surliquidité bancaire**

La surliquidité bancaire survient lorsque la somme des comptes courant et des réserves libres des institutions de crédit auprès de la banque centrale excèdent de manière persistante le niveau de réserves obligatoires. C'est lorsque la banque détient au-delà de ce qui est convenable pour faire face au risque de liquidité. En d'autre terme, la surliquidité bancaire surgit lorsqu'on trouve au niveau de la banque des liquidités inactives en abondance, largement supérieurs à ce qui peut être considéré comme optimale au regard des ratios prudentiels qui leur sont imposés. Ces ratios sont définis en référence au degré de transformation de la liquidité compatible avec la stabilité financière et la structure financière optimale.

2. La politique monétaire

La politique monétaire fait référence à l'ensemble des messages, des signaux, des instruments et procédures qui sont prises ou envoyés par les autorités monétaires aux agents économiques afin d'influencer leurs anticipations et comportements. Elle vise à :

- Réguler directement ou indirectement la progression d'un ou de plusieurs agrégats de référence (la masse monétaire, le crédit, la dette totale etc.) ;
- Agir sur le taux d'inflation (effet prix de la politique monétaire) et éventuellement sur le rythme de l'activité et de l'emploi.

2.1. Objet et objectifs de la politique monétaire

L'objet de la politique monétaire consiste dans le contrôle de la fourniture, par la banque centrale, de la monnaie de base aux banques commerciales en vue d'agir sur les crédits qu'elles octroient à leurs clients, pour financer les dépenses d'investissement ou de consommation, et par conséquent, d'agir sur l'activité économique sans provoquer de pressions inflationnistes ou déflationnistes, d'où l'objectif final de la politique monétaire qui est le contrôle de l'inflation¹.

¹ Alain BEITONE, Emmanuel BUISSON-FENET, Christine DOLLO ; Op cite, p83.

A côté de cet objectif final, il convient de distinguer les objectifs intermédiaires. Ils sont une variable monétaire, servant de cible aux autorités monétaires. En pratique, ils sont de trois sortes :

- Les agrégats monétaires ;
- Les taux intérêt à court terme et à long terme;
- Les taux de change.

Mais la grande variété de ces objectifs intermédiaires oblige à choisir parmi eux **des objectifs opératoires** sur lesquels les autorités monétaires peuvent agir directement, comme les taux du marché interbancaire et la base monétaire.

La politique monétaire peut s'exercer de deux façons principales : l'action quantitative sur le volume de monnaie mis à la disposition de l'économie, et l'action sur le coût du crédit. Toutefois, le choix d'instruments repose sur la fiabilité des mécanismes de transmission.

2.2. Les instruments de la politique monétaire

Les instruments de la politique monétaire sont les techniques utilisées par les banques centrales pour atteindre les objectifs intermédiaires qu'elles se sont fixés. Ils sont généralement distingués en instruments directs et en instruments indirects.

2.2.1. Les instruments indirects

Les instruments dits indirects recouvrent la technique de l'escompte (le réescompte), la manipulation des réserves obligatoires et l'opération d'open market.

✓ L'opération d'escompte et de réescompte

Ces opérations consistent à offrir aux banques commerciales de mobiliser une partie de leur portefeuille auprès de la Banque centrale. Son processus consiste en un simple créancier possédant un papier commercial de dette peut bénéficier, contre la remise à la banque de cet effet avant son échéance, d'un crédit bancaire, il s'agit d'un escompte commercial. La banque à son tour peut obtenir des liquidités auprès de la banque centrale en lui cédant cet effet de commerce, c'est le réescompte. Chacune de ces opérations d'escompte ou de réescompte se réalise moyennant un taux d'intérêt.

✓ **L'opération de l'open market**

Cette technique est définie comme l'opération qui autorise la Banque centrale à acheter ou à vendre des titres, elle consiste à financer en liquidité les banques commerciales, en contrepartie des titres publics. Pour se procurer des liquidités ou pour en offrir, la banque centrale agit sur le comportement des trésoreries bancaires en agissant le taux de ces titres d'une part, et en se portant acheteur ou vendeur de titre d'autre part.

✓ **Les réserves obligatoires**

Théoriquement, cette technique permet à l'institut d'émission de moduler le comportement de prêt des banques commerciales à partir des liquidités détenues par ces banques. Elle consiste à obliger les entreprises bancaires à entretenir un compte courant créditeur non rémunéré à cet institut d'émission. Toutes augmentations de réserves obligatoires contribuent donc à réduire d'autant les capacités de crédits de ces dernières. Associée aux autres instruments de la politique monétaire, cette technique a été souvent utilisée comme mécanisme de contrôle de la monnaie. Activée quelquefois pour stériliser une création excessive de monnaie, sa manipulation a servi aussi à modifier la structure des ressources du système secondaire.

2.2.2. Les instruments directs

Cette action directe porte sur les contreparties de la masse monétaire. Elle vise à influencer directement, les emplois du système bancaire. Les techniques directes de contrôle des statistiques monétaires sont mieux appropriées aux économies d'endettement.

✓ **L'encadrement du crédit :** C'est l'opération qui consiste pour la Banque centrale à maîtriser la croissance du crédit accordé à l'économie d'une période à une autre. Il s'agit pour les autorités monétaires de fixer périodiquement, un taux de progression des crédits par rapport à la période précédente. Ce taux est différent selon la banque concernée. Si cette dernière ne respecte pas la norme, elle sera pénalisée (constitution de réserves supplémentaires). Cette modalité d'intervention directe permet de maîtriser l'évolution de la monnaie scripturale.

✓ **La sélectivité du crédit :** La sélectivité du crédit a été définie comme la technique qui consiste à orienter les crédits vers certains secteurs ou certains entrepreneurs dits

privilégiés. Elle a été utilisée pour des raisons conjoncturelles (circonscrire l'inflation dans certains secteurs) ou structurelles. Dans l'ensemble, il s'agit pour les autorités publiques de favoriser une activité économique ou certains agents, en dehors des règles de jeu du marché, c'est-à-dire en modifiant leurs profits.

2.3. Les canaux de transmission

Le choix des instruments adéquats permettant d'obtenir le maximum de résultats implique qu'il existe des relations consistantes entre les objectifs visés et ces instruments. Il est primordial pour les décideurs de la politique monétaire, et plus généralement de la politique économique, de bien comprendre comment et par quel canal se transmettent leurs décisions, prises à travers la manipulation des instruments, vers l'économie pour pouvoir réaliser leurs objectifs finals. La théorie économique met en évidence trois principaux canaux de transmission, à savoir :

- Le canal du taux d'intérêt ;
- Le canal du crédit ;
- Les prix des actifs (Il s'agit essentiellement du canal du taux de change et des cours des actions).

La mutation du système financier rend de plus en plus difficile le contrôle de la quantité de monnaie en circulation par les autorités monétaires. Cela nous renvoie à la difficulté de définition d'un agrégat cible qui soit maîtrisable, vu la place de moins en moins importante du système bancaire dans le système financier et les innovations financières. Cela fait que désormais on cherche à contrôler les prix, plutôt que les quantités.

Par ailleurs, les instruments hors marché de la politique monétaire comportent certaines limites et inconvénients. L'encadrement du crédit va en contrecourant de la concurrence entre banques. Le réescompte ne permet pas une ponction de liquidités bancaires. Quant aux réserves obligatoires, elles privent les banques de la rentabilisation d'une partie de leurs dépôts. La régulation par les mécanismes de marché s'avère alors incontournable.

Donc, les instruments privilégiés des autorités monétaires portent aujourd'hui sur des mécanismes de marché via une politique de taux d'intérêt.

3. La situation monétaire en Algérie

L'objectif ultime de la politique monétaire, aussi bien durant la période de stabilisation et d'ajustement structurel (1994-1998) que durant la période de boom qui va suivre, a toujours été la lutte contre l'inflation et le maintien de la stabilité des prix. Cela s'est traduit par des résultats satisfaisants en matière de stabilisation des rythmes d'inflation depuis 1997 à ce jour.

3.1. Un aperçu historique de la politique monétaire en Algérie

L'année 1986 marque le début de remise en cause du système de gestion centralisée de l'économie algérienne. Désormais, il fallait préparer les mécanismes nécessaires pour le passage à un système économique adéquat à l'ère de la mondialisation. C'est ainsi qu'un processus de réformes économiques était engagé. Ce processus de libéralisation s'est accéléré à partir de 1990 pour resserrer la période de transition à l'économie de marché.

Il est clair que la politique monétaire suivrait les mutations économiques qu'allait connaître l'économie algérienne dans sa phase de transition à l'économie de marché. Cependant, l'année 1990, a aussi marqué un grand tournant pour le rôle de la politique monétaire dans l'ensemble de la politique économique. C'est pour cela que nous avons choisi d'étudier son évolution avant et après cette date.

3.1.1. La période avant 1990

Concernant cette longue période, on doit distinguer entre trois sous périodes :

- La sous période 1962/63–1970, caractérisée par la récupération du pouvoir monétaire, la nationalisation du système bancaire et l'introduction de la planification ;
- La sous période 1970–1985, caractérisée par la systématisation de la planification centralisée impérative.
- La période 1986-1990, caractérisée par le fondement d'un mode de financement par l'épargne, accompagnée de la réforme financière consacrant la suprématie du plan sur la monnaie, le système bancaire et la politique monétaire.

✓ **La période 1962-1970**

Cette période qui coïncide avec la nationalisation du système bancaire était caractérisée par une faible demande de crédits bancaires en l'absence de projets d'investissement. La régulation monétaire n'était pas donc un problème. D'ailleurs, les instruments de la politique monétaire étaient pratiquement inopérants.

✓ **La période 1971-1985**

La politique monétaire durant cette période s'est inscrite dans le cadre d'une politique économique centralisée. Par conséquent, on ne peut pas parler de politique monétaire comme elle se définit. En fait, il n'y avait pas de régulation monétaire. "La monnaie était endogène. La monnaie était déterminée par les relations du modèle d'activité tel qu'il était tracé. Une monnaie endogène signifie fondamentalement qu'il n'y a pas de crédit monétaire et donc pas de politique monétaire avant 1988, au sens où la monnaie était déterminée en dehors des instruments et des moyens de la Banque Centrale"¹.

Donc, la monnaie ne faisait que s'adapter aux impératifs de financement de l'économie nationale. Voici, brièvement, les caractéristiques du mode de financement qui était la règle² :

- Le Trésor public constituait le cœur du système financier ;
- Le secteur bancaire, formé par les cinq banques étatiques, fonctionnait comme un instrument de financement du secteur public productif ;
- Les emprunts extérieurs ont été également mobilisés pour le financement des investissements planifiés.

Ce mode de financement de l'économie, caractérisé par la création monétaire, a dégagé une situation d'excès de liquidités dans l'économie.

¹DJOUDI Karim, "Evolution du système financier", Algérie Entreprise, N° 3, Avril/Mai 2002, p.13.

²BELAL Samir « La régulation monétaire en Algérie (1990 – 2007) », Manuscrit auteur, publié dans "Revue du Chercheur N°08/2010, 2010, p18.

✓ **La période 1986-1990**

Après le contre choc pétrolier de 1986 qui a révélé les dysfonctionnements du modèle économique adopté, des réformes ont été amorcées pour rompre avec le mode de financement octroyé par le secteur bancaire, par des financements extérieurs ou par le Trésor (un mode générateur d'inflation), et fonder un mode de financement par l'épargne.

C'est dans ce cadre que sont adoptées les mesures suivantes¹ :

- La "loi relative au régime des banques et du crédit" de 1986 modifiée et complétée en 1988. Première loi bancaire depuis l'indépendance du pays, elle a défini un système bancaire à deux niveaux : La Banque Centrale comme banque des banques, lui assignant un rôle plus actif, d'une part et d'autre part conférer l'autonomie d'octroi de crédits aux banques commerciales ;
- Le retrait partiel du Trésor du financement des investissements des entreprises publiques.

Des instruments de la politique monétaire ont été réactivés :

- Le taux de réescompte, uniforme et stable depuis son institution en 1972, a connu sa première variation à la hausse en 1986 passant de 2,75% à 5% puis à 7% en 1989 ;
- Un plafond de réescompte pour le refinancement des banques a été institué ;
- Le marché monétaire, auparavant simple pourvoyeur de liquidités à des taux administrés, a été réorganisé.

Cependant, ces mesures devraient être considérées beaucoup plus comme des assouplissements que des modifications du système. De ce fait, elles n'ont pas donné de résultats significatifs. C'est en 1990 que sont introduites les mesures de refonte et de rupture avec l'ancien système.

3.1.2. La Politique monétaire après 1990

Une nouvelle configuration du rapport monétaire s'est progressivement mise en place, en même temps que les nouvelles configurations des autres formes institutionnelles. Ce

¹MENAGUER Nouredine, « la demande de monnaie en Algérie », thèse pour l'obtention de doctorat d'Etat ès sciences économiques, université de Tlemcen, 2010, p63.

processus a démarré, de manière formelle et systématique, avec la promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit. Ainsi, d'un simple démembrement de l'Etat devant exécuter les décisions prises au niveau politique, le système bancaire connaîtra, avec la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit (LMC) de profonds changements, notamment en ce qui concerne les relations entre l'autorité politique et l'autorité monétaire.

✓ **Les réformes monétaires apportées par la loi sur la monnaie et le crédit**

La loi 90/10 du 14 avril 1990 a porté sur la réforme monétaire dans le but d'instaurer de nouveaux mécanismes financiers basés sur les règles d'économie de marché. Cette loi vient en complément des réformes économiques apparues de 1986 à 1990. La réforme « va viser à mettre définitivement fin à la triple crise : d'endettement, d'inflation et de gestion monopolistique, et leur substituer par le financement avec les fonds propres et l'épargne, ainsi que la régulation par le marché. Cette loi va construire les supports institutionnels, instrumentaux et opératoires de ces objectifs de rigueur et d'équilibre »¹.

Visant à éliminer toutes les sources d'inflation, voici les principaux points de la loi sur la monnaie et le crédit:

- La séparation entre la sphère budgétaire et la sphère monétaire : afin de limiter le financement monétaire des déficits publics, un plafond est fixé pour les avances en compte courant accordées par la Banque d'Algérie au Trésor : 10% des recettes ordinaires de l'Etat constatées au cours du précédent exercice budgétaire et sont remboursables dans un délai de 240 jours (article 73). En outre, au titre de la démonétisation du lien entre la Banque Centrale et le Trésor, la dette antérieure de ce dernier est consolidée et doit être remboursée sur 15 ans (article 213) ;
- Le refinancement automatique des banques auprès de l'institut d'émission a été abandonné, la Banque Centrale n'acceptant de refinancer que sur la base de présentation par les banques d'effets bancables. Les banques vont se trouver ainsi dans l'obligation d'organiser leur activité de façon à la rendre éligible à la monnaie centrale ;
- Des normes et des ratios de gestion (livre IV de la loi 90-10) ont été imposés aux banques, les obligeant ainsi à suivre et à répercuter, sur leur clientèle d'entreprises, les règles prudentielles, commerciales, d'éligibilité au crédit bancaire et de viabilité.

¹www.bank-of-algeria.dz

La loi sur la Monnaie et le Crédit (LMC) établit les organes, les instruments et les mécanismes indispensables à la construction de la régulation monétaire, Désormais, le rôle de la politique monétaire est activé :

- Le premier organe est le Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC). Cet organe conçoit, formule, et arrête les objectifs et les instruments de la politique monétaire et de crédit que les structures techniques de la Banque Centrale mettent en œuvre. (Article 44 de la loi 90-10) ;
- Le deuxième organe est la Banque d'Algérie. Comme organe exécutif, elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés, la distribution du crédit. L'article 55 de la loi 90/10 définit le rôle de la banque centrale comme suit : " La Banque Centrale a pour mission de créer et de maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale, en promouvant la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie".

L'objectif ultime de la politique monétaire est donc de maintenir la stabilité des prix, autrement dit réaliser une progression limitée de l'indice des prix à la consommation. Tandis que, les objectifs intermédiaires sont :

- Fixation des normes de croissance de la masse monétaire et du crédit intérieur : Les autorités monétaires algériennes ont voulu ramener à partir de 1990, la croissance de la masse monétaire à un niveau compatible avec celui du Produit Intérieur Brut (PIB) ;
- Les taux d'intérêt doivent être déterminés par la confrontation de l'offre et de la demande sur le marché des capitaux.

En mai 1990, les taux créditeurs (taux appliqués sur les dépôts) ont été libéralisés dans une perspective d'attirer les encaisses thésaurisées du public. Cependant, ces taux étaient négatifs durant la première moitié des années 90 (1990-1996) où régnait un contexte d'inflation galopante, passant de 3.30% en 1990 à 8.76% en 1996. Le ralentissement de l'inflation à partir de 1996 a permis aux taux d'intérêt réels de devenir positifs.

Pour réaliser ses objectifs, la Banque Centrale dispose des instruments qui ont été introduits à mesure de l'évolution de la liquidité bancaire. Dans ce qui suit, nous passons sur ces différents instruments mis en œuvre :

- La réglementation prudentielle du risque : La réglementation prudentielle, instituée par la loi 90-10 (livre V) comme instrument principal de protection des déposants, vise également à limiter l'offre de crédit et à rationaliser les conditions et les procédures d'allocation des ressources. A cet effet, la Banque d'Algérie fait obligation aux banques de respecter en permanence des ratios prudentiels à savoir notamment : le ratio entre les fonds propres et les engagements, le ratio de liquidité, le ratio entre les dépôts et les placements ;
- Le taux de réescompte : La manipulation du taux de réescompte a constitué pendant longtemps le principal outil de la politique monétaire algérienne. En outre, un plafond de réescompte par banque est fixé au début de chaque trimestre sur la base des performances relatives des banques en matière de mobilisation et d'allocation des fonds. L'instauration de ce plafond a pour but de limiter l'approvisionnement des banques en liquidités et contenir, en dernier lieu, l'expansion des crédits à l'économie. Le taux a progressé pour atteindre 15% en 1994, reflétant ainsi la politique monétaire restrictive entreprise dans le but de limiter le volume des crédits accordés par les banques. A partir de 1994, les autorités monétaires ont procédé à une baisse "prudente" du taux de réescompte afin d'encourager la reprise de croissance non inflationniste, il a été abandonné en 1999¹ ;
- Les réserves obligatoires : Le système de réserves obligatoires a été institué par la loi 90-10 dans son article 93. Toutefois, l'activation de ce mécanisme n'est intervenue qu'en 1994 par l'instruction n° 73-94. Le taux des réserves obligatoires ne peut dépasser 28% du montant servant de base au calcul ;
- L'encadrement du crédit : les autorités monétaires fixent un taux annuel de progression de la quantité de crédits que les banques devraient accorder à l'économie.

¹MENAGUER Nouredine, Op cite, p252.

Les autorités monétaires ont accordé une importance particulière au développement des instrumentations interventions sur le marché monétaire pour le contrôle de la liquidité bancaire. Ils ont été introduits pour la plupart entre 1994 et 1998 lors de réalisation du programme d'ajustement structurel (PAS).

Le marché monétaire constitue l'ancrage pour ces instruments indirects de la politique monétaire qui sont :

- Les opérations de pensions d'effets publics ou privés : Elles constituent la première manifestation de la Banque d'Algérie sur le marché monétaire. Pour réguler la liquidité bancaire, la Banque d'Algérie intervient quotidiennement sur le marché interbancaire par les opérations de pension à 24 heures. Il s'agit, alors, d'injecter ou d'éponger la liquidité par la mise en pension ou la prise en pension d'effets publics ou privés.
- Les adjudications de crédit par appel d'offres : Le système d'adjudication de crédits par appel d'offres est instauré par l'instruction 28-95 du 22 avril 1995 portant organisation du marché monétaire. Il vient concurrencer le réescompte comme source principale de refinancement. La demande de liquidité sera ainsi graduellement canalisée vers le marché monétaire ;
- L'open market : Par l'opération d'open market, la Banque d'Algérie achète et vend, sur le marché secondaire, des effets publics ayant moins de six mois à courir et des effets privés admissibles au réescompte et aux avances. La première opération n'a été introduite qu'à la fin de 1996.
- L'opération de reprise de liquidité : Cet instrument a été introduit par l'instruction n° 02-2002 du 11 avril 2002. Il consiste en l'emprunt de fonds par la Banque d'Algérie auprès des banques commerciales sans mise en pension d'effets publics ou privés. La Banque d'Algérie intervient soit en annonçant un appel d'offre dont le délai d'exécution est très court (deux heures) ou bien en invitant les banques à placer auprès d'elle des liquidités sous forme de dépôts à 24 heures ou à terme rémunérées à un taux fixe de l'ordre de 1,50%¹ et calculé sur la base du nombre effectif de jours rapporté à 360 jours.

¹Taux constaté en novembre 2003. Source : Banque d'Algérie

✓ **La période entre 2000-2005**

Une grande liquidité des banques a caractérisé la scène monétaire depuis le second semestre 2001. Cette situation est due essentiellement à trois facteurs :

- L'accroissement continu des dépôts des entreprises d'hydrocarbures traduisant une conjoncture pétrolière favorable. Il convient de signaler que les prix du pétrole ont enregistré, en 2002, une hausse d'environ 2,8% par rapport à leur niveau en 2000 ;
- Le désendettement du Trésor auprès des banques publiques. En effet, au cours du mois de décembre 2001, le Trésor a injecté 100 milliards de dinars dans le système bancaire au titre de son désendettement à l'égard des banques publiques ;
- Le développement de l'activité de collecte des ressources par les banques. Entre 2000 et 2002, le montant total des ressources collectées par les banques est passé de 1 441,86 milliards de dinars à 2 127,35 milliards de dinars, soit une hausse de 47,4%.

Ces liquidités excessives se sont traduites par la diminution du recours des banques au refinancement de la Banque d'Algérie, et cela rend difficile le contrôle des agrégats monétaires par cette dernière. En effet, il y a un risque potentiel d'expansion des crédits intérieurs. De ce fait, la politique monétaire s'est exercée essentiellement au moyen de deux instruments à savoir, la reprise de liquidités et les réserves obligatoires.

L'ordonnance n°03-11 du 27 août 2003 relative à la monnaie et au crédit modifiant et complétant la loi 90-10 constitue le nouveau cadre réglementaire pour la politique monétaire. Ce qu'il y a lieu de relever dans cette ordonnance est :

- La grande clarté de l'article 62 quant à l'élargissement des prérogatives du CMC en matière de politique monétaire : "La définition, la conduite, le suivi et l'évaluation de la politique monétaire, notamment en matière d'évolution des agrégats monétaires et de crédit et arrête l'instrumentation monétaire ainsi que l'établissement des règles de prudence sur le marché monétaire et s'assure de la diffusion d'une information à la place visant à éviter les risques de défaillance."
- L'article 35 (correspondant à l'article 55 de la loi 90-10) précise la mission générale de la BA à savoir : «La banque d'Algérie a pour mission de créer et de maintenir dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement rapide de l'économie, tout en veillant à la stabilité interne et externe de

la monnaie. A cet effet, elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés, la distribution du crédit, de veiller à la bonne gestion des engagements financiers à l'égard de l'étranger et de réguler le marché des changes ».

De ces deux articles on peut tirer :

- L'objectif final de la politique monétaire est donc de maintenir la stabilité des prix. Concrètement, cette stabilité est conçue comme étant l'accroissement modéré de l'indice des prix à consommation (IPC) ;
- Avec le développement des surliquidités bancaires et l'accroissement des avoirs extérieurs nets, c'est la base monétaire qui est devenue l'objectif intermédiaire pertinent ;
- La BA dispose d'une panoplie d'instruments indirects, à savoir :
 - Le taux directeur (réescompte), fixé en fonction de l'évolution macroéconomique et celle des indicateurs monétaires ;
 - une facilité de refinancement (réescompte), non utilisée depuis 2001 en raison de la surliquidité bancaire ;
 - des instruments de marché monétaire : pension, open market et d'adjudicateurs de crédits ;
 - un système de réserves obligatoires : depuis Mai 2004, ce taux est fixé à 6.5 % des dépôts de tous genres, contre 4,25% en 2001 et 2,5% en vigueur depuis 1994.
 - un système de reprise de liquidités a été introduit depuis avril 2002, afin de réguler la surliquidité du marché monétaire. Et la Banque d'Algérie a procédé à l'augmentation du taux des réserves obligatoires, elle avait aussi rendu publique une instruction relative aux "reprises de liquidité", une procédure qui invite les banques à placer, auprès de la BA, des liquidités sous forme de dépôts rémunérés avec une durée maximale de reprise à six mois, au lieu de trois mois auparavant et à un taux de rémunération de 1,50 %.

✓ **La période 2005/2010**

Aux termes du règlement n° 09-02 du 26 mai 2009 relatif aux opérations, instruments et procédures de politique monétaire¹ :

- Les procédures d'intervention de la Banque d'Algérie sur le marché monétaire ont été affinées, à savoir les procédures d'appel d'offres périodiques dits «normaux» et celles d'appels d'offres rapides ou par voie d'opérations bilatérales ;
- Et les procédures de mouvement de fonds portant sur les opérations de politique monétaire, exclusivement à travers le système de paiements en temps réel de gros montants et paiements urgents en fonctionnement depuis février 2006.

Si ce cadre réglementaire comporte une réserve complète de dispositifs d'intervention de la Banque d'Algérie sur le marché monétaire et hors marché monétaire, les nouvelles dispositions législatives d'août 2010 (ordonnance n°10-04 modifiant et complétant l'ordonnance n° 03-11), relatives à la monnaie et au crédit, donnent un ancrage légal à la stabilité des prix comme objectif explicite de la politique monétaire.

Il s'agit là d'une importante réforme du cadre de la politique monétaire, qui vient par ailleurs conforter la consolidation du cadre opérationnel de la politique monétaire intervenue en 2009 :

- L'objectif d'inflation devient ainsi déterminant par rapport à l'objectif monétaire quantitatif dit objectif intermédiaire;
- La Banque d'Algérie a élaboré un modèle de prévision à court terme de l'inflation, en plus du modèle de détermination du niveau d'équilibre du taux de change effectif réel qui est utilisé pour la simulation de l'objectif de taux de change effectif nominal ;
- La prévision de l'inflation à ce nouveau cadre de la politique monétaire a amené donc la Banque d'Algérie à développer un outil adéquat répondant au souci d'une vision prospective. Ce modèle basé sur la théorie des séries chronologiques de type ARIMA (modèle uni-varié de séries temporelles) a pour but la prévision à court terme du taux d'inflation. Il s'agit d'un modèle dynamique qui tient compte de la mémoire donnée par

¹ BELLAL Samir, « la régulation monétaire en Algérie (1990–2007) », Manuscrit auteur, publié dans "Revue du Chercheur, 2010, p26.

l'historique de la série mensuelle des indices des prix à la consommation, afin de prévoir mensuellement son évolution dans un horizon d'une année.

Si les signaux pertinents relative à la tendance de l'inflation sont désormais recherchés et suivis de façon rigoureuse, il importe pour la Banque d'Algérie de minimiser tout écart entre la prévision d'inflation à court terme et l'objectif retenu par le Conseil de la monnaie et du crédit, en ajustant la conduite opérationnelle de la politique monétaire.

Ainsi, La loi sur la monnaie et le crédit dans toutes ses versions, retient comme objectif ultime de la politique monétaire la stabilité monétaire à travers la stabilité des prix. Le maintien de ce cap est incompréhensible dans le cas de l'Algérie compte tenu de la situation macroéconomique qui devrait en principe appeler à des politiques de croissance plus offensives permettant à l'économie de sortir de la trappe de la stabilisation¹.

3.2. L'évolution monétaire en Algérie

Durant la décennie 90, le système bancaire, qui assurait, en l'absence totale de marchés financiers, l'essentiel, du financement de l'économie, se caractérisait par une illiquidité structurelle qui le faisait dépendre totalement du refinancement de la Banque d'Algérie.

3.2.1. Situation monétaire durant les années 90

La politique d'ajustement structurel menée en étroite collaboration avec le FMI durant les années 90 s'est traduite par l'encadrement de la masse monétaire et une baisse significative de la liquidité de l'économie, comme le montrent le ratio de liquidité de l'économie (M2/PIB)² dans les données du tableau (01).

Tableau 01: Evolution du taux de liquidité de l'économie 1991-2000 (En milliards DA)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
M2	416	516	627	724	800	915	1084	1288	1468	1656
PIB	862	1075	1166	1472	1966	2570	2780	2810	3238	4099
M2/PIB(%)	40.3	48.0	53.8	49.2	40.7	35.6	39.0	45.8	45.3	40.4

Source : BELLAL Samir, la régulation monétaire en Algérie (1990–2007), Manuscrit auteur, publié dans "Revue du Chercheur, 2010,

¹BENABDALLAH Yousef, « L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », CREAD Alger, p14.

² Si ce taux est supérieur à 50%, les transactions sont réglées en espèces ce qui montre l'ampleur de la culture du cash.

Le tableau 01 nous montre l'évolution du ratio de liquidité de l'économie durant la période 1991-2000 qui a enregistré des fluctuations tout au long de la période, a atteint son sommet de 53.8% en 1993, et son niveau le plus bas a été atteint en 1996 qui était de 35,6%.

3.2.2. Situation monétaire durant les années 2000

Avec l'avènement d'une conjoncture favorable sur les marchés pétroliers, suite au net raffermissement des cours du brut à partir de 1999, l'Algérie passe, en quelques années seulement, d'une situation de pénurie de liquidité à une situation d'excès d'offre de liquidité. Le surplus commence à apparaître à partir de 2001, année à partir de laquelle le système bancaire vit une situation inédite d'excès de liquidité¹.

Tableau02: Evolution du taux de liquidité de l'économie 2001-2012 (En milliards DA)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
M2	2473	2901	3354	3742	4158	4828	5995	6956	7173	8280	9929	11067
PIB	4227	4521	5252	6151	7562	8515	9366	11090	10034	12049	14389	16158
M2/PIB%	58.5	64.1	63.9	60.9	55.0	56.9	64.0	62.7	71.5	68.7	69.0	68.4

Source : la Banque d'Algérie.

Le tableau 02 nous montre la situation de surliquidité dans l'économie durant la période allant de 2001 à 2012, qui est illustrée par l'évolution de ce ratio qui passe de 40 % en 2000 à 58,5% en 2001 pour atteindre 68.4 % en 2012. On note une légère tendance à la baisse entre 2005 et 2006.

Le ratio de liquidité connaît une fluctuation durant la période allant de 1990 à 2012. Pendant les années 1990 il ne dépassait pas les 50% qui se traduisaient par une raréfaction des ressources financières internes et externes. Cela est dû à une contraction des revenus pétrolier et gazier. Mais à partir des années 2001 on constate un accroissement prodigieux qui s'est accru entre 2001 et 2003 pour passer de 58.5% à 63.9% respectivement afin d'atteindre un sommet de 71,5% en 2009.

L'analyse du cycle monétaire au cours des dernières années met en avant l'importance accrue du rôle des avoirs extérieurs comme déterminant structurel de l'expansion monétaire

¹ BELLAL Samir, la régulation monétaire en Algérie (1990–2007), Manuscrit auteur, publié dans "Revue du Chercheur, 2010, P19.

en Algérie, à mesure que les avoirs extérieurs nets dépassent, depuis fin 2005, les liquidités monétaires et quasi monétaires dans l'économie nationale.

Les avoirs extérieurs jouent un rôle central dans l'expansion des liquidités monétaires. Constitués par les réserves officielles de change, ils connaissent une croissance constante à laquelle contribue la conjoncture pétrolière favorable ; ce qui, certainement, se traduit par des effets sur la structure des avoirs monétaires puisque, comme le montrent les données du tableau 03, les avoirs extérieurs nets vont désormais constituer la majeure partie de la masse monétaire M2.

Tableau 03: Structure des avoirs monétaires entre 2000-2012 (MD)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Avoirs extérieurs net	775	1310	1755	2342	3119	4179	5515	7416	10247	10886	11997	13928	14340
Avoirs intérieurs net	1246	1162	1218	1113	623	-34	-634	-1377	-3263	-3707	-	-	-

Source : ONS

Au cours de l'année 2000, le montant des avoirs intérieurs dépassé celui des avoirs extérieurs et ce pour la contraction des revenus pétroliers, à partir de 2001, les avoirs extérieurs enregistrent une hausse continue, suite à l'augmentation des cours du pétrole. Cette augmentation continue pour atteindre 14340 MD en 2012. Contrairement aux avoirs intérieurs qui enregistre une baisse remarquable de 1246 MD en 2000, et atteindre un niveau négatif à partir de l'année 2005, ce qui confirme que les avoirs extérieurs sont la source principale de la masse monétaire en Algérie.

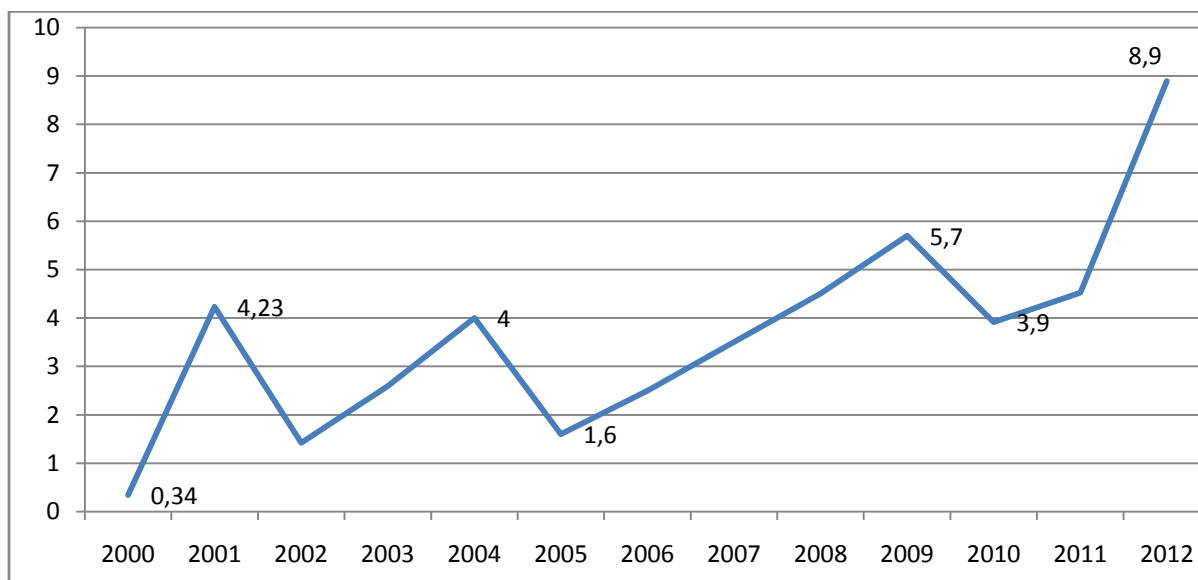
3.3. La conduite des politiques monétaires

Au cours de la dernière décennie, l'économie algérienne a réalisé un taux annuel moyen de croissance économique de 3,8%, tirée essentiellement de l'évolution du PIB hors hydrocarbures qui a dépassé durant cette période la moyenne de 6%¹. L'inflation des prix à la consommation est demeurée faible jusqu'à la fin de l'année 2006 autour de 2,5%, mais s'est accrue graduellement par la suite en atteignant 5,7% à la fin de l'année 2009 en raison

¹MOULEY Sami, « Le rôle des politiques monétaires et la convergence macroéconomique sur le développement des systèmes financiers dans les pays du sud de la Méditerranée », MEDPRO Technical Report No. 12/April 2012, p 5.

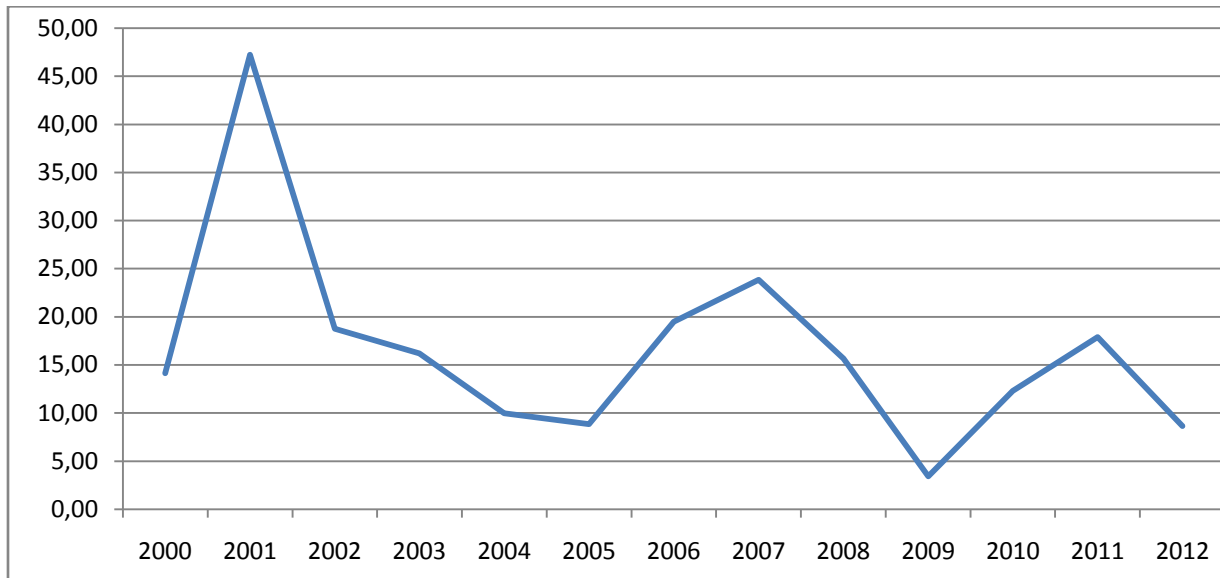
essentiellement du rebondissement des prix des produits alimentaires. En 2010, l'inflation s'établissait au environ de 4%, pour arriver à 4.5% en 2011 et 8.9% en 2012. Les fluctuations du taux d'inflation montrent que les autorités monétaires algériennes n'arrivent pas à maintenir le niveau des prix à une augmentation stable, suivant la hausse de la production.

Figure 01 : évolution du taux d'inflation (2000-2012)



Source : construit à partir des données de la banque mondiale.

La situation monétaire algérienne est caractérisée par une forte croissance de l'agrégat M2. Son taux de croissance est toujours supérieur à 10% sauf en 2009, année de choc externe de grande ampleur inhérent à la crise économique mondiale. Cependant, on peut noter une décélération de la croissance monétaire ces dernières années. En 2011, le taux de croissance est estimé de 17.88%, tandis qu'en 2012, le taux de croissance a baissé pour 8.6%.

Figure 02 : taux de croissance de la masse monétaire (en%)

Source : construit à partir des données de la banque mondiale

Durant les dernières années, la politique monétaire en Algérie est demeurée prudente conformément à la volonté des autorités de maîtriser l'inflation. Ainsi, la Banque d'Algérie a continué d'absorber la liquidité excédentaire structurelle du système bancaire au moyen d'enchères afin de contrebalancer la stimulation budgétaire et la croissance rapide des dépôts bancaires de la société nationale de pétrole (SONATRACH). L'expansion du crédit à l'économie s'est nettement ralentie. Actuellement, le principal défi de la Banque d'Algérie est de continuer sa maîtrise de l'inflation et de gestion de l'excédent de la liquidité bancaire, devenue un phénomène structurel du marché monétaire algérien, une liquidité qui provient principalement des ressources du secteur des hydrocarbures. Les autorités monétaires estiment que l'expansion budgétaire et les hausses salariales exigent un resserrement de la politique monétaire pour endiguer les pressions inflationnistes. L'accroissement du taux d'intérêt nominal directeur de la Banque d'Algérie permettra de maintenir le taux réel positif et d'absorber la liquidité excédentaire du système bancaire¹.

L'importante position de l'Algérie en tant qu'exportateur d'hydrocarbures a permis d'améliorer sensiblement la situation budgétaire et la position extérieure compte tenu des prix mondiaux élevés du pétrole. Les réserves extérieures brutes ont totalisé 155 milliards de

¹ MOULEY Sami, Op cite, p 6, 7, 8.

dollars à la fin de 2010, ce qui représente 38.75 mois de couverture des importations¹. Le ratio de la dette extérieure par rapport au PIB est baissé fortement de 41% en 2001 à 2,5% en 2010.

SECTION 02 : Le marché international du pétrole

Le marché international du pétrole a connu de grandes évolutions, passant d'un simple marché de commerce physique du pétrole et de produit pétrolier vers un marché sophistiqué, où les horizons des échanges s'étendent aujourd'hui au-delà de 10 ans², ces évolutions sont toujours coïncidé avec des périodes de fortes fluctuations de prix du pétrole. En effet, suit à son évolution, le marché du pétrole présente actuellement une gamme complète d'instruments, d'intermédiations et de couverture contre le risque de hausse et de baisse du prix.

1. Généralité sur le pétrole

L'énergie est le moteur de chaque civilisation, à travers l'histoire, l'homme a utilisé l'eau, le vent, le feu, le bois et les animaux comme une source d'énergie pour améliorer leur situation de vie quotidienne, mais leur besoins à l'énergie ne cesse pas d'augmenter.

Depuis plus d'un siècle, Le pétrole est utilisé directement ou indirectement dans un grand nombre de processus de production industrielle et de transport. Le pétrole est l'un des moteurs fondamentaux de la croissance économique mondiale, d'où son surnom « d'or noir ». Les variations de son prix ont donc un impact marqué sur la conjoncture économique. L'impact s'avère d'autant plus important qu'il n'existe pas de « bien de substitution de court terme » au pétrole, c'est-à-dire de produit différent pouvant répondre rapidement aux mêmes besoins à un prix plus faible.

Le pétrole ou huile de pierre dont sa signification étymologique qui vient du Latin Petraoleum, « Petra » pierre et « Oleum » huile³, a pris une place considérable dans notre civilisation, non seulement parce qu'il est un potentiel d'énergie qui avec le gaz naturel a fourni en moyenne depuis plus de 50 ans, les deux tiers des besoins énergétiques mondial,

¹Rapport 2010 évolution économique et monétaire en Algérie, juillet 2011, p18.

² AMIC Etienne, DARMOIS Gille et FARENNEC Jean-Pierre, « l'énergie à quel prix ? Les marchés de l'énergie », Ed. Technip, IFP publication paris 2006, p09.

³ CHAUTARD Sophie, « géopolitique et pétrole », Ed. Studyrama, 2007, p11.

mais parce que de plus, les hydrocarbures qui le composent permettent en outre des fabrications de produits non énergétiques, comme les lubrifiants, les bitumes, les produits pétrochimiques, et aussi des produits esthétiques.

1.1. Un aperçu historique

Au début du XIX^{ème} siècle, la Grande Bretagne est le premier producteur du charbon au monde, ce dernier a été l'énergie de base d'une première révolution industrielle au GB, puis en Allemagne, aux États-Unis d'Amérique et à un degré moindre en France et en Italie. Le charbon reste la source principale de cette révolution pendant près d'un siècle, avant que d'autres énergies ne viennent la détoner, les principaux sont le pétrole, le gaz et à un degré moindre le nucléaire.

La hausse du volume de production du pétrole au début du XX^{ème} siècle, passant de 0.8 millions de tonne en 1870 à 205 millions de tonne en 1926, est un effet spectaculaire bouleversant totalement la structure de la consommation énergétique, mais la vraie dominance est celle d'après la seconde guerre mondiale, durant les Trente Glorieuses¹, accédant ainsi au statut de produit stratégique par excellence. Durant ces cinquante dernières années, il est devenu un élément quasi indispensable de la vie quotidienne, qu'il s'agisse des carburants, des plastiques ou des matières synthétiques. Avec la démocratisation de l'automobile à partir des années 1950, la consommation pétrolière a quadruplé en vingt ans.

1.2. Les catégories du pétrole

Les différentes qualités de gisements et leur localisation à travers le monde font apparaître plusieurs catégories du pétrole, les plus importants sont regroupés selon deux critères : la densité des bruts et la provenance ou l'origine de brut qui sert comme référence pour la détermination des prix.

¹ L'expression "Trente Glorieuses" désigne la période d'une trentaine d'années qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945, jusqu'au premier choc pétrolier de 1973. C'est, pour les pays industrialisés occidentaux, une période de prospérité exceptionnelle. Les "Trente Glorieuses" se caractérisent par une forte croissance économique, le plein emploi, l'accroissement rapide du pouvoir d'achat et l'essor de la consommation.

1.2.1. La densité des bruts

Par rapport à la densité, le pétrole brut peut prendre quatre formes selon American Petroleum Institute (API) :

Tableau 04: Les types de pétrole brut selon la densité

Type	Degré de densité selon API	Localisation
Brut Léger	API >35°	Moyen-Orient, Afrique, Amérique du Nord et Europe
Brut Moyen	25° < API <35°	Moyen-Orient
Brut Lourd	10 < API <25°	Amérique Latin

Source : Maurice DUROUSSET « Le marché du pétrole », ED. Ellipses, 1999, Paris, P.10.

1.2.2. La provenance de brut

L'origine du pétrole brut constitue une référence sur le marché pétrolier pour la détermination des prix. Les différents types sont :

Tableau 05: Les types de pétrole brut selon la référence

Type	Brut de référence
Brent	Européen
Arabian20 Light	Moyen-Orient
West Texas Intermediate (WTI)	American

Source : construction personnelle.

L'extraction du pétrole a évolué avec l'évolution de la technologie, le pétrole souple dit conventionnel, qui est facile et peu coûteux à l'extraction de son gisement¹ est souvent son prix de revient sur le plan commercial est moins que celui de pétrole non conventionnel qui est en qualité moindre et son coût d'extraction est plus élevé par rapport au conventionnel.

L'utilisation des produits dérivés du pétrole dans l'activité économique, nécessite une transformation de l'état brut du pétrole par le raffinage, afin de séparer les différents types de

¹ Accumulation naturelle d'hydrocarbures dans une roche-réservoir, les gisements sont classés en fonction de la quantité de réserves qu'ils contiennent, moins de 70 millions de tonnes est qualifié comme simple, géant pour des réserves comprises entre 70 et 700 millions de tonnes, et de super-géant lorsque les réserves sont supérieures à 700 millions de tonnes.

produits dont gaz de pétrole liquéfiés (GPL), supercarburants automobile, gazole moteur et fioul domestique, carburéacteur, fioul lourds (centrales thermiques et industrie) et autre.

1.3. Les réserves et la localisation pétrolières

L'exploitation d'énergie augmente au fur et à mesure avec l'évolution technologique et les besoins de la civilisation moderne, face à la demande élevée des produits des hydrocarbures et la limitation des réserves pétrolières, le volume de ce dernier soulève la question de savoir pour combien d'années encore en peut se servir ? Les études faites par des experts renvoient que la durée de vie des gisements pétrolière est entre 30 à 40 ans. Les réserves de pétrole qui existent au sein d'un gisement donné sont représentées par le solde entre les quantités du pétrole découvertes dans ce gisement avant l'extraction et celles extraites.

Les réserves peuvent être classifiées sous trois formes principales ; réserves prouvées, réserves probables et réserves possible¹ :

✓ **Réserves prouvées**

Réserves prouvées représentent la quantité identifiée de pétrole qui peut être produite ou exploitée avec les moyens et les techniques actuels avec une probabilité d'au moins 90 %.

✓ **Réserves probables**

Réserves probables est la quantité de pétrole qui peut être produite, mais d'un pourcentage probable moins de celui des réserves prouvées qui représente 50% au minimum.

✓ **Réserves possibles**

Réserves possibles à la différence des deux premiers ont une probabilité d'être exploitées de moins de 5%, car leurs coûts d'extraction seront plus élevés.

Outre cette distinction, une autre classification a été faite permettant de distinguer entre deux types de réserves, sous le nom : conventionnelles et non conventionnelles² :

¹ JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « pétrole : crise, marché, politique », Ed. DUNOD, 1991, p19.

²HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p17.

✓ **Réserves conventionnelles**

Réserves conventionnelles sont des quantités de pétrole prouvées qui peuvent être exploités par des techniques d'extraction courantes et réalisable dans le future.

✓ **Réserves non conventionnelles**

Sont les gisements où leur exploration nécessite une technologie adéquate afin de réduire leur coûts, car il s'agit de pétrole dense (extra-lourds, sable asphaltique et schiste bitumineux), et qu'il faut le rendre plus fluide et plus léger et en quantités suffisantes pour qu'il soit économiquement rentable. Ces réserves représentent un potentiel pratiquement équivalent aux actuelles réserves de pétrole conventionnel du Moyen-Orient.

Tableau 06: Les réserves et la production mondiale (Milliard Baril)

	Réserves 2011	En %	Production 2011	Réserve/production (Nombre d'année)
Amérique du Nord	25 582,0	1,7	6 916,8	3,7
Amérique Latin	340 782,0	23,0	9 823,1	34,7
Europe de l'Est	126 994,0	8,6	12 653,3	10,0
Europe de West	12 648,0	0,9	3 194,8	4,0
Proche-Orient	796 845,0	53,8	23 005,8	34,6
Afrique	128 578,0	8,7	7 418,9	17,3
Asie et Pacifique	50 097,0	3,4	7 424,1	6,7
Total	1 481 526,0	100	70 436,8	21.0
Dont OPEP¹	1 199 707,0	81,0	30 121,6	39,8

Source: OPEC « Annual statistical Bulletin 2011/2012 ».

L'estimation des ressources d'énergie fossile ont commencé à intéresser les spécialistes au début des années 1970 après la crise de l'énergie de 1973. Jusqu'à l'année 2011, l'OPEP a toujours prit la part du lion avec une portion de 81% du total des réserves comme le montre le

¹ L'OPEP (Organisation des pays producteurs de pétrole) est un cartel né en 1960. Un cartel est un sorte de concentration horizontale dans laquelle des grands producteurs indépendants juridiquement et ayant des activités comparables, s'étendent en vue de contrôler la concurrence et le marché. L'OPEP s'est fixée pour objectif de coordonner les politiques pétrolières des Etats membres, à la fois pour rentabiliser les investissements des producteurs et assurer l'approvisionnement des consommateurs. Elle siège à Vienne et regroupe deuze pays (Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït, Venezuela, Qatar, Indonésie, Libye, Emirats Arabes Unis, Algérie, Nigeria et Equateur).

tableau ci-dessus, dont la partie Proche-Orient représente 53,8% du réserves mondial avec une majoration de l'Arabie Saoudite par rapport aux Koweït, Iran, Irak et Émirats Arabes Unis. Ces cinq pays représentent approximativement 63,40% des réserves de l'OPEP. Le continent Africain contient 128 575 mb, soit une portion de 8,7%, l'Algérie à une réserve de 12 200mb, soit 0,82% du total. L'Amérique du Nord représenté par États-Unis et Canada ont respectivement 20 682 et 4 900 mb, soit 1.7% du total réserves. D'autre part, l'Europe avec seulement 9,5% soit 139 642 mb dont la plus grande part appartient au Russie avec 77 403 mb pour la même année.

L'année 2011 a enregistré une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente, cette hausse est due à l'ensemble de découverte de plusieurs gisements gigantesques notamment aux Brésil, Irak et États-Unis d'Amérique.

En ce qui concerne le nombre d'années que doit servir ces réserves, il est donné par le ratio "réserves sur production", qui fournit le nombre d'années au niveau actuel de production (2011). Le nombre d'années moyennes d'extraction du pétrole est de 21 ans. Les pays membre de l'OPEP ont une moyenne de 40 ans.

Ainsi, les réserves de pétrole non conventionnelles qui se trouvent en dehors du Moyen-Orient représentent aussi un intérêt du fait qu'elles contiennent de grandes quantités, mais la nature de ces réserves nécessite une technologie adéquate afin d'explorer ces gisement, le Canada détient les plus grandes réserves de sable asphaltique mais avec une exploitation partielle, ainsi, il existe d'énormes gisements de pétrole lourd qui se localisent au Venezuela et la Russie, par contre, les États-Unis détiennent d'imposantes gisements de schistes bitumineux suivis du Brésil.

1.4. La production et la consommation de pétrole

Le tableau ci-dessous nous montre la répartition de la production et la consommation du pétrole dans le monde.

Tableau 07: Production (dix premiers) et consommation du pétrole 2010-2011 (1000 b/j)

Pays	Production				Consommation				pro 2011/ cons2011
	2010	2011		% croissance	2010	2011		% croissance	
	million de tonnes	million de tonnes	% du total mondial		million de tonnes	million de tonnes	% du total mondial		
Russie	9 841,3	9 943,3	14,1	1,0	3 199,3	3 269,3	3,7	2,2	3,1
Arabie Saoudite	8 165,6	9 311,0	13,2	14,0	2 599,5	2 713,7	3,1	4,4	3,6
États-Unis	5 481,0	5 658,6	8,0	3,2	19 476,5	19 193,7	21,9	-1,5	0,3
Chine	4 076,4	4 079,7	5,8	0,1	8 951,2	9 409,9	10,7	5,1	0,5
Iran	3 544,0	3 576,0	5,1	0,9	1 820,4	1 776,8	2,0	-2,4	2,0
Venezuela	2 853,6	2 880,9	4,1	1,0	675,1	741,7	0,8	9,9	4,3
Koweït	2 312,1	2 658,7	3,8	15,0	358,2	361,0	0,4	0,8	7,4
Irak	2 358,1	2 652,6	3,8	12,5	693,9	751,7	0,9	8,3	3,8
UA Emirates	2 323,8	2 564,6	3,6	00,4	591,1	617,6	0,7	4,5	4,3
Mexique	2 575,9	2 550,0	3,6	-1,0	2 072,9	2 078,2	2,4	0,3	1,2
Total	43 531,8	45 875,4	65,1	5,4	40 438,1	40 913,6	46,6	1,2	1,1
Total mondial	69 840,3	70 436,7	100	0,9	86 990,1	87 793,2	100	0,9	—

Source: OPEC « Annual statistical Bulletin 2011/2012 ».

1.4.1. La production mondiale de pétrole

La production en pétrole brut estimée en 2011 est de 70 436,7 mb/j, la concentration géographique des réserves pétrolières reflètent indirectement la majoration des trois pays qui représentent plus d'un tiers (35,3%) de la totalité de la production, dont la Russie avec 9 943,3 mb/j, suivis par l'Arabie Saoudite et les États-Unis avec 9 311 et 5 658,6 mb/j respectivement. Parmi les dix premiers producteurs de pétrole qui représentent plus de deux tiers de l'ensemble de production mondiale (65,1%), en trouve six entre elles sont membre de l'OPEP avec une portion de production de plus de 33% à l'échelle mondiale.

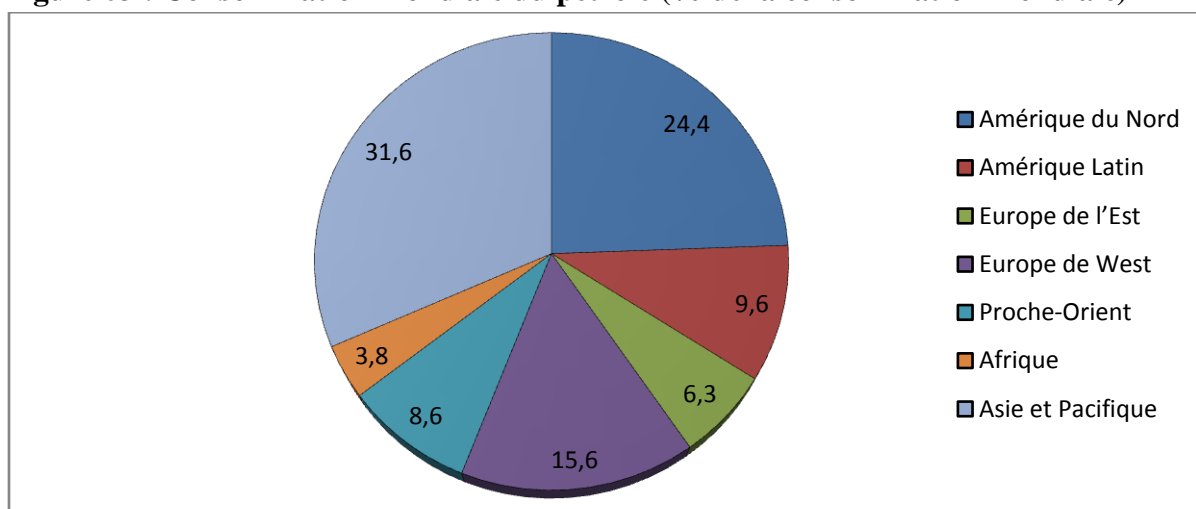
La croissance de la production mondiale de pétrole est de 5,4% par rapport à l'année 2010. Les quatre pays de Proche-Orient ont réalisé une augmentation de leur production à plus de 10% chacun, cette augmentation est le reflet des énormes réserves que ces pays possèdent. De l'autre côté, la production des États-Unis est de 3,9% comme le montre le

tableau ci-dessus, le Mexique enregistre une baisse de plus 1% par rapport à l'année précédente.

Face à la demande croissante des produits des hydrocarbures, augmentation des prix du pétrole et aux progrès technologiques, l'exploitation du pétrole non conventionnel est devenue possible et rentable. De même pour la production offshore qui permet d'exploiter des gisements à la profondeur des mers et des océans, même si leur exploitation actuellement reste partielle.

1.4.2. La consommation mondiale

Figure 03 : Consommation mondiale du pétrole (% de la consommation mondiale)



Source: OPEC « Annual statistical Bulletin 2011/2012 ».

Les régions principales de consommation sont l'Asie avec plus d'un tiers, dont la Chine avec une portion de plus de 10% suivie de Japon et l'Inde, l'Amérique avec environ un quart de la consommation mondiale, les États-Unis seul enregistre un pourcentage de plus de 21%, et l'Europe avec 21,9%, dont la Russie en majoration avec 3,7%. L'Afrique enregistre le plus faible taux, avec seulement de 3,8%, et même si les pays membre de l'OPEP ont un taux très élevé de production du pétrole, leur taux de consommation reste faible (9,4%). Le monde occidental reste donc le plus gros consommateur.

Le ratio production sur la consommation représente le degré d'indépendance des pays consommateurs par rapport aux pays exportateurs du pétrole. La Chine et les États-Unis ont un ratio inférieur à 1, ce qui signifie que ces deux pays, leur consommation est supérieure à leur production, donc, ils sont largement dépendants des pays exportateurs du pétrole.

2. La structure du marché international du pétrole

Depuis la découverte du pétrole, il existe un marché où se confronte l'offre et la demande afin de fixer un prix, mais après les différents chocs pétroliers connus, les compagnies pétrolières nationales et internationales ont construit un marché bien organisé afin d'éliminer ou, au moins de limiter les risques des variations ou volatilités des prix du pétrole brut.

2.1. Le marché international du pétrole

Le marché international du pétrole brut contient, aujourd'hui, un marché physique au comptant (spot), un marché physique à terme avec une livraison assurée ultérieurement et un marché financier.

2.1.1. Le marché physique au comptant

Le marché physique au comptant (spot) ou le marché libre est un lieu d'échanges au jour le jour du pétrole brut. Il concerne les livraisons effectuées au comptant. Sur ce marché, le pétrole n'est pas présent physiquement, il s'agit seulement d'une mise en contact entre le vendeur et l'acheteur¹. Les intermédiaires dont le rôle est purement commercial jouent un rôle important, autrement dit les « traders » et les « courtiers » spécialisés dans le domaine pétrolier (Philbro, Marc Rich ...) qui assurent la fluidité du marché. Le prix spot est déterminé par l'offre et la demande.

2.1.2. Le marché physique à terme

Le fonctionnement du marché à terme ou « forward », est comme le marché spot, mais les délais sont plus longs, la règle du marché oblige l'acheteur à préciser le volume et le vendeur à préciser la date de disponibilité de la cargaison.

Le marché forward permet aux acteurs de s'affranchir du risque du prix grâce à la couverture « hedging »², qui consiste à compenser le risque pris sur le physique par le risque inverse sur le forward.

¹ AYOUB Antoine, « le pétrole : économie et politique », Economica, 1996, p98.

² Le hedging correspond à des opérations ou à une suite d'opérations qui ont pour objectif de couvrir, en partie ou intégralement, un risque de variation défavorable d'un actif (devise, indice, taux,...). Les opérations de hedging

2.1.3. Le marché financier

Pour se protéger contre l'instabilité quotidienne des cours, les acteurs sur le marché pétrolier ont institué un système de type boursier avec les marchés à terme où s'échanges en moyenne de trois à cinq fois les volumes échangées sur les marchés physique. Ces bourses de matières premières sont en particulier à New York « NYMEX » (New York Mercantile Exchange), à Londres « IPE » (International Petroleum Exchange) et à Singapour « SIMEX » (Singapour International Monetary Exchange)¹.

Les marchés à terme sont des marchés « barils papiers »², car la plupart des opérations se dénouent par compensation et ne donne pas ainsi lieu à des livraisons physiques. La plus par des opérateurs n'attendent pas la date d'échéance de leur contrat.

2.2. Les intervenants sur le marché du pétrole

Le marché pétrolier a connu depuis sa création plusieurs phases de mutations, ces changements prennent de nombreuses formes de marché que ce soit monopsonne, monopole ou oligopole. Les pays producteurs du pétrole ou offreurs représentés essentiellement par le cartel de l'OPEP, et les pays consommateurs ou demandeurs qui sont soit développés comme les pays européen, États-Unis et Japon ou en voie de développement tel que l'Inde et la Chine. La distinction entre les différents intervenants sur le marché pétrolier se fait à travers l'offre et la demande.

2.2.1. Du côté de l'offre

Les compagnies pétrolières des pays exportateurs ont dominé l'offre du pétrole jusqu'au début des années 1970. Cette période a connu l'émergence des compagnies pétrolières publique notamment dans les pays membre de l'OPEP, qui décident de nationaliser des avoirs des compagnies pétrolières étrangères opérant sur le territoire de ces pays. Ces compagnies détiennent une part très importante du marché pétrolier.

¹ PERCEBOIS Jacques, « énergie et théorie économique, à propos de quelques débats contemporains », Ed. Cujas, Paris, 1997, p55.

²Sont souvent réalisées en utilisant des contrats ou des options disponibles pour les différentes catégories d'actifs sur les marchés dérivés organisés ou sur les marchés dérivés de gré à gré.

D'autre part, les compagnies pétrolières internationales (Oil of new Jersey, Texaco, Gulf Mobil...) sont en mesure de concurrencer les compagnies pétrolières publiques ou nationales. Et d'un degré moins, les compagnies pétrolières des pays importateurs tel que, les compagnies pétrolières indépendantes américaines (Arco, Amoco, Conoco...) et compagnies publiques ou semi-publiques (la Compagnie Française des Pétroles « CFP », Ente Nazionale Idrocarburi « ENI », Société Nationale Elf-Aquitaine.

2.2.2. Du côté de la demande

Si le pétrole brut provient essentiellement du Proche-Orient, sa destination par contre, est principalement l'Europe, Amérique du Nord, la Chine et Japon. Les États-Unis sont de loin le premier pays consommateur, suivi de la chine, Japon et la Russie.

Les raffineries représentées par les compagnies multi internationales, représentent la grande partie de la demande sur le marché pétrolier, dont le rôle est d'acheter le brut pour le raffiner et le revendre sous forme de produits dérivés de pétrole.

En réaction au premier choc pétrolier en 1973, les pays importateurs du pétrole ont fondé une Agence Internationale de l'énergie (AIE)¹, qui vise deux objectifs : la sécurité des approvisionnements et l'indépendance énergétique. De ce fait, les pays membres de l'AIE sont tenus de posséder en permanence, l'équivalent de 90 jours d'importations nettes de pétrole brut (basés sur la moyenne des importations de l'année précédente)².

Les intermédiaires sur le marché pétrolier sont des sociétés de trading « traders », qui exercent une activité purement commerciale, ces sociétés servent de relais commercial entre les producteurs du pétrole brut et les consommateurs.

¹ L'AIE fut créée en 1974 par les pays importateurs de pétrole en réaction au triplement du prix du pétrole brut par les pays de l'OPEP. Les Etats membres, au nombre de vingt-six, sont : l'Australie (1979), l'Autriche (1974), la Belgique (1974), le Canada (1974), la République Tchèque (2001), le Danemark (1974), la Finlande (1992), la France (1992), l'Allemagne (1974), la Grèce (1977), la Hongrie (1997), l'Irlande (1974), l'Italie (1978), le Japon (1974), la République de Corée (2001), le Luxembourg (1974), Les Pays-Bas (1974), la Nouvelle Zélande(1977), la Norvège (1974), le Portugal (1981), l'Espagne (1974), la Suède (1974), la Suisse (1974), la Turquie (1981), le Royaume-Uni (1974) et les Etats-Unis (1974).

² HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p 33.

2.3. Les déterminants des prix du pétrole

L'instabilité du marché pétrolier et la volatilité des prix s'expliquent par plusieurs facteurs qui sont très difficiles à prévoir, et qui tiennent aussi bien aux fondamentaux du marché pétrolier qu'au poids des incertitudes géopolitiques. L'ensemble de ces facteurs peuvent influencer le niveau du prix du pétrole soit à court à long terme.

2.3.1. Les déterminants à court terme

Il y a plusieurs facteurs qui permettent de déterminer les prix du pétrole à court terme, à savoir des facteurs fondamentaux du marché (l'offre et la demande), et les facteurs financiers ayant trait à la spéculation sur le marché à terme et au cours du dollar américain (monnaie des échanges du pétrole).

✓ **La demande :** La demande du pétrole brut provient essentiellement par des raffineurs, donc elle est conditionnée par la demande en produits raffinés exprimée par les consommateurs finaux. La demande des produits raffinés (carburants, fioul...) est conditionnée par la croissance économique dans les grandes zones de consommation, facteurs saisonnières (augmentation de la demande en hiver) et les aléas climatiques, ainsi, la période de maintenance des raffineries qui implique une baisse de la demande ;

✓ **L'offre :** Par rapport à l'offre, il existe plusieurs qualités (Brent, WTI et Arabian Light), l'offre contrairement à la demande n'est pas saisonnière, mais continue tout au long de l'année, la capacité de production du pétrole jouent un rôle important sur la détermination des prix. L'OPEP qui représente un potentiel gigantesque de réserves assure environ 40% de la production du pétrole mondiale, cette capacité de production excédentaire constitue un facteur clé de régulation de l'offre et de contrôle des prix du pétrole en période d'instabilité.

La capacité de production d'un gisement au début est croissante, et l'extraction du pétrole est facile et moins coûteux, dès que la moitié des réserves de ce gisement sera consommée, sa capacité tend vers le déclin, et son exploitation devient plus chers. Ce phénomène est connu sous le nom de « Pic de production » qui représente le sommet de la production juste avant son déclin.

✓ **Les fonds spéculatifs** : L'activité des fonds spéculatifs n'a pas de relation directe avec l'activité pétrolière, mais leur puissance financière leur permet d'influer sur les cours du pétrole brut en prenant des positions sur ces marchés.

✓ **Le cours Dollar** : le prix international du pétrole est libellé en dollar américain, L'évolution du prix du pétrole et le cours du Dollar sont corrélés négativement, soit une relation décroissante, ce qui veut dire, la montée du cours du Dollar implique une baisse du prix du pétrole et vice-vers-ça.

✓ **La psychologie des acteurs du marché** : La psychologie des acteurs du marché détermine leur comportement en tant qu'acheteurs ou vendeurs. En période calme, les acteurs sont sereins et n'achètent ou ne vendent qu'en fonction de leurs besoins. En période agitée ou incertaine, des comportements d'achat ou de vente massive apparaissent, par exemple, lorsque le marché est déprimé, et que les prix sont bas, certains vendeurs paniquent et cherchent à liquider leur production physique ou leur position financière, accentuant la baisse des cours. Et lorsque le marché craint la pénurie, les consommateurs ont tendance à acheter plus pour stocker plus afin de se prémunir contre d'éventuelles ruptures d'approvisionnement.

2.3.2. Les déterminants à long terme

A long terme, le prix du pétrole brut et ces différents produits dépendent d'un côté, de leurs coûts de production, de raffinage, de transport et de distribution, et de l'autre côté, par les coûts sociaux.

✓ **Le coût de production** : Le coût de production représente la variable fondamentale de la détermination des prix sur le marché international. Ce coût dépend de la qualité de gisement pour l'extraction, et le progrès technologique. Le coût de production contient les coûts suivant ; dépenses d'exploration, dépenses de recherche et de développement et les dépenses d'exploitation. Le coût moyen de production des pays membre de l'OPEP s'élève à 3,8 dollars/baril, soit compris entre 0,4 et 4 dollars/baril. Tandis que, ceux des pays d'Europe et Etats Unis sont compris entre 3,2 et 15 dollars/baril.

✓ **Le coût de raffinage** : La transformation du pétrole de son état brut aux produits prêt à commercialiser et à consommer (carburant, fioul, gazole...) nécessite des coûts qui sont estimés en moyen de 4 dollars/baril.

✓ **Le coût de transport** : Le transport de matière première (pétrole brut) de leur localisation vers les pays consommateurs (raffineries), se fait à travers deux voies, soit par

voie terrestre par conduite oléoducs, ou par voie maritime (navires pétroliers). Le coût de transport varie selon la distance, soit du point de départ jusqu'à la destination finale du pétrole. Son coût est estimé entre 1 et 3 dollars/baril.

✓ **Le coût de distribution :** Le coût de distribution des produits pétroliers varie selon les stations utilisées pour les consommateurs, les stations de services pour grands publics et les raffineries qui sont généralement liées par voie oléoducs. Le coût moyen de distribution est de 7 dollars/baril.

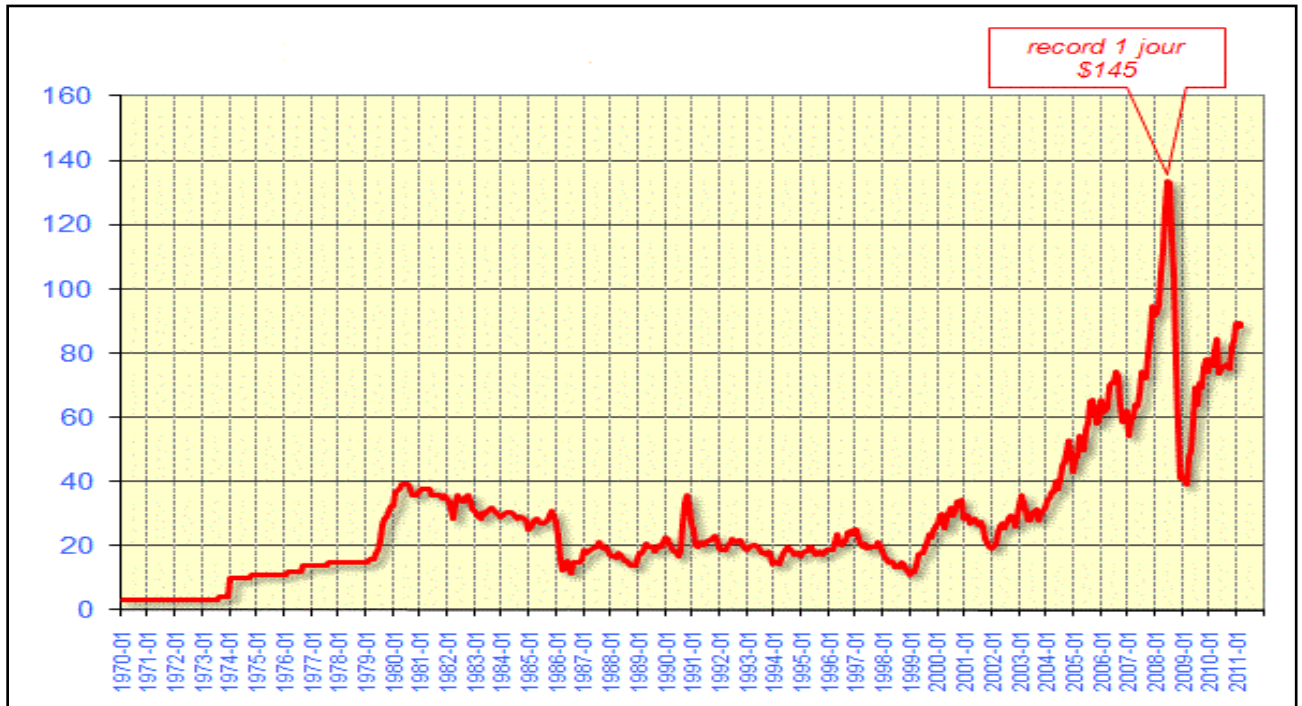
✓ **Le coût social :** Suite au phénomène de réchauffement climatique, la coordination internationale entre les puissances publiques oblige les compagnies pétrolières à payer une somme d'argent sous forme d'une taxe carbone, achat d'un permis d'émission et l'usage du pétrole en générale. Ces taxes sont intégrées au prix du pétrole sous le nom de coût social, qui sert à diminuer le taux de pollution et la préservation de l'environnement naturel.

3. Un aperçu sur les variations des prix du pétrole

La date de bouleversement du marché pétrolier est bien l'année de 1973. Avant cette date, les compagnies du cartel des sept sœurs¹ qui regroupent toutes les majors ont dominé le marché. Cette période est caractérisée par la stabilité des prix du pétrole. À partir des années 1970, comme le montre la figure suivante, le marché a connu plusieurs périodes de fluctuation des prix, soit à la hausse ou à la baisse, qui ont considérablement secoué les économies des pays importateurs et des pays exportateurs du pétrole. L'instabilité du prix du pétrole peut se traduire par un choc ou un contre choc pétrolier.

¹ On les appelle également « Majors », ce sont les plus grandes compagnies occidentales, celle-ci, au nombre de sept, dominaient toute l'industrie pétrolière : Standard Oil of New Jersey, Standard Oil of California, Texaco, Gulf Mobil, Royal Dutch Shell, Chevron et British Petroleum.

Figure 04 : L'évolution du prix du pétrole brut (WTI) 1970 - 2010



Source : www.france-inflation/economie/energie/prix

3.1. Le concept « choc pétrolier » et « contre choc pétrolier »

Les besoins en pétrole ne cessent de croître corrélativement à l'expansion industrielle qui suit la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs phénomènes accroissent la dépendance des pays industrialisés, la nationalisation des compagnies pétrolières et les regroupements en cartel.

3.1.1 Le choc pétrolier

Le choc pétrolier est **un concept occidental** donné pour définir la situation dans laquelle les prix du pétrole atteignent un niveau record dans un délai très court (hausse brutale des prix), en contribuant au ralentissement de l'activité économique pour les pays industrialisés¹. Cette brutale augmentation, n'a pu se réaliser que grâce à une évolution du marché favorable aux pays exportateurs. En effet, ce phénomène mis ces derniers dans une conjoncture favorable grâce aux entrées massives qu'ils enregistrent, (ce phénomène est surnommé par les pays exportateurs « un boom pétrolier »).

¹ PERCEBOIS Jacques, « Economie de l'énergie », Préface de MAINGUY Yves, ED. Economica, 1989, p 24.

Les facteurs explicatifs d'un choc pétrolier sont multiples et varient d'une crise à l'autre. Le déséquilibre entre l'offre et la demande ainsi que les tensions géopolitiques constituent les deux grandes variables explicatives des variations du prix du pétrole.

Les chocs pétroliers sont survenus en 1973, 1979-1980 et dernièrement en 2008. Ils sont de 02 types :

✓ **Un choc d'offre :** La baisse de la production du pétrole implique une chute de l'offre sur le marché mondial, ce qui provoque un déséquilibre, même si la demande réellement n'est pas augmenté, l'offre devint inférieur à la demande. De ce point de vue, les prix du pétrole brut enregistrent une hausse brutale. Ce phénomène est appelé « choc d'offre » de pétrole, cette rupture de l'offre est en grande partie provoqué par le comportement des producteurs, à qui revient la décision d'augmenter ou de diminuer l'offre du pétrole sur le marché.

Le marché pétrolier a connu deux choc pétroliers d'offre à s'avoir ; Le choc pétrolier de 1973 dû à la guerre du Kippour et le choc pétrolier de 1979 dû à la révolution islamique Iranienne. Ces deux chocs d'offre étaient survenus en phase de ralentissement économique ; ainsi, l'augmentation des prix du pétrole n'est pas provoquée par une augmentation de la demande mais pour une baisse de la production et de l'offre sur le marché à cause de conflits au Moyen-Orient.

✓ **Un choc de demande :** Un choc de demande est origine d'une augmentation de la demande par rapport à l'offre sur le marché pétrolier, il est caractérisé d'une hausse des cours des barils du pétrole. Contrairement au choc de l'offre, celui-là, est provoqué par le comportement des consommateurs. Le choc de demande dépend d'une manière générale des demandeurs du pétrole sur le marché qui dépend de la situation économique d'un pays. Autrement dit, le choc pétrolier de demande survient dans un contexte d'expansion économique qui encourage la consommation pétrolière.

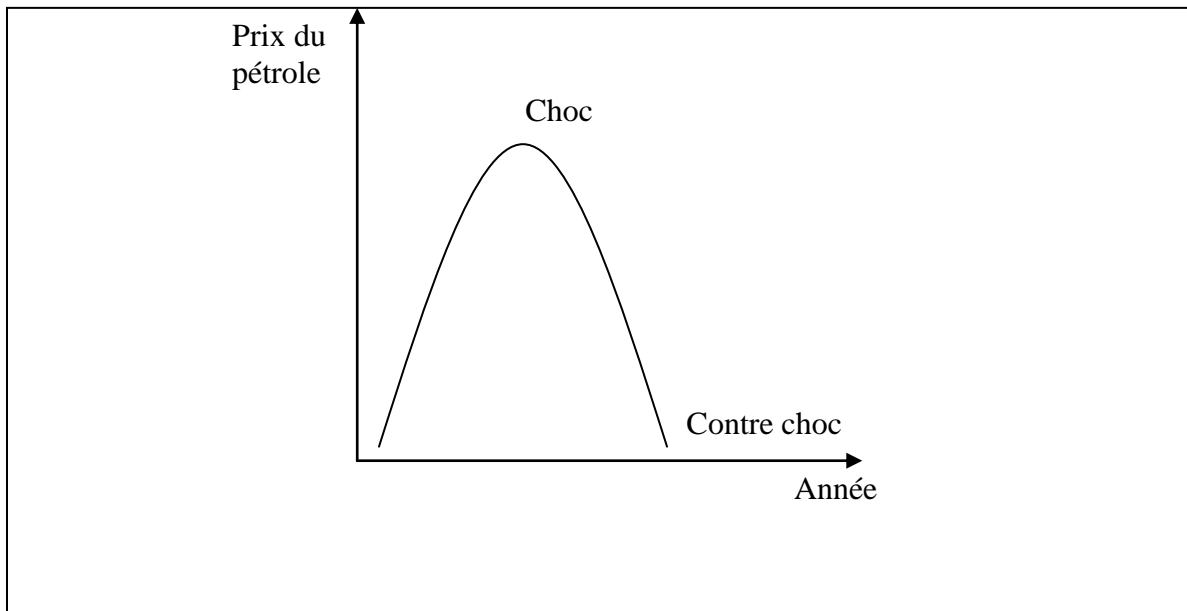
Le choc pétrolier de 2008 est un exemple d'un choc de demande, dans la mesure où il est dû à une forte augmentation de la demande, suite à une expansion économique de certains pays émergents. (Chine, Inde et d'autre pays asiatique), par conséquent, le prix du baril a pu franchir les 100 dollars/baril en janvier 2007 pour passer à 145.85 dollars/baril en juillet 2008.

3.1.2. Le contre choc pétrolier

Le contre choc pétrolier est la chute brutale des prix du pétrole sur le marché pétrolier international, cette situation est généralement vient après la période de choc pétrolier, il est le résultat d'un surplus de production. Les contre chocs apparus sont ; en 1986, 1997-1998 et en 2009.

La relation entre le choc pétrolier, qui est une augmentation considérable et imprévisible du prix du pétrole, et le contre choc pétrolier, qui est une chute brutale du prix du pétrole sur les marchés internationaux du pétrole est représenté dans le schéma suivant.

Figure05 : Représentation d'une crise pétrolière



Source : HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p59.

D'après ce schéma, il existe une relation de causes à effets entre un contre choc pétrolier et un choc pétrolier. Cette relation signifie qu'un choc pétrolier peut être à l'origine d'un contre choc pétrolier (et vis-vers-ça) dans la mesure où, la hausse des prix encourage d'un côté la production (offre) du pétrole et de produits pétroliers, et décourage d'autre côté, la consommation (demande). Cette situation finira par faire subir aux prix du pétrole une baisse due à l'augmentation de la demande du pétrole sur le marché.

3.2. Les fondements des principaux chocs et contre-chocs pétroliers

La hausse rapide et très forte du prix du pétrole, survenues en 1973 et en 1979-1980, qui, en contribuant à l'accélération de l'inflation et au ralentissement de l'activité économique des pays industrialisés, sont l'une des causes majeures de la récession mondiale des années 1970 et 1980. Dans ce qui suit, on va exposer les origines des chocs et contre chocs, suivant une dimension chronologique.

3.2.1. Le premier choc pétrolier 1973

Au début des années 70, les pays producteur du pétrole, regroupés au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), tentent de réagir face à la dégradation du prix du brut qui, depuis 1950, a baissé de 40% par rapport aux produits industriels.

Le 6 octobre 1973, l'Égypte et la Syrie déclenchent simultanément une offensive militaire surprise contre Israël dans le but de reprendre les territoires occupés par l'État hébreu depuis la guerre des Six Jours de 1967. Ils ont pris pour date le jour du Yom Kippour, la plus grande fête religieuse juive. Quelques jours plus tard, pour accroître la pression sur l'Occident, l'OPAEP (Organisation des Pays Arabe exportateurs de Pétrole) décide de réduire ses exportations de pétrole de 5 % par mois jusqu'au retrait d'Israël des territoires palestiniens. L'organisation décrète par ailleurs un embargo pétrolier envers Israël et les pays considérés comme ses alliés. La tension monte sur les marchés, les cours du marché libre s'envolent littéralement. Passant de 2.59 dollars en octobre 1973 à 11,65 dollars en mars 1974, En 5 mois le prix du pétrole a presque quadruplé. La hausse du prix du brut constitue un véritable choc dans les pays occidentaux.

Le premier choc d'offre pétrolier, cependant, touche les pays industrialisés de façon différent. Les taux de dépendance des économies de ces pays au pétrole varient sensiblement. S'il n'est que de 13% aux États-Unis, il dépasse 60% pour l'Europe occidentale, atteignant même 75% en France, 85% en Italie, tandis qu'il est de plus de 90% au Japon. Ainsi, la détérioration des termes de l'échange qu'ils subissent est associée à un prélèvement extérieur équivalent à environ 3 % du PIB pour la plupart d'entre eux (Japon, France, Italie, Royaume-Uni).

3.2.2. Le choc pétrolier de 1979-1980

La situation dans les années 70 parvient cependant à se stabiliser. Même si l'Agence internationale d'énergie ne joue qu'un rôle secondaire, les pays industrialisés réussissent à réduire leur demande, ce qui provoque une baisse de la production pétrolière de près de 12%, tandis que la création du marché libre de Rotterdam traduit la volonté des Occidentaux de favoriser l'apparition de nouveaux fournisseurs.

Les déclencheurs du second choc d'offre pétrolier sont ; la révolution Iranienne en 1978-1979 et la guerre entre l'Iran et l'Irak en 1980-1981, ces deux grands producteurs mondiaux ont baissé la production du pétrole de plus de 15% au cours de début de l'année 1980, ce qui a engendré une hausse des prix passant de 14 Dollar/baril en 1978 à plus de 35 dollar/baril en 1981.

3.2.3. Le contre choc pétrolier de 1986

Le contre choc pétrolier de 1986 est en grande partie une conséquence d'un changement de stratégie de l'Arabie Saoudite qui a décidé d'augmenter sa part de production afin de récupérer les parts de l'OPEP diminué après l'augmentation de la production du pétrole notamment au Mexique et au Angola, et ce malgré le niveau timide de la demande mondiale, et en d'autre terme, ce contre choc peut être considéré comme une conséquence du premier et du second choc pétrolier. En conséquent, les prix du pétrole ont baissé voire effondré en 1986 aux alentours de 7 Dollar/baril, contre 28 Dollar/baril en 1985, et ce malgré la réduction de près de la moitié de la production de l'OPEP. Afin de faire face à cette situation, les pays de l'OPEP ont décidé de revenir au système des quotas, pour pouvoir réduire leur production, afin de remonter les prix du brut.

3.2.4. Le contre choc pétrolier de 1997-1998

Depuis la fin de l'année 1997, les prix du pétrole se sont effondrés, le pétrole de l'OPEP a perdu 30% de sa valeur, le prix auquel se négocie le baril de Brent ou le baril d'Arabian Light depuis l'été 1998 est de 10 à 11 Dollar/baril¹.

¹TAOUFIK RAJHI, MOHAMED BENABDALLAH et WIDED HMISSI, « Impact des chocs pétroliers sur les économies africaines : une enquête empirique » Février 2005, p 16.

Cette perturbation du marché pétrolier trouve son origine dans la crise Asiatique. Le ralentissement de l'activité économique se traduit par une consommation réduite ramenée au niveau de 1988, car l'Asie est un gros consommateur, dont la croissance avait été la plus forte durant cette période.

Ce déclin, ajouté aux performances étonnantes de l'industrie pétrolière qui, grâce à des technologies de pointe, produisant le brut de manière très importante, crée une situation de surproduction. Selon l'AIE, au deuxième trimestre 1998, l'offre mondiale d'hydrocarbures s'est élevée à 75,2 millions de barils par jour, alors que la demande s'est limitée à 72,4 millions de barils par jour.

L'impact de la chute des prix du brut sur la situation économique et financière est dramatique, notamment pour les pays émergents.

3.2.5. Le choc pétrolier de 2008

Le prix du pétrole a fortement augmenté à partir de 2004, et surtout à la fin 2007 et au début de 2008. Ce nouveau choc est à l'origine d'une augmentation de la demande suite à des raisons, principalement ; la croissance économique de certains pays émergents qui implique une augmentation de leur demande sur le marché pétrolier. L'augmentation de la demande des États-Unis suite à une baisse de leur production, la spéculation sur le marché mondial du pétrole et la baisse de la valeur du Dollar et l'instabilité politique notamment au Moyen-Orient et Nigeria.

Tableau 08 : les effets de recul du prix du baril (en%)

	Algérie	Arabie Saoudite	Iran	Venezuela	Mexique
Sur les recettes d'exportations des hydrocarbures (%)	-21%	-29%	-31%	-31%	-30%
Sur la balance courante (en % du PIB)	-7%	-11%	-4%	-7%	-1%
Sur le solde budgétaire (en % du PIB)	-4,8%	-8,2%	-4,3%	-5%	-2.5%

Source : Maurice DUROUSSET « Le marché du pétrole », ED. Ellipses, Paris, 1999, P.73.

3.2.6. Le contre choc pétrolier de 2009

Le record des cours du pétrole en 2008 (145 Dollar/baril) a pris fin à partir du quatrième trimestre de même année avec un prix inférieur à 100 Dollar/baril, avant qu'il enregistre une valeur inférieure à 40 Dollar/baril au début de l'année 2009. De même, pour la crise de 2009, a connu des effets négatifs notamment sur le plan économique des pays exportateurs de pétrole comme celle de 1998 (Nigeria, Mexique, Algérie...). Mais pour les pays consommateurs ou importateurs du pétrole, ont bénéficié de cette baisse des prix.

La poussée des approvisionnements non conventionnels, principalement l'huile schiste aux États-Unis et les sables asphaltiques au Canada, des liquides de gaz naturel, ainsi que des forages en mer profonde au Brésil, entraînent une hausse de la production hors OPEP, qui atteindra après 2015 un plateau supérieur à 53 mb/j, contre moins de 49 mb/j en 2011 selon l'AIE. Cette tendance se poursuit jusqu'au milieu des années 2020, avant de retomber à 50 mb/j en 2035. La production des pays membre de l'OPEP augmente en particulier après 2020, amenant leur part dans la production mondiale à près de 50% en 2035, contre 42% en 2011. L'augmentation nette de la production mondiale de pétrole est entièrement attribuable au pétrole non conventionnel.

Les réserves prouvées en pétrole sont estimées à 40 ans de la consommation actuelle. Mais compte tenu de la tendance, constatée sur un siècle et demi, à une augmentation quasi constante de la demande, la plupart des experts estiment que la production va inévitablement passer un pic de production, puis décroître. Mais, il y a de fortes divergences sur la date à laquelle il va se produire. D'un côté, les pessimistes pensent qu'il va se produire dans les toutes prochaines années. D'autre côté, les optimistes ne le voient pas arriver avant les années 2050. Entre les deux, il existe des estimations qui le situent dans les années 2020 ou 2030. Selon l'AIE, la demande énergétique mondiale devrait augmenter de plus d'un tiers sur la période s'étendant jusqu'à 2035, dont 60% de cette hausse est représenté par la Chine, l'Inde et le Moyen-Orient. Les pays de l'OCDE à l'horizon, visent à se détourner du pétrole et du charbon, au profit du gaz naturel et des énergies renouvelables.

Dès le début de l'année 2002, correspondant à l'avènement de l'excès de liquidité sur le marché monétaire, la Banque d'Algérie a particulièrement renforcé les instruments indirects de politique monétaire. La Banque d'Algérie a donc utilisé de nouveaux instruments de politique monétaire pour absorber l'excès de liquidité devenu même structurel, à savoir : les reprises de liquidité à sept jours depuis avril 2002, les reprises à trois mois introduites en août 2005, et la facilité de dépôts rémunérés à partir de juin 2005. Les reprises à trois mois permettent d'absorber les fonds prêtables sur le marché monétaire interbancaire considérés comme stables. Quant à la facilité permanente (dépôts à la Banque d'Algérie à 24 heures), elle est rémunérée à un taux fixe annoncé par la Banque d'Algérie. Ce taux est modifié en fonction des fluctuations du marché et de l'évolution de la structure des taux des opérations et interventions de la Banque d'Algérie.

Le cadre légal assigne désormais à la politique monétaire l'objectif ultime d'assurer la stabilité des prix, tout en veillant à la stabilité monétaire et financière, alors le rôle de la politique monétaire est ainsi renforcée, à un niveau permettant de faire face aux éventuels chocs externes.

La politique monétaire algérienne doit encore faire face à certains problèmes structurels, tel que, la liquidité qui s'est fortement accrue sous l'influence des revenus pétroliers des entreprises du secteur des hydrocarbures.

Néanmoins, il convient de noter que les changements opérés reflètent le poids prépondérant que jouent les recettes pétrolières. Par ailleurs, la définition des réformes la nouvelle configuration du rapport monétaire ne semble pas être facile, du fait que le marché international du pétrole est susceptible aux variations de prix, soit à la baisse ou la hausse, souvent non prévues qui peut être provoqué par plusieurs facteurs comme on l'a vu auparavant. Et les plus grandes variations qu'on peut citer sont les flambées des années 1973, 1979-1980, 2008, et les baisses brutales des années 1986, 1997-1998, et 2009. Ces fluctuations influence l'économie mondiale dans son ensemble et à des effets néfastes sur les pays exportateurs autant que les pays importateurs.

***Chapitre 02 : Le poids
des hydrocarbures
dans l'économie
algérienne***

L'Algérie possède un important secteur des hydrocarbures, comptant un portefeuille diversifié de produits. Le domaine minier algérien est d'environ 1.5 million Km² avec des réserves prouvées d'ordre de 45 milliards de tonne en équivalent pétrole¹. Il est à signaler que ces données sont en évolution continue en fonction des nouvelles techniques utilisées dans le cadre de la recherche et d'exploration de ressources naturelles.

La mise en valeur du secteur algérien des hydrocarbures remonte à 1958, peu après la découverte des deux immense champs de pétrole et de gaz à Hassi-Messoud et Hassi-R'mel, dans la région de nord du Sahara. La production du pétrole a été au cœur de l'expansion du secteur des hydrocarbures. De plus, l'année 1991 a vu l'adoption de la loi n°91-21 du 4 décembre 1991, portant sur les hydrocarbures en consacrant l'ouverture du secteur à l'investissement étranger. Cette loi a permis de donner naissance à 60 contrat d'exportation entre la compagnie nationale SONATRACH et des compagnies pétrolières étrangères, et à la création des sociétés mixte dans les activités de services, de maintenance et d'ingénierie.

Depuis les années 1970, la part des exportations des hydrocarbures dépasse chaque année le seuil de 95%. La production et l'exportation des hydrocarbures génèrent des revenus très substantiels pour l'Algérie. En effet, en 2002, les exportations des hydrocarbures ont totalisé 18 milliards de dollars, alors que les importations liées aux opérations du secteur se sont situés à 2 milliards de dollars environ².

Les deux booms pétroliers des années 1970 ont généré d'importants revenus pétroliers qui ont servi aux financements des programmes d'industrialisation de l'économie et à la valorisation des hydrocarbures. Durant cette période, l'Algérie arrivait à financer les importations et à payer les services de la dette extérieurs, bien qu'une période de déstabilisation des indicateurs économiques soit marquée les années suivant la crise pétrolière de 1986 avec la chute du prix du pétrole. Durant cette dernière décennie, l'Algérie a bénéficié encore une fois, d'une aisance financière générée par les exportations des hydrocarbures. Cette aisance financière a permis au pays de lancer de vastes programmes d'investissement, confirmant ainsi, le rôle primordial que joue le secteur des hydrocarbures dans la dynamisation des activités de l'économie.

¹Ministère de l'Energie et des Mines., « Bilan énergétique national 2010 », Edition 2011, Algérie.

² HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p185.

SECTION 01 : Les hydrocarbures en Algérie

Depuis la découverte des gisements de gaz humide et de pétrole léger à Hassi-R'mel en 1956, le secteur des hydrocarbures en Algérie occupait une place primordiale dans l'économie du pays. Les statistiques disponibles sur la part de ce secteur dans l'économie illustre bien cette situation et son influence sur les politiques publiques. Cette influence s'explique par le fait qu'il contribue au plus de 30% du PIB national, soit plus des deux tiers des recettes budgétaires et la quasi-totalité des recettes en devises (97%).

Dans un contexte économique international marqué par un effondrement des prix du pétrole (140 dollars en août 2008 pour seulement 40 dollars en mars 2009) l'Algérie n'est pas épargnée et risque d'être touchée. Par ailleurs, la balance commerciale de l'Algérie a enregistré une baisse de 72,03% en janvier 2009 par rapport à janvier 2008¹, Cette importante baisse s'explique essentiellement par la chute des recettes des hydrocarbures, la hausse des importations et de la consommation nationale, et la stagnation des exportations hors hydrocarbures.

Depuis son indépendance, l'Algérie a vu son secteur des hydrocarbures traversé, de façon alternée, par des périodes fastes et des périodes de crise. Devant cette situation le plan de développement de SONATRACH risque d'être perturbé.

1. Généralité sur le secteur des hydrocarbures en Algérie

Depuis l'indépendance plusieurs réformes ont été à l'origine de l'évolution de secteur de l'hydrocarbure en Algérie, ces réformes sont intervenus, plus particulièrement durant les périodes d'instabilité du marché pétrolier dans le but de minimiser les effets adverses des fluctuations du prix du pétrole sur l'économie algérienne. Ainsi, une période de nationalisation du secteur a marqué les années 70, une période d'ouverture et de libéralisation du secteur durant les années 80 et une période qu'on peut qualifier d'essai de privatisations a marqué les années 2000.

Suite aux réformes du secteur des hydrocarbures, les activités de la SONATRACH ont connu une évolution remarquable qui a permis à cette société d'être le pilier principal de l'industrie pétrolière et gazière.

¹ Selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS).

1.1. Le groupe SONATRACH

SONATRACH est une compagnie nationale algérienne qui a pour missions de valoriser, de façon optimale, les ressources nationales d'hydrocarbures et de créer des richesses au service du développement économique et social du pays.

Depuis sa création, SONATRACH a réussi à acquérir une forte capacité d'intégrer les nouvelles technologies, à asseoir une présence prouvée et fiable sur les marchés internationaux des hydrocarbures liquides et gazeux et à capitaliser son expérience du partenariat avec les compagnies internationales de tailles et d'origines géographiques différentes. Elle s'est également adapté au nouvel environnement économique mondial en diversifiant ses activités, et par conséquent, investit d'autres créneaux économiques notamment les mines, la génération électrique, l'eau, le transport aérien et maritime...etc. La SONATRACH est présente dans plusieurs projets avec différents partenaires en Afrique, en Amérique Latine et en Europe

1.1.1. Présentation du groupe SONATRACH

La société nationale algérienne pour la recherche, l'exploitation, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures et de leurs dérivés (SONATRACH), a été créé le 31 décembre 1963 par le décret N° 63/461, ayant comme principale mission la prise en charge les activités aval¹ de l'industrie pétrolière à savoir la commercialisation et le transport des hydrocarbures. En suite son rôle s'est progressivement développé dans les activités amont².

La SONATRACH est définie, sur le plan juridique comme une entreprise publique à caractère commercial, chargée de la mise en valeur des hydrocarbures. Selon la loi N°86/14 du 19 aout 1986, La SONATRACH est un instrument de puissance publique qui permet d'organiser les opérations relatives aux appels d'offres pour l'attribution des permis de recherche et d'exploitation du domaine des hydrocarbures selon le régime du partage de la production. Et, la loi N°05/07 du 28 avril 2005, définit la SONATARCH comme étant, une société commerciale dont toutes les démarches doivent avoir une finalité économique. Elle

¹ L'activité aval a en charge toutes les activités pétrolières allant du processus de raffinage du pétrole brut en produits pétroliers jusqu'à la distribution, au marketing et à l'expédition des produits.

² L'activité Amont recouvre les métiers de recherche, d'exploration, de développement et de production d'hydrocarbures.

doit se confronter à la concurrence pour obtenir des concessions sur des périmètres du domaine des hydrocarbures ainsi cette loi décharge la SONATRACH de sa mission de puissance publique. Cette mission est octroyée à deux agences nationales indépendantes, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière à savoir :

- **ALNAFT** : l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbure.
- **ARH** : l'agence nationale du contrôle et de la régulation des activités des hydrocarbures.

Par ailleurs, la SONATRACH est une société par action (SPA), régie par un statut de droit commerciale, elle est organisée sous la forme d'un groupe international. Son organisation s'articule autour de 4 grandes activités : activité amont, activité transport par canalisation, activité aval et activité commercialisation des hydrocarbures.

Le groupe SONATRACH présente deux caractéristiques :

- **La SONATRACH est un groupe public** : dont le seule actionnaire est l'Etat algérien. Sa principale mission est d'assurer une position satisfaisante des réserves en hydrocarbures. Pour atteindre cet objectif il compte sur ces propres moyens et sur les associations contenues des compagnies pétrolières internationales.
- **La SONATRACH est un groupe commercial** : qui cherche le profit, ce qui lui permet de réaliser des projets rentables seul ou avec des partenaires étrangers tout en partageant les risques liés aux activités amont et aval de l'industrie pétrolière.

1.1.2. La place de la SONATRACH dans l'économie nationale

La place que la SONATRACH a acquise revient au rôle que joue l'industrie des hydrocarbures dans l'économie algérienne, aussi bien pour les activités de productions que pour celles de la commercialisation.

✓ La SONATRACH génère des revenus importants

La SONATRACH alimente les caisses de l'Etat en revenus pétroliers et gazier, cette croissance est due essentiellement à¹ :

¹ HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p160.

- L'amélioration de la valeur de la production vendue par la société qui a augmenté de 7% en 2006 soit un accroissement de 260 milliards de DA ;
- L'augmentation des exportations en hydrocarbures qui se sont élevés en 2007 à 59,6 milliards de DA contre 53,6 milliards de DA en 2006 ;
- La hausse du prix du pétrole brut en 2007 en passant à 74,7 dollars/baril contre 65,8 dollars/baril en 2006 ;
- L'amélioration de la parité du dinar par rapport au dollar : 73DA pour 1 dollar en 2006 contre 69.4DA pour 1 dollar en 2007.

Afin de protéger ses acquis et pour maintenir un niveau de croissance satisfaisant, le groupe essaye de développer des partenariats étrangers dans l'exploitation pétrolière.

✓ **La SONATRACH est le pilier de l'industrie pétrolière en Algérie**

La SONATRACH est devenue l'instrument de souveraineté de l'Etat algérien. Elle a fourni des efforts de particuliers dans la construction d'une base industrielle axée essentiellement sur :

- La construction de raffineries (Arzew, Skikda, Hassi-Messoud, Ain-Amenas) ;
- L'exportation de grande quantité de pétrole et de gaz ;
- La distribution et la commercialisation des produits pétroliers ;
- La construction de canalisations ;
- Le développement des industries para pétrolières et la formation de cadre qualifié.

En effet, en 2008 le groupe a réalisé 16 découvertes d'hydrocarbure, et en 2009, a annoncé la découverte de 4 nouveaux gisements de gaz¹. De plus, le ministre de l'énergie et des mines² a indiqué que 31 nouvelles découvertes d'hydrocarbures ont été opérées en efforts propres par SONATRACH en 2012 et a précisé que 300 découvertes ont été réalisées depuis la nationalisation des hydrocarbures en 1971.

✓ **La présence du SONATRACH sur le marché international**

La SONATRACH est devenue un groupe pétrolier et gazier de dimension internationale avec une importante implantation sur le marché européen, américain et une présence sur le

¹« SONATRACH Une Compagnie Pétrolière & Gazière Intégrée Ans au Service du Développement National », 2012, p27.

² Yousef YOUSF ministre de l'Energie et des Mines dans son interview avec le journal « Echaâb ».

marché asiatique. Ce type d'implantation permet au secteur pétrolier algérien d'acquérir une position stratégique sur le marché international du pétrole et de tirer profit des opportunités d'une telle position en plus d'être¹ :

- Le leader en Afrique et dans le bassin méditerranéen ;
- Le 12^{ème} sur le plan mondial ;
- Le 2^{ème} pour le gaz naturel liquéfié, le 3^{ème} pour le gaz naturel.

1.1.3. Les obstacles liés au développement du groupe

Néanmoins le groupe fait face à de véritables obstacles freinant sa lancée et son développement, les principaux sont :

- **Très forte concurrence** : l'émergence de nouveaux acteurs sur le marché pétrolier international et de nouvelles sources d'hydrocarbure a engendré une situation de déséquilibre et de concurrence entre les différents acteurs.
- **La contraction de la clientèle** : le nombre de clients par produit a diminué considérablement durant les années 90 en raison des fusions et des acquisitions entre groupe pétrolier d'une part, et en raison de l'abondance de l'offre qui trouve pas d'acquéreurs d'autre part.

L'Algérie est un pays producteurs et exportateurs du pétrole ses richesses se partagent entre production et commercialisation du pétrole et du gaz.

1.2. Les réformes du secteur des hydrocarbures en Algérie

Avant la nationalisation des hydrocarbures, l'industrie pétrolière de l'Algérie était régie par les accords pétroliers Algéro-français du 29 juillet 1965 qui ont défini² :

- Le cadre de l'exercice des activités par les sociétés françaises en Algérie et les mesures particulières dont elle pouvait bénéficier ;
- Le cadre de la création d'une société en participation (50%-50%) appelée ASCOOP (association coopérative) chargée de la recherche et de la production.

¹ www.city-dz.com

² Ali EL-KENZ, Mahfoud BENOUNE, « Le hasard et l'histoire : entretien avec BELAID ABDESSELAM », Tome 1, Ed. ENAG, 1990, p 421.

L'ASCOOP a réalisé en quelques années 35 forages et puits, et en 1969, elle a commencé à donner des signes de réduction de l'effort de recherche de l'investissement, ce qui a conduit le partenaire algérien à demander au partenaire français de se conformer aux engagements pris. L'échec des négociations tenues entre les deux parties a conduit le « président Boumediene » a annoncé la nationalisation du secteur d'hydrocarbures et des activités des sociétés pétrolières algériennes le 24 février 1971 et a révisé le texte réglementaire en vigueur tel que le code pétrolier saharien (ord N°58-11 du 22 novembre 1958)¹.

1.2.1. Nationalisation du secteur des hydrocarbures

De ce fait, la nationalisation du secteur s'est déroulée en deux phases :

✓ Nationalisation partielle

L'Algérie a réalisé une nationalisation partielle des hydrocarbures avec la prise du contrôle majoritaire (51%) dans toutes les sociétés de production et la nationalisation complète de tous les réserves de gaz naturel et du transport des hydrocarbures par canalisation.

✓ Nationalisation totale

Le 12 avril 1971 l'Algérie a nationalisé la totalité de l'industrie pétrolière avec l'abandon du régime des concessions et l'instauration du régime d'association contrôlée à 51% par SONATRACH pour toute compagnie désirant exercer des activités de recherche, d'exploitation et des production des hydrocarbures.

1.2.2. L'ouverture et la libéralisation du secteur pétrolier

La chute brutale du prix du pétrole en 1986, s'est accompagnée du déclin de la production pétrolière, ce qui a nécessité la mise en place d'une stratégie plus libérale qui permettait à la SONATRACH d'accéder aux techniques d'exploration et de production plus avancées. C'est pour cela que l'Etat algérien a mis en place la loi 86/14 du 19 août 1986 pour le pétrole et ces amendements 91/21 le 04 décembre 1991 pour le gaz naturel. Cette adaptation a abouti à la signature de nouveaux contrats avec des compagnies pétrolières étrangères, à l'introduction de nouvelles techniques de recherche et à une meilleure implication de la SONATRACH dans ce nouveau type de partenariat.

¹ Ali EL-KENZ, Mahfoud BENOUNE, Op cité.

L'amélioration des types et des conditions de partenariat basé sur les principes de l'intérêt mutuel, du transfert de technologie, du partage de moyens et des risques s'est traduit par :

- La découverte d'importantes quantités de pétrole et de gaz qui ont été mis en évidence à partir de 1993 et développées progressivement ;
- La mise à niveau des outils de production, avec la sortie de la société nationale sur la scène internationale en amont et en aval ;
- L'ouverture progressivement à des participations étrangères en les autorisant à faire de l'exploitation pétrolière au pays en vertu d'accords de concession¹, de contrat de service² ou de contrat de partage de production³;
- Réaffirmé la propriété de l'Etat sur les réserves d'hydrocarbures et le monopole délégué aux entreprises publiques algériennes en matière de recherche et d'exploitation des hydrocarbures avec possibilité d'exercice des personnes morales étrangères de ces activités en association avec la SONATRACH .

On peut affirmer qu'il s'agit d'un secours jugé nécessaire aux compagnies pétrolières étrangères, d'un compromis satisfaisant pour toutes les parties et qui a d'ailleurs très bien fonctionné en suscitant l'adhésion massive des partenaires étrangers.

1.2.3. Le repositionnement de la SONATRACH

La décennie 2000 a connu une croissance économique soutenue par l'augmentation des prix du pétrole. Cette décennie a aussi connu la promulgation d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures : la loi N°05-07 du 28 avril 2005 révisée par l'ordonnance 06-10 du 29 juillet 2006. Cette loi a refondu en profondeur le régime de partage de production, en soustrayant à la SONATRACH le contrôle majoritaire de la production (51% au minimum) sur le total des explorations des gisements de pétrole brut ou gaz et son remplacement par un droit de

¹Ce régime a été modéré par la création de la SONATRACH, son mécanisme est de conclure entre une société pétrolière ou un groupe de sociétés pétrolières et l'Etat algérien, la libre disposition des produits mis à jour moyennant le paiement d'un loyer annuel et d'une redevance calculés sur le volume de la production.

²Des accords ont été conclus entre l'Etat algérien, la SONATRACH et de nombreuses compagnies, par lesquels il a été confié à ces partenaires étrangers des activités de recherche et d'exploration ...

³Instauré dans un contexte d'effondrement des recettes extérieures et de compression des activités d'exploration, le régime a été établi en Algérie par la loi de 1986 pour le pétrole, et ses amendements de 1991 pour le gaz naturel. L'objectif du système de contrat de « partage de production » consiste à mettre la compagnie nationale SONATRACH en position privilégiée en lui attribuant directement des zones attractives tout en faisant d'elle pour les autres zones un partenaire obligatoire et dominant ($\geq 51\%$) pour les associations avec les compagnies étrangères.

préemption volontaire (pas obligatoire) pour la SONATRACH. Cette loi avait comme objectifs :

- La libéralisation de l'amont et l'aval du secteur d'hydrocarbures ;
- La suppression du monopole de l'Etat sur ce secteur en tant que propriétaire du domaine minier et la transformation de la SONATRACH à une société par action soumise aux règles de la commercialisation au même titre que les autres compagnies ;
- La mise en place d'un climat de libre concurrence dans ce domaine, un tel climat rendra le régime des investissements plus attractif des compagnies étrangères.

Avant même son entrée effective en vigueur, cette loi a été sensiblement remaniée par l'ordonnance du 30 juillet 2006 qui a rétabli la majorité automatique (51% au minimum) au profit de la SONATRACH, et confirmé le monopole de la compagnie nationale sur les activités de transport et de raffinage.

Le gouvernement a lancé en janvier 2012, un projet de révision de la loi sur les hydrocarbures de 2005, afin de rendre le secteur plus attractif pour les investisseurs étrangers. Cette loi vise à faciliter les investissements, notamment étrangers dans l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures, introduit de nouveaux avantages fiscaux et fixe les grandes lignes de l'exploration et l'exploitation des énergies non conventionnelles et offshore. Le projet de modification propose notamment d'annexer les impôts à verser par les entreprises étrangères sur les bénéfices et non plus sur le chiffre d'affaires. En plus des avantages fiscaux, les sociétés qui investiront dans l'exploration des ressources non conventionnelles se verront accorder des licences de prospection pour une durée allant jusqu'à 11 ans et des licences d'exploitation de 40 ans pour le gaz et de 30 ans pour le pétrole¹. Le Conseil des ministres a examiné et approuvé le projet de loi modifiant la loi 05-07 relative aux hydrocarbures, le lundi 17 septembre 2012, et le texte est entré en vigueur en février 2013.

A l'origine de cette réforme, on peut citer non seulement l'intérêt déclinant des compagnies pétrolières internationales pour les blocs algériens ces dernières années, souvent imputé à un cadre fiscal peu attractif, mais aussi le potentiel croissant que représentent des ressources non-conventionnelles et nécessitant des technologies de pointe.

¹ Ministre de l'énergie et des mines

1.3. La fiscalité pétrolière en Algérie

La loi de finances (LF) 2013, basée en fait sur un prix de référence du baril de pétrole à 37 dollars, table sur une fiscalité pétrolière de 1 615,9 MD, pour toute l'année 2013. La fiscalité pétrolière recouvrée en quatre mois représente ainsi près de 96% de la fiscalité pétrolière prévisionnelle pour l'année 2013, ce qui reflète le rôle primordial de la fiscalité tirée principalement du pétrole en Algérie. Il est ainsi nécessaire de mettre l'accent sur l'organisation pétrolière des importantes taxes et impositions adoptées en Algérie dans ce domaine.

1.3.1. L'organisation de la fiscalité pétrolière en Algérie

La fiscalité pétrolière en Algérie consistait, pendant longtemps, en une redevance assise sur la production pétrolière, un impôt sur les revenus pétroliers et des bonus au droit d'entrée qui représentait des contributions financières variables à la charge du bénéficiaire du titre minier. Le niveau de la fiscalité pétrolière dépend du niveau des revenus pétroliers reçus par le pays qui varie à leur tour en fonction de :

- L'évaluation du prix du baril de pétrole;
- Type de relation entre les compagnies pétrolières et l'Etat.

Les revenus tirés des exportations d'hydrocarbures ont connu une évolution marquée par des fluctuations parfois importante des prix du brut. Dans un pays rentier, l'augmentation des prix du pétrole se traduit par l'augmentation de la part de la fiscalité d'hydrocarbure dans les recettes totale et dans le PIB du pays, et la réduction simultanée de la part de la fiscalité ordinaire ce qui rend l'économie de plus en plus dépendante de cette ressource :

- **Par rapport au PIB** : à partir de 1974-1975, ces revenus ont représenté en moyenne 16% à 25% du PIB à l'exception des années 1986 à 1990 qui ont marqué une chute des cours du pétrole, et des années 2000 à 2002 qui ont marqué une hausse continue des cours du pétrole. Au cours de l'exercice 2002, la contribution au PIB des recettes fiscales tirées sur les activités des hydrocarbures a été presque de 40%.
- **Par rapport au totale des recettes** : durant la décennie 2000, la fiscalité pétrolière a représentée entre 40 et 60% des recettes budgétaires totales de l'Etat (66% du totale des

recettes en 2009), et plus de 80% si l'on incorpore les recettes de fiscalité pétrolière affectées au fonds de régulation des recettes en 2000¹.

1.3.2. Le régime fiscal appliqué aux activités pétrolières en Algérie

Les articles 83 à 99 de la loi N°05-07, montre les impôts qui constituent le régime fiscal applicable aux activités de recherche et d'exploitation comme suit² :

- La redevance pétrolière ;
- La taxe sur le revenu pétrolier ;
- La taxe superficielle ;
- L'impôt complémentaire.

✓ La redevance pétrolière

L'assiette de la redevance est constituée de toutes les quantités produites et extraites de chaque périmètre d'exploitation. Celle-ci est établie sur la base des quantités décomptées après les opérations de traitement du champ, au point de mesure. La localisation du point de mesure est définie dans le périmètre d'exploitation. De cette façon, les quantités consommées pour les besoins de la production ainsi que les quantités perdues avant le point de mesure sont exclues de l'assiette de la redevance.

La redevance est déterminé mensuellement et versée par l'opérateur à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), qui doit la reversé dans les 24 heures au trésor public. Et le retard de paiement entraine une majoration de la redevance due de 1% par jours de retard, le législateur n'a pas fixé de montant maximal pour cette pénalité.

Le taux effectifs d'imposition à la redevance est l'objet d'une négociation entre les parties du contrat, mais la loi prévoit des taux légaux minimaux pour chaque tranche de production. La redevance est perçue comme suivant :

¹ Rapport des services du FMI N° 11/39, « l'Algérie : les consultations du 2010 au titre de l'article IV », mars 2011, p.24.

² Journal officiel de république algérienne N°50, « la loi N°05-07 du 28 avril 2005 relatives aux hydrocarbures », juillet 2005, p.20.

Tableau 09 : les taux d'imposition à la redevance

Zones	A	B	C	D
0 à 20 000 baril/jour	5.5%	8%	11%	12.5%
20 001 à 50 000 baril/jour	10.5%	13%	16%	20%
50 001 à 100 000 baril/jour	15.5%	18%	20%	23%
>100 000baril/jour	12%	14.5%	17%	20%

Source :Loi 13-01 modifiant loi relative aux hydrocarbures du 05/07/2013

✓ **La taxe sur le revenu pétrolier (TRP)**

L'assiette de la TRP est constituée de la part de la valeur de la production annuelle de chaque périmètre d'exploitation retenue pour le calcul de la redevance. Il est fait ensuite déduction des charges légalement déductibles. En premier lieu, il est fait déduction du tarif de transport par canalisation entre le point de mesure et, selon le cas, le port de chargement et point de frontière algérienne d'exportation ou le point de vente en Algérie.

Les charges déductibles sont :

- La redevance ;
- Les provisions pour abandon et restauration ;
- Les frais de formation aux activités, régies par présente loi, des ressources humaines nationales ;
- Le coût d'achat du gaz, pour la récupération assistée ;
- Les tranches annuelles d'investissement de recherche ainsi que celles relatives au développement « taux d'amortissement ».

La TRP est payé mensuellement au trésor public, sous forme d'escompte, avant le 25 du mois qui suit celui au titre duquel la taxe est due. Le retard de paiement de la TRP est sanctionné par une pénalité du retard de 1‰ par jour de retard.

En 1986 le TRP était de 85% du résultat brut de l'exercice, mais ce taux était ramené à 75% par la loi 05-07 et 65% selon les zone d'exploitation.

✓ **L'impôt complémentaire sur le résultat (ICR)**

L'impôt complémentaire sur le résultat (ICR) est dû par chaque personne partie au contrat de recherche et/ou d'exploitation. Son assiette est constituée par le revenu annuel tiré de l'exploitation périmètre donné, déduction faite :

- Des sommes payés au titre de la TRP ;
- Des sommes payées au titre de la redevance ;
- Des annuités d'amortissements des biens et équipements, dont le montant d'amortissement est fixé par la loi ;
- Des charges d'exploitation légalement déductibles.

Le taux de l'ICR est de 30%. Les bénéfices réinvestis sont passibles de l'ICR au taux réduit de 15%.

✓ **La taxe superficielle**

La taxe superficielle est une taxe annuelle assise sur la superficie du périmètre (une partie limitée du domaine minier énergétique relatif aux hydrocarbures, composée d'une ou plusieurs parcelles), qu'ALNAFT a accordé à l'opérateur soumis à cette taxe.

La taxe est calculée sur la base de tarifs unitaires en dinars algériens. Le tarif unitaire tient compte de la zone de la situation du périmètre et de la phase dans laquelle se trouve l'opérateur et éventuellement de la durée de cette phase.

Les tarifs de la taxe superficielle sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Le taux de la taxe superficielle

Zone	Période de recherche (DA)			Période de rétention ¹ (définie Article 42) + Période Exceptionnelle ² (définie Article 37)	Période d'exploitation
	1-3ans	4-5 ans	6-7ans		
A	4 000	6 000	8 000	400 000	16 000
B	4 800	8 000	12 000	560 000	24 000
C	6 000	10 000	14 000	720 000	28 000
D	8 000	12 000	16 000	800 000	32 000

Source : « guide des hydrocarbures », édition KPMG, 2007

Le montant de la taxe superficielle est peu élevé, ce qui affirmé qu'elle ne peut constituer qu'un moyen pour encourager les investissements notamment dans les zones difficile non encore explorées et inciter les opérateurs à ne pas occuper des périmètres inutilement.

✓ **Les taxes marginales**

Il existe d'autres taxes accessoires comme :

- L'impôt foncier sur les biens autres que les biens d'exploitation : tel que les immeubles à usage d'habitation et immeubles commerciaux ;
- La taxe de torchage : relative à la mise en conformité des installations et des opérations à la législation fixant les normes et standard techniques de sécurité industrielle ;
- La taxe relative à l'utilisation d'eau : l'utilisation d'eau prélevée du domaine public pour les besoins de la récupération assistée est soumise au paiement d'une redevance de 80 DA sur le mètre cube utilisé ;
- ...

En s'en tenant aux principaux impôts, on constate que le régime fiscal algérien reprend l'essentiel des taxes connu en Algérie. Mais le législateur procède toujours à des réaménagements qui peuvent s'analyser comme des assouplissements afin d'attirer les investisseurs étrangers. Dans ce cadre, la loi sur les hydrocarbures de 2005 a visé la libéralisation, le renforcement des partenariats et l'augmentation du nombre d'opérateurs dans

¹Dans le cas où le contractant découvre un gisement(s) d'hydrocarbures, pour lesquels il ne peut présenter de déclaration de gisement commercial durant la période de recherche, il peut demander garder les gisements pour une période de rétention de 3 ans maximum pour le pétrole et le gaz humide, et 5ans pour le gaz sec.

²Une extension exceptionnelle de six 6 mois de la période de recherche peut être accordée au contractant pour lui permettre d'achever les travaux de forage d'un puits entamé avant la fin de la période de recherche.

ce secteur afin d'accroître le nombre découvertes. A cet effet ; la durée de négociation des contrats est réduite et le régime fiscale a devenu plus attractif et plus transparent.

2. Les réserves des hydrocarbures en Algérie

L'Algérie possède un important secteur des hydrocarbures comportant un portefeuille diversifié de produit. Le domaine minier algérien est d'environ 1.5 millions de Km² avec des réserves prouvées en hydrocarbures de l'ordre de 45 milliards de tonnes en équivalent pétrole.

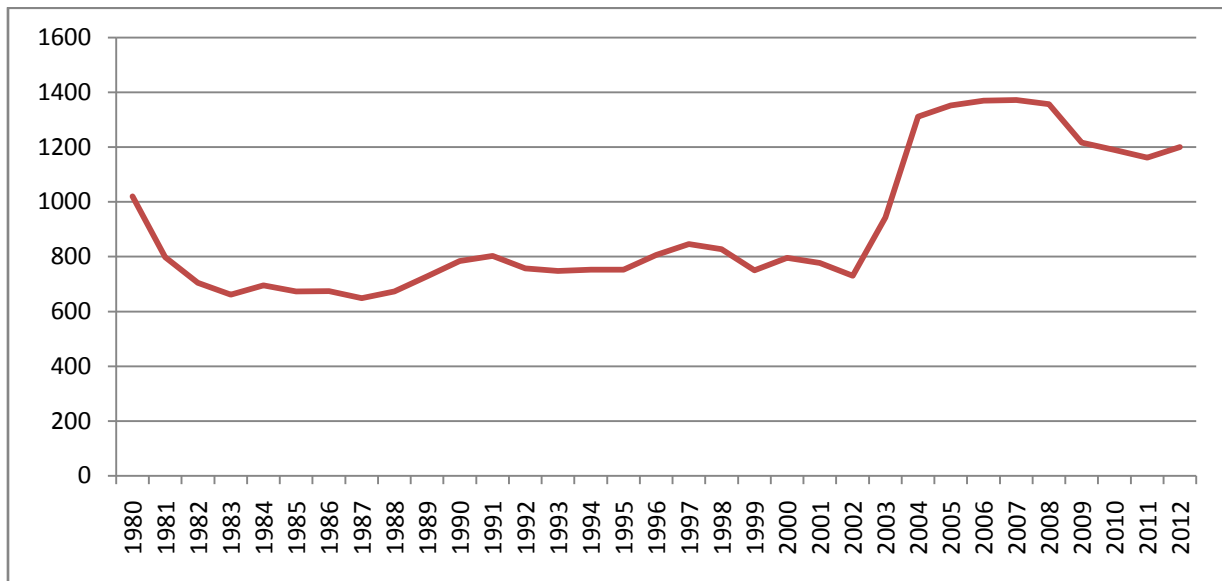
2.1. La production des hydrocarbures

L'Algérie contemporaine a des atouts économiques importants liés directement à ces ressources naturelles. La production des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) a joué un rôle prépondérant dans l'économie algérienne qui continue à s'enrichir en s'appuyant sur les recettes d'exportation d'hydrocarbure considéré, jusqu'à présent, comme source principale de rente pour le pays.

2.1.1. Production du pétrole

Les ressources en pétrole sont calculé à la fois par les réserves prouvés et par les quantités extraites et de production.

Figure 06 : production de pétrole en Algérie entre 1980 et 2012 (en milliers de baril/jours)



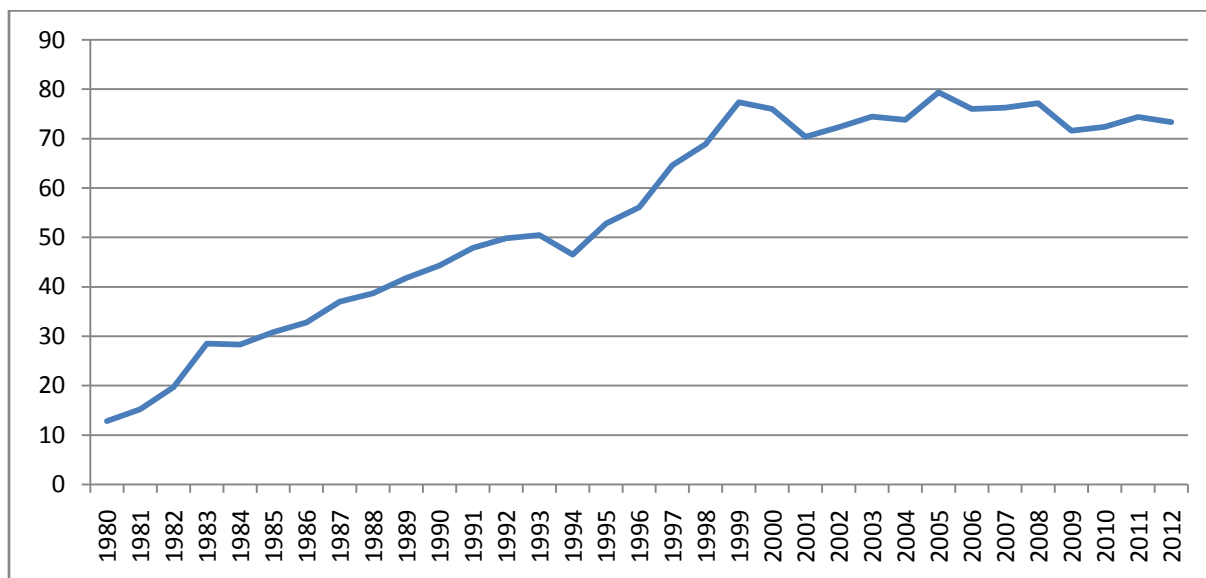
Source : données de l'OPEP

La production algérienne du pétrole est en constante évolution depuis 1980, avec une baisse de production correspond aux deux booms pétrolier (1973/1979), ou des mesures de réduction de production avait été prise, par les pays de l'OPEP. A partir de 2000 la production avait augmenté pour atteindre 1.8 millions de baril par jour en 2008, Cette augmentation est due principalement à la hausse de la demande mondiale en produits pétroliers. Si les mesures de réduction de la production au sein de l'OPEP n'étaient pas mise en œuvre face à des conjonctures politico-économiques défavorables, la production du pétrole se maintiendrait à son niveau haussier et c'est au niveau des prix que les variations seraient plus importantes.

2.1.2. Production du Gaz

En 1964, l'Algérie est devenue le premier producteur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL), et la capacité de ces raffineries s'est accrue au cours des années 1970. La production et l'exportation du gaz ont plus que doublé au cours des années 1980 grâce à l'expansion accrue de la capacité de liquéfaction des gaz et à l'extension et l'amélioration des canaux de distribution à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Figure 07 : production du gaz naturel en Algérie (en millions de tonnes équivalent pétrole)



Source : construit à partir des données du site : www.indexmundi.com

Depuis le début des années 1980 la production du gaz a pris une place de plus en plus importante dans la production totale de l'énergie. L'Algérie se retrouve au 7^{ème} rang mondial des pays producteurs de gaz naturel, ce qui confère à l'Algérie une place particulière au sein de l'OPEP. Cela a poussé l'Algérie à développer avec la Russie et le Qatar l'idée d'une OPEP du gaz, dans le but de mieux maîtriser le prix de gaz¹.

2.2. Les réserves prouvées des hydrocarbures en Algérie

Les réserves prouvées de l'Algérie sont considérées aujourd'hui encore comme étant relativement sous-exploitées. Les réserves probables et possibles de pétrole excèdent, respectivement, de 60% et de 145% des réserves prouvées du scénario faible. Dans le cas du gaz, ils excèdent les réserves prouvées du scénario faible de 27% et de 65% respectivement².

Tableau 11 : les réserves des hydrocarbures en Algérie

	Prouvées	Probables	Possibles
Pétrole (millions tonnes)	2128.3	3421.9	5221.4
Gaz (milliards m ³)	4523.0	5739.2	7439.9

Source : Rapport du FMI, « l'Algérie : Questions choisies », Mai 2006, p37.

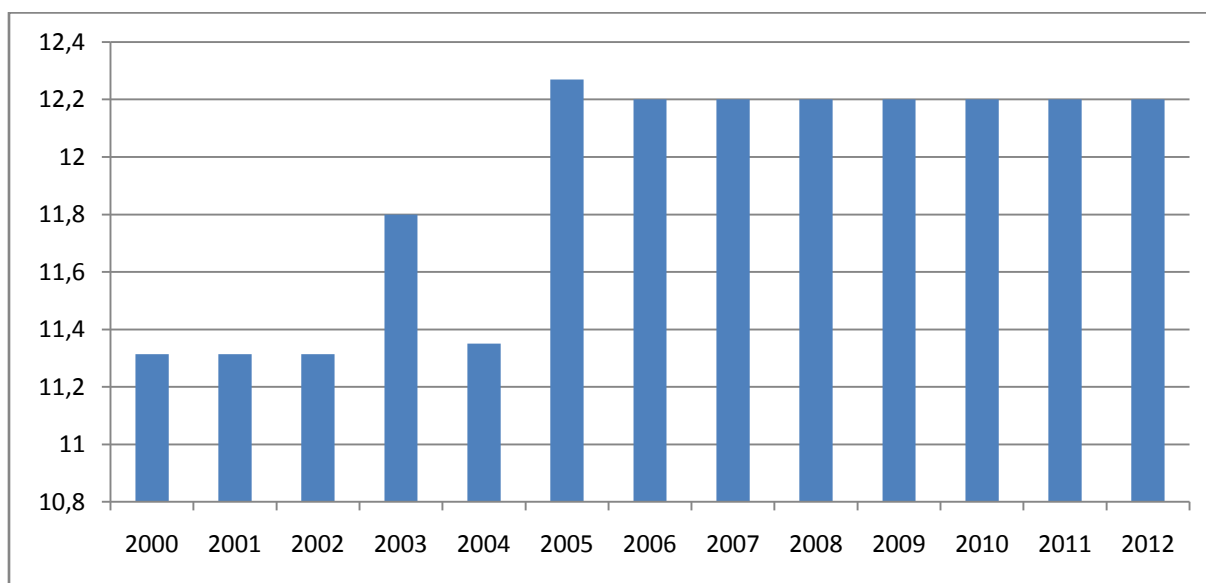
¹HAMADACHE Hillel, « rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeable », thèse de master of science du CIHEAM-IMM n°103, institue agronomique méditerranée de Montpellier, 2010, p37.

² Rapport du FMI, « l'Algérie : Questions choisies », Op cite.

2.2.1. Les réserves prouvées du pétrole brut

Les réserves prouvées du pétrole brut de l'Algérie sont estimées à 11.3 milliards de barils, soit environ 1% des réserves prouvées mondiales. Selon les taux d'extraction couramment en vigueur, le stade de l'épuisement sera atteint au cours des 26 prochaines années. Toutefois, les activités d'exploration accrues ont donné lieu à de nombreuses nouvelles découvertes, bien que la plus part de ces découvertes aient été faite par les sociétés étrangères.

Figure 08 : réserves prouvées du pétrole en Algérie (en milliards de baril)



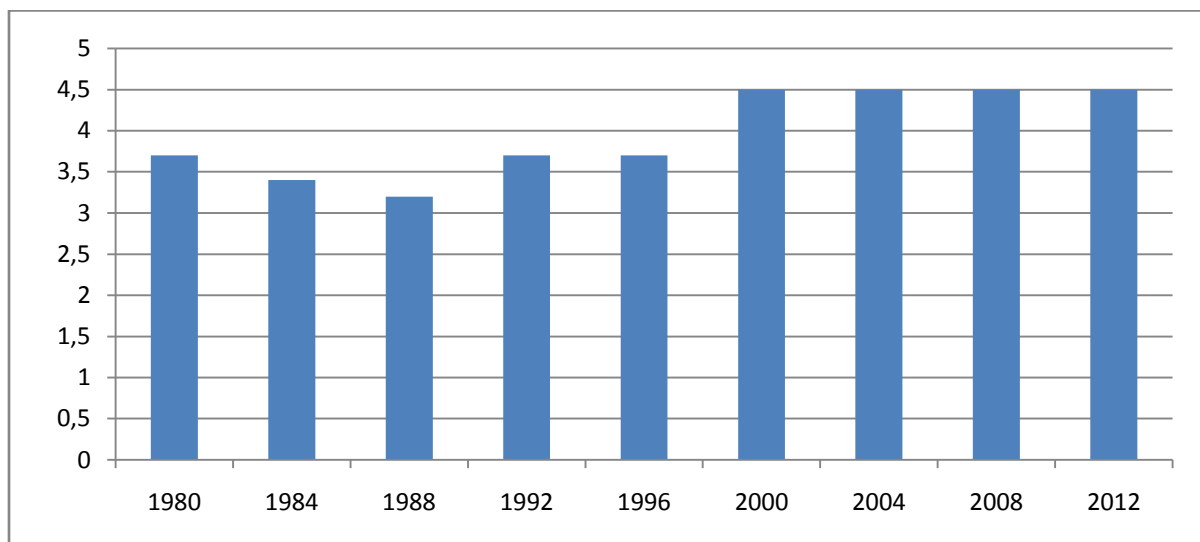
Source : construit à partir des données du site : www.lesechos.fr

L'Algérie fait partie des pays ayant un niveau moyen des réserves prouvées de pétrole. Dans ce cadre elle se trouve à la 15^{ème} place dans le monde. Cependant, selon les spécialistes, l'Algérie dispose de plusieurs champs pas encore explorés situés essentiellement dans le sud.

2.2.2. Les réserves prouvées du gaz

Les réserves prouvées du gaz naturel algérien atteignent environ 4.5 billion de mètre cube (m³).

Figure 09 : réserves prouvées du gaz en Algérie (en milliers de milliards de mètres cube)



Source : construit à partir des données du site : www.lesechos.fr

En Algérie, les réserves de gaz naturel sont plus importantes que les réserves de pétrole. Depuis les années 1970, les réserves du gaz naturel du pays sont en évolution continue. Elles ont atteint des niveaux sommet, depuis 2002, grâce à l'accès aux techniques d'exploration et de production les plus avancées. En 2008, les réserves prouvées du gaz atteignaient les 4.5 billion de m³, contre 2.95 billion de m³ en 1988.

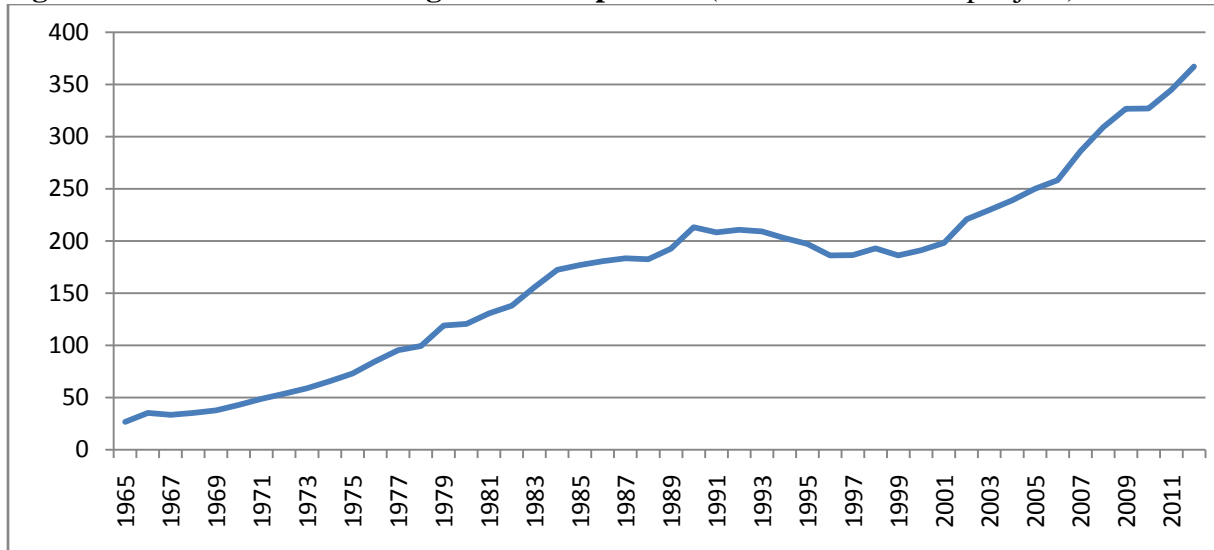
2.3. La consommation nationale des hydrocarbures

Depuis 2007, la consommation des hydrocarbures en Algérie se tend vers la hausse ce qui n'avait pas été prévue. Cette hausse est due principalement, à l'augmentation de la consommation domestique.

2.3.1. La consommation du pétrole en Algérie

L'Algérie fait partie des grands producteurs et exportateurs des produit pétrolier. Néanmoins, cette importante position n'est pas reflété dans la consommation et cela en raison : l'orientation de la majorité de la production vers les exportations, du fait qu'il présente la quasi-unique source de revenus, et d'un autre côté, le faible niveau de l'industrie algérienne, ce qui ne nécessite pas vraiment une consommation élevée.

Figure 10 : la consommation algérienne du pétrole (en milliers de baril par jour)



Source : construit à partir des données du site : www.lesechos.fr

En effet, le graph ci-dessus, montre que la consommation algérienne des produits pétroliers est négligeable pas rapport à la production et l'exportation durant des années 1965-1980. A partir de cette année, la consommation ne cesse d'augmenter pour atteindre 367 en 2011, Or entre temps, du fait de la hausse des consommations, l'Algérie risque de ne plus avoir de pétrole à exporter. Certains experts estiment qu'avant 2023 l'Algérie n'aura plus de pétrole à exporter.

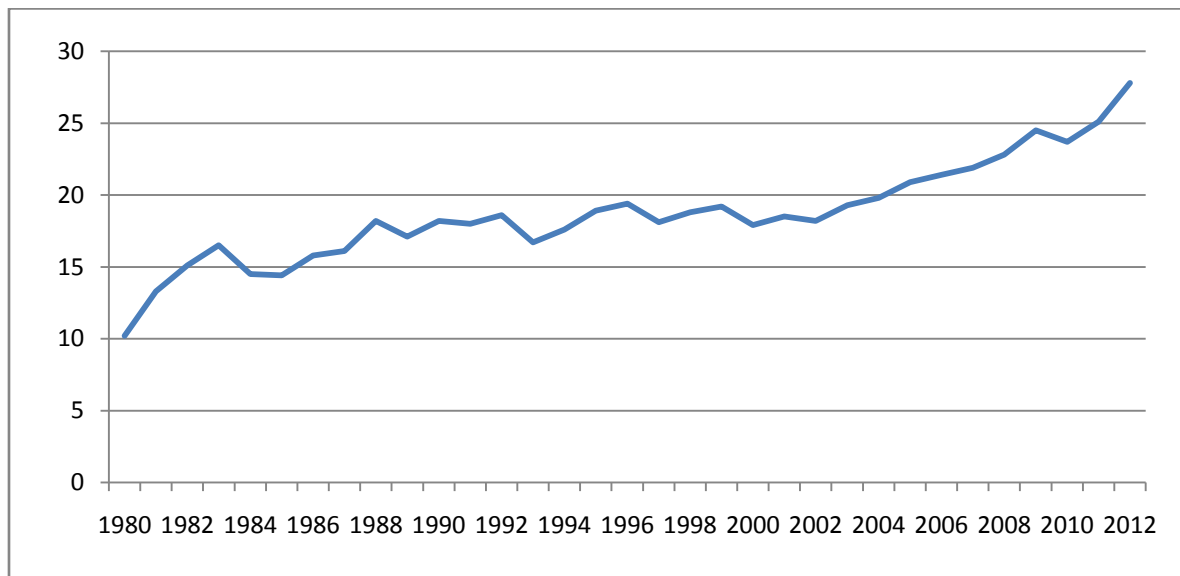
2.3.2. La consommation nationale du gaz

La consommation nationale du gaz naturel a démarré en 1961 avec seulement 156 millions dm^3 , et depuis elle n'a pas cessé de progresser. Or, bien que la consommation de gaz en Algérie ait fortement grimpé de 1960 à 1983, elle ne progresse plus que 1%/an entre 1984 et 2000 avant d'être tirée fortement en hausse par le secteur résidentiel et celui de production d'électricité durant la décennie 2000-2010¹.

La part du gaz naturel dans le bilan de consommation énergétique nationale a évolué de 45% en 1976 à 61% en 1998 et 64% fin 2010.

¹ Ministère de l'Énergie et des Mines., « Bilan énergétique national 2010 », Edition 2011, Algérie.

Figure 11 : Consommation de gaz en Algérie (TEP)



Source : construit à partir des données du site : www.lesechos.fr

Depuis le début des années 80, l'Algérie a concentré tous ses efforts sur le développement du gaz naturel comme énergie principale et de substitution dans les plus gros usages de consommation locale, ce qui explique la part importante de la consommation dans la production commercialisée. Cependant, à partir de 1984, la part de la consommation a baissé pour céder sa place aux exportations qui ont enregistré une part annuelle de 63% sur la période 1984-2000 et 71% entre 2000-2010¹.

SECTION 02 : Les hydrocarbures dans l'économie algérienne

Les réserves de l'Algérie des hydrocarbures représentent² :

- 1% des réserves mondiales de pétrole. Elle occupe la 15^{ème} place avec 11.3 milliards de baril ;
- 2.5% des réserves mondiales de gaz, soit 4500 milliards de m³ ;
- 2.2% de la production mondiale.

¹BENAMIROUCHE Hichem, « Enjeux stratégique de la ressource gaz en Algérie “Algérie : cinquante ans d'expériences de développement Etat -Economie-Société” », 2012, p05.

² MEKIDECHE Mustapha, « le secteur des hydrocarbures en Algérie 1958-2008 : problématiques, enjeux et stratégies », BP statistical review of world energy, 2008, p14.

1. Le poids des hydrocarbures dans l'économie algérienne

Les hydrocarbures occupent depuis des décennies une place très importante non seulement dans le développement économique des pays producteurs mais aussi dans les relations géopolitiques internationales.

La production et l'exportation des hydrocarbures ont joué un rôle prépondérant dans l'économie de l'Algérie. Pour construire un Etat moderne le pays s'est appuyé sur ses ressources en pétrole et en gaz qui lui ont permis de s'enrichir, mais en contrepartie, il a négligé son système productif, qui n'a pas pu se développer. A présent, l'exportation d'hydrocarbures continue à être la source principale de rente pour le pays.

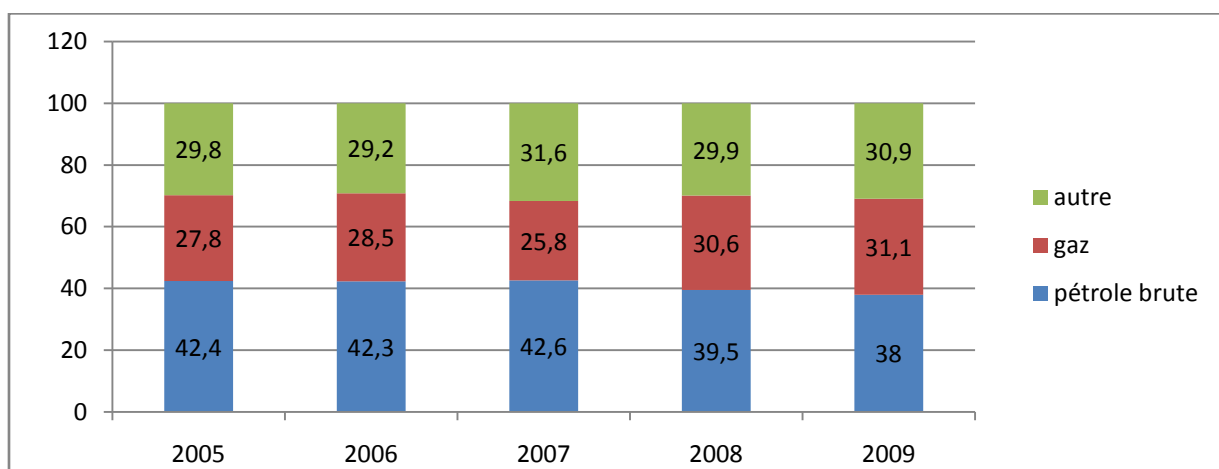
1.1. Les recettes tirées des hydrocarbures

L'économie algérienne est qualifiée d'économie rentière basée essentiellement sur les recettes engendrées par l'exportation des hydrocarbures. Jusqu'à présent, le pétrole et le gaz sont considérés comme étant les vecteurs des progrès socio-économique.

1.1.1. Les exportations des hydrocarbures

Les exportations qui occupent une place prépondérante dans la totalité des exportations en Algérie, occupent la 12^{ème} place au niveau mondiale. Les exportations des hydrocarbures ont passé de 44.41 milliards de dollars en 2009 à 56.12 milliards de dollars.

Figure 12 : répartition de la quantité des exportations des hydrocarbures (en % du totale des exportations)



Source : donnée du Ministre de l'énergie

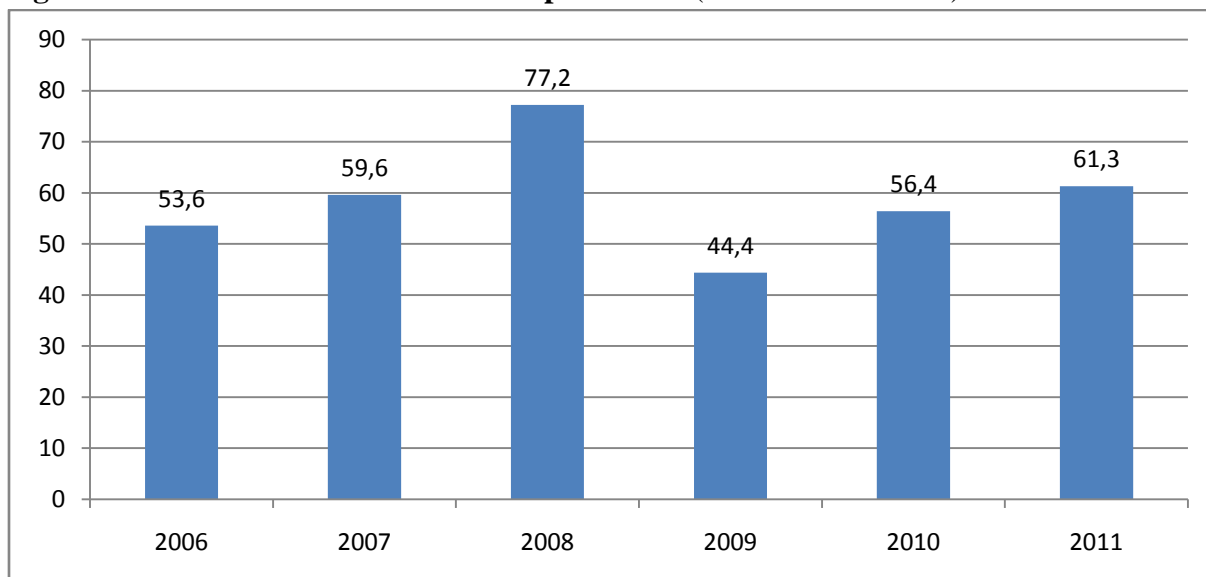
La part des exportations du gaz dans les exportations totales est en nette progression notamment, durant les années 1980, cette progression s'est accélérée durant les années 1990. De leur côté, la part des exportations du pétrole dans le totale des exportations est relativement stable. Cette situation reflète l'amélioration du niveau de production du gaz en Algérie.

1.1.2. Les recettes tirées des exportations des hydrocarbures

L'économie algérienne est basée sur les exportations des hydrocarbures. Les recettes des exportations dépassent les 60% du PIB et représentent plus 97% des exportations globales. L'évolution des recettes des exportations des hydrocarbures correspond à l'évolution de la production des exportations des hydrocarbures et à l'évolution du prix du pétrole.

L'exportation des hydrocarbures est estimée en moyenne à 80% de la production nationale des hydrocarbures. Pourtant de cet état, on déduit que la production des hydrocarbures va de pair avec celle des exportations, où on observe les mêmes périodes de baisse des explorations liée à la baisse de la production (1973/1979).

Figure 13 : évolution des recettes des exportations (milliards de dollars)



Source : construit à partir des données du site :www.indexmundi.com

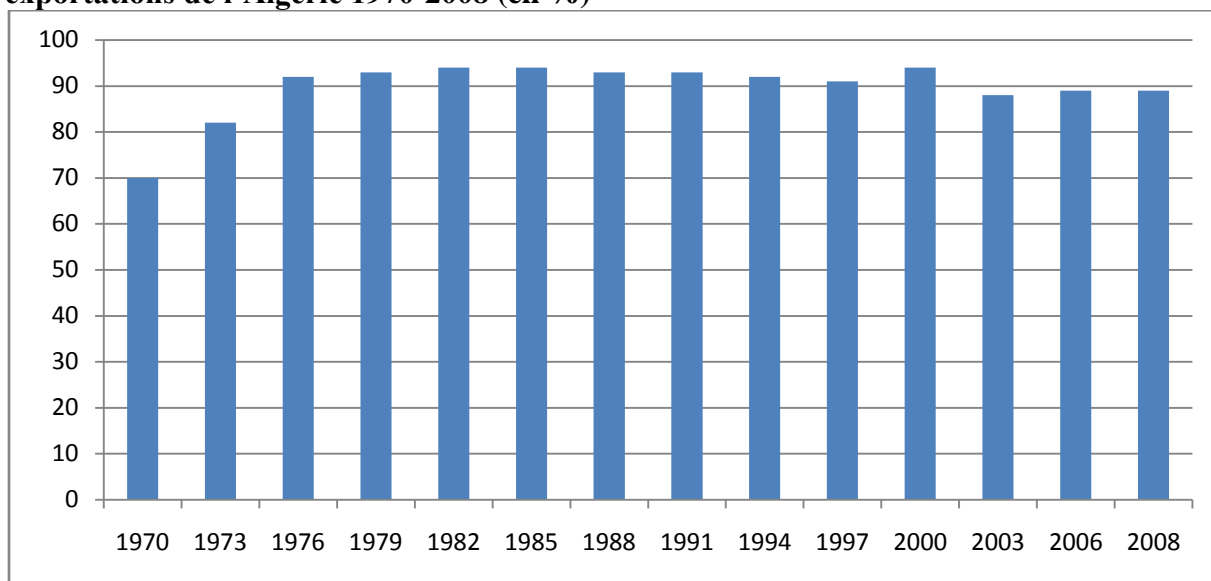
Les exportations des hydrocarbures connaissent des augmentations en période de forte hausse des prix du pétrole (1979, 1990, 2006, 2008), et une baisse en période de chute des prix du pétrole (1986, 1998). La hausse considérable du prix du pétrole connue durant la

décennie 2000 était à l'origine de l'accroissement des exportations des hydrocarbures qui ont atteint les 61.3 milliards de dollars en 2011¹.

1.1.3. La part des exportations d'hydrocarbures dans le totale des exportations

La figure ci-dessous permet d'apprécier la part des exportations totale dans le totale des exportations du pays et de prendre en mesure le poids des recettes d'hydrocarbures autant que source principale de financement de l'économie.

Figure 14 : Evolution de la part des exportations des hydrocarbures dans le totale des exportations de l'Algérie 1970-2008 (en %)



Source : HAMADACHE Hillel, « rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », thèse de master of science du CIHEAM-IMM n°103, institut agronomique méditerranéenne de Montpellier, 2010, p 39.

Ce graph montre la place prépondérante occupée par le secteur des hydrocarbures dans le total des exportations. Cependant, 30% des recettes d'exportation était assurés par le secteur hors hydrocarbures en 1973, ou les revenus énergétique ont doublé par rapport à la décennie antérieurs, la tendance à la spécialisation du commerce extérieur dans l'exportation d'une seule catégorie de produit s'est accentués et la part des hydrocarbures dans les exportations totale du pays n'a pas cessé de croitre pour atteindre dans les années 2000 les 98%, ce phénomène est dit « pétrolisation » du commerce extérieurs en privilégiant la mono-exportations de l'énergies au détriment d'autre secteurs productifs constitués en trait commun à la majorité des pays pétroliers. Depuis 1993, le secteur des hydrocarbures contribue à plus

¹ Rapport du FMI n° 11/39, « Algérie : consultation de 2010 au titre de l'article IV », mars 2011, p 23.

de 90% au total des exportations de l'Algérie, une part qui ne cesse d'augmenter jusqu'à présent reflétant la faiblesse des activités hors hydrocarbures.

1.2. La part du secteur des hydrocarbures dans le PIB

A l'origine, la croissance de l'économie algérienne avait connu 2 périodes :

- Une période de performances raisonnables comme entre 1970-1985 qui a connu une croissance du PIB en moyenne de 4.7% soutenues par la hausse des prix du pétrole.
- Une période de ralentissement sensible de la croissance après la chute du prix du pétrole en 1986 durant laquelle la croissance s'est ralentie pour 1.4%, entre 1986-2002. Les exportations hors hydrocarbures moins de 3% du totale des recettes en devises. 80% de valeur ajoutée composant de PIB est directement ou indirectement lié aux recettes d'exportation des hydrocarbures autant que la fiscalité qui dépasse 70%.

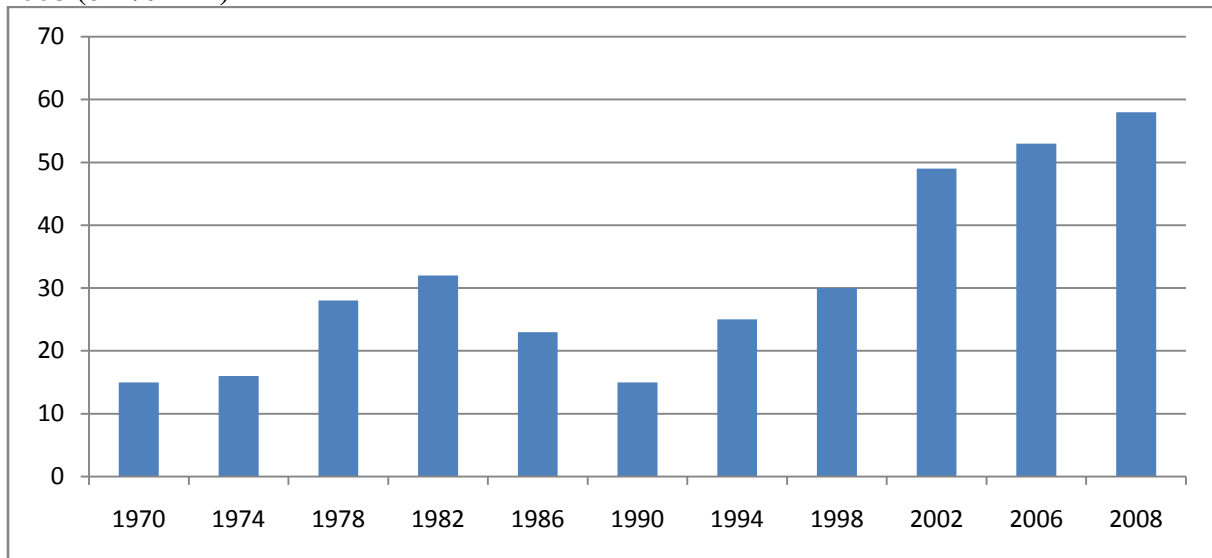
1.2.1. La valeur ajoutée des hydrocarbures

La valeur des hydrocarbures est constituée de l'ensemble des valeurs ajoutées des entreprises publiques ou privés nationales ou étrangères ayant une relation directe avec l'exportation de pétrole et de gaz en Algérie. La VA des hydrocarbures est liée principalement aux fluctuations du prix mondiale de l'énergie, mais aussi aux divers partenariats effectués entre la société nationale SONATRACH et les géants mondiaux de l'industrie pétrolière, à tous les niveaux du processus de production. La constante évolution de la VA des hydrocarbures traduit les nombreux efforts entrepris par l'Etat algérien pour le développement et la modernisation de ce secteur afin de garantir un niveau de compétitivité de plus en plus élevé en amont et en aval.

1.2.2. La part de la production des hydrocarbures dans le PIB

La part des hydrocarbures dans le PIB suit la même tendance à la baisse ou à la hausse que celles des exportations et du niveau des prix du pétrole sur le marché international.

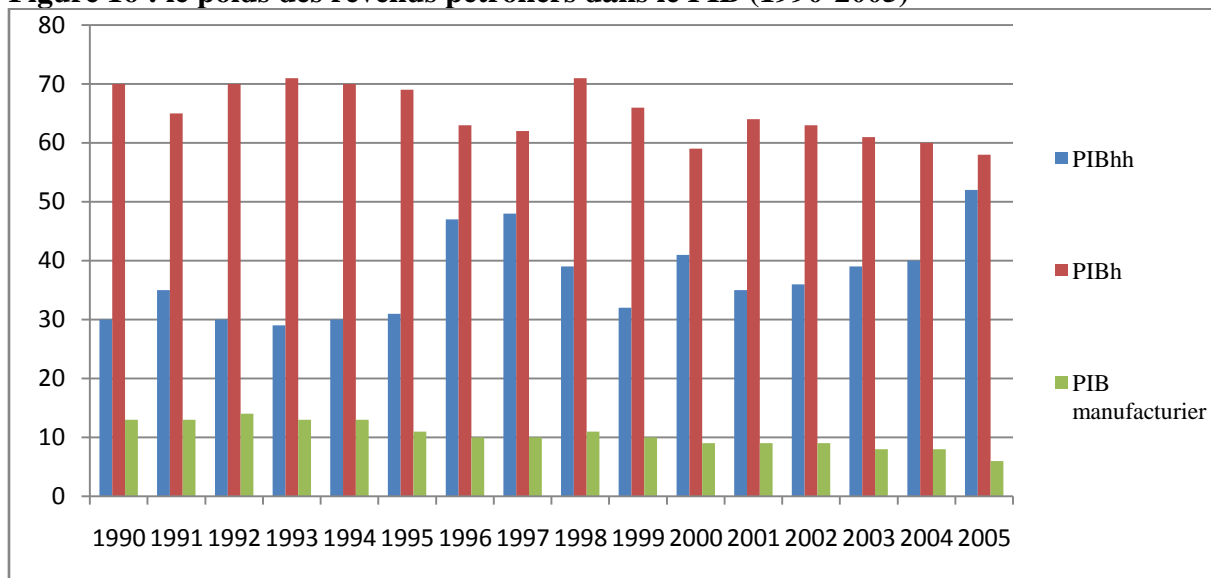
Figure 15 : Evolution de la part de la VA des hydrocarbures dans le PIB durant 1970-2008 (en % PIB)



Source : HAMADACHE Hillel, « rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », thèse de master of science du CIHEAM-IMM n°103, institut agronomique méditerranéenne de Montpellier, 2010, p40.

L'augmentation des exportations va de pair avec l'augmentation de sa part dans le PIB. On note que sa contribution était de 15% au début des années 1970, avec des fluctuations liées aux prix mondial de l'énergie dans les années 1990 et 2000, parallèlement à une augmentation du prix de l'énergie et le recul des secteurs traditionnels d'exportations. Actuellement la part des hydrocarbures a atteint en moyenne 50% du PIB.

Figure 16 : le poids des revenus pétroliers dans le PIB (1990-2005)



Source : DJOUFELKIT Hélène, «Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie », Document de travail de AFD n° 64, juin 2008, p06.

La figure ci-dessus montre le caractère rentier de l'économie algérienne qui repose principalement sur la production et l'exportation des hydrocarbures. Ainsi, si on prend la

période 1990-2005, la contribution des différents secteurs d'activités à la croissance du PIB est répartie comme suit¹ :

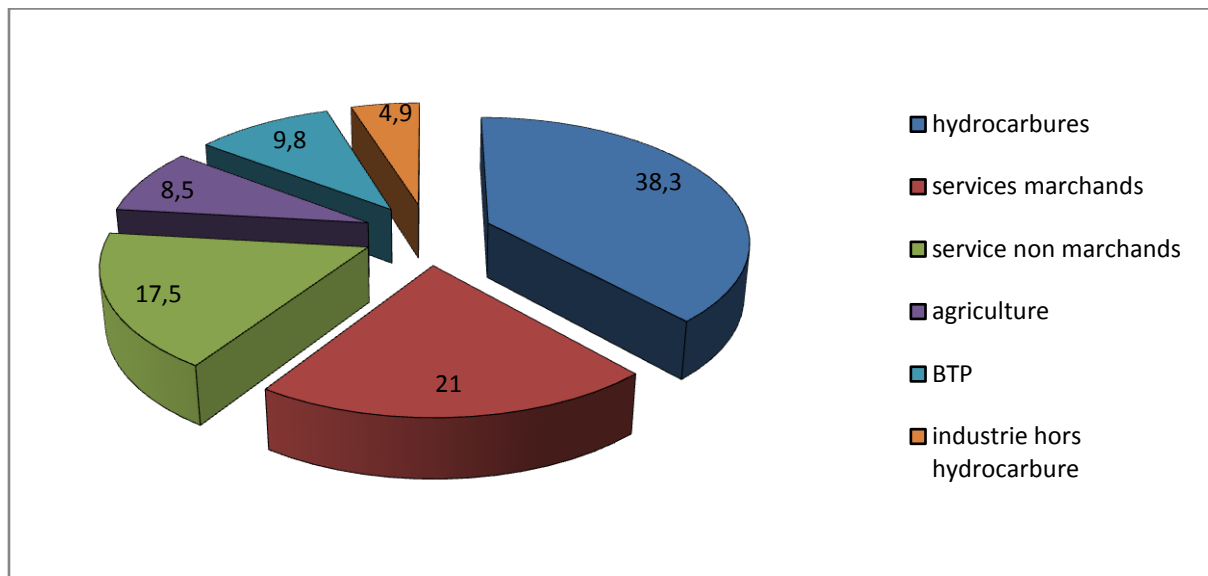
- **Hydrocarbure** : la PIB hydrocarbure représente entre 50% et 70% du PIB ;
- **Manufacturier** : considéré comme la source de la croissance à long, il représente entre 5% et 14% du PIB (moins de 4% du totale des exportations). La faible part du secteur manufacturier dans les exportations s'explique aussi par le fait qu'il est essentiellement tourné vers la satisfaction du marché intérieur ;
- **Agriculture** : en 2005, 12% de la croissance de l'économie algérienne a été générées par l'agriculture ;
- **Privé** : contribue à la réalisation de plus de 80% de la VA hors hydrocarbure en Algérie ;
- **Services** : le secteur hors hydrocarbures est a dominé par des services. Le secteur des services contribue pour sa part, à plus de 30% de la croissance globale de l'économie.

En 2005, ce secteur a contribué directement pour près de 50% de la croissance contre 6% seulement pour l'industrie manufacturière. L'industrie hors hydrocarbures ne contribue que marginalement à la croissance économique, dans la mesure où, plus de 80% de la croissance est générées par le secteur des hydrocarbures et le secteur des biens non échangeables (services, construction). Au totale, le secteur hors hydrocarbures représente, en moyenne, entre 30% et 50% du PIB durant la période 1990-2005.

La croissance algérienne reste toujours dépendante des performances du secteur des hydrocarbures et de celles des services. La faible contribution des secteurs productifs (notamment l'industrie manufacturière) est préoccupante quant au soutien de la croissance de l'économie à long terme. La figure ci-dessous présente la contribution des différents secteurs d'activités économique à la croissance du PIB en Algérie.

¹ HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p 197, 198.

Figure 17 : répartition sectorielle du PIB (2011)



Source : données de l'ONS

La figure montre la place prépondérante du secteur des hydrocarbures (38.3%) et du secteur des services (21.1%) à la croissance de l'économie. De ce fait, l'instabilité de ces deux facteurs, notamment, les hydrocarbures, aura des conséquences directes sur le PIB en Algérie. En effet, entre 2005 et 2008, plus de 45% du PIB était généré par le secteur des hydrocarbures. Avec la chute du prix du pétrole en 2009, la part des hydrocarbures dans le PIB a diminué à 30%.

1.3. La part du secteur dans la création d'emplois

L'analyse de la contribution des différents secteurs d'activités à la création d'emplois en Algérie montre le poids très important du secteur des hydrocarbures dans le PIB et les exportations. Par ailleurs, cette importante participation à la croissance du PIB et aux exportations n'est pas reflétée dans l'emploi, le secteur des hydrocarbures emploie entre 1% et 2% de la population active en Algérie. Les secteurs créateurs d'emplois sont avant tout ceux des services, notamment l'administration publique et le commerce.

1.4. La part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires de l'Etat

L'évolution des réserves issues de l'exportation des hydrocarbures dépend de l'évolution des prix du pétrole. Afin de déterminer la place des revenus pétroliers dans l'économie, ceux-ci peuvent être mesurés soit :

- En volume brute ;
- Par rapport au PIB ;
- Par rapport au totale des recettes (d'exportation et budgétaire) ;
- Par rapport à la fiscalité ordinaire.

En effet, l'augmentation des prix du pétrole se traduit par une part plus importante de la fiscalité hydrocarbures dans les recettes totale de l'Etat et donc d'une réduction simultanée de la part de la fiscalité ordinaire pétrolier sont a donnés :

- Aux prix des hydrocarbures ;
- Aux taux de change dinar/dollars ;
- Au volume et à la structure de la production d'hydrocarbure ;
- Au volume des déductions qui réduisent l'assiette fiscale.

Ainsi, parmi les facteurs dont les pouvoirs publics se préoccupent pour la préparation de la loi des finances, le prix du baril figure en première place. En effet, la part des revenus tirés des hydrocarbures dans les recettes budgétaires de l'Etat est mesurée à travers la fiscalité pétrolière. Ainsi au cours de la dernière décennie ou les prix du pétrole ont enregistré des augmentations importantes avec un pic de 148 dollars/baril atteint en 2008, la contribution de la fiscalité pétrolière au budget de l'Etat avoisine les 60%. La fiscalité pétrolière, en prenant en considération les revenus pétroliers versés au fonds de régulation des recettes, constitue la ressource principale des recettes de l'Etat comparativement aux autres ressources fiscale. Cette situation montre la fragilité des finances publiques devant une chute brutale des cours du pétrole.

La recette budgétaire, dont le montant a atteint 3 082 milliards de dinars en 2005, continue à être dominée par les revenus tirés de la fiscalité sur les hydrocarbures. En 2005, la part de ces revenus a été de 76.3% des recettes budgétaire contre 70.4% en 2004.

Le poids de la fiscalité pétrolière est renforcés, à court et moyen terme, par la défiscalisation qui vise l'encouragement de l'investissent nationale et étranger. La fonction courante de l'Etat dépend pour près de 55% de la fiscalité sur les hydrocarbures. Les recettes d'hydrocarbures du trésor algérien proviennent essentiellement de redevance, d'impôts et de dividendes versés par SONATRACH et par ces entreprises apparentées. Une redevance de 20% est prélevé sur la valeur totale ajoutée, un impôt direct des 85% est ensuite prélevé sur

les bénéfices bruts afférent aux hydrocarbures, en fin à titre d'entreprise publique SONATRACH verse des dividendes annuels au trésor¹.

2. Le syndrome hollandais en Algérie

Le terme syndrome hollandais² recouvre les effets adverses exercés sur l'industrie manufacturière néerlandaise par les découvertes de gaz naturel des années 60. Ces découvertes ont débouchés un modèle caractérisé par l'impact direct sur le niveau d'activité et l'emploi, la faiblesse des profits, de certains pays en développement ayant bénéficié de la hausse des prix du pétrole. Celui-ci ne résulte plus seulement de l'exportation du pétrole, mais peut également résulter de l'exportation d'autres produits de base : cuivre (Zambie), cacao (Ghana), café (Brésil), ... etc, ou d'importants flux de capitaux en provenance de travailleurs émigrés, en Egypte et au Bangladesh a pu créer des situations de dutch disease³.

Dans le cas particulier des produits de base, le mal peut survenir en raison d'un accroissement majeur des prix, d'un progrès technique qui réduit considérablement le coût de production d'un produit d'exportation donné ou d'une découverte de ressources importantes. Dans ce cas, le phénomène du syndrome hollandais devient plus général et plus complexe. Il désigne alors l'ensemble des effets néfastes créés dans une économie par l'expansion du secteur qui produit la ressource naturelle exportée. Il se traduit par de brusques modifications dans l distribution des ressources, avec une contraction des secteurs produisant des biens échangeables⁴ et une expansion des secteurs produisant des biens non échangeables⁵.

2.1. Le syndrome hollandais

Les nouvelles hausses des prix du pétrole survenues en 1979-1980 allaient permettre un nouveau regain d'intérêt pour le phénomène du syndrome hollandais. Plusieurs modèles ont été élaborés à partir des années 80. Ils ont pour but d'expliquer les effets pervers survenus dans l'économie.

¹ Rapport du FMI, « l'Algérie : Questions choisies », Mai, 2006, p12.

² Dutch disease.

³ SID AHMED Abdelkader, « Du Dutch disease à l'OPEP disease : Quelques considérations théoriques autour de l'industrialisation des pays », In: Tiers-Monde. 1987, tome 28 n°112. pp. 887-908. p898.

⁴ Il s'agit des différents secteurs produisant des biens et services hors pétrole et qui couvrent les autres exportations, ce secteur est souvent le secteur du manufacturier et le secteur d'agriculture.

⁵ C'est un secteur dont la production n'est pas destinée à l'exportation, il est représenté principalement par le secteur des services.

2.1.1. Présentation du phénomène

Le syndrome hollandais est un phénomène par lequel le secteur pétrolier provoque une hausse du taux de change de devise locale, ce qui rend les autres exportations non compétitives. En effet les exportations du pétrole prennent toute la place et bloquent d'autres secteurs ; notamment l'agriculture et l'industrie manufacturière, ce qui rend la diversification économique particulièrement difficile¹.

L'expression syndrome hollandais a été utilisée pour la première fois en 1977 dans une revue anglaise appelée « the economist », avec la découverte des gisements de pétrole en grande Bretagne et suite aux débats sur les difficultés auxquelles s'est heurté l'économie britannique. D'un autre côté, le terme fait référence à l'expérience économique décevante des Pays-Bas, après la découverte et l'exploitation des réserves de gaz naturel du gisement de « Groningue »².

Le phénomène du syndrome hollandais reflète la contradiction qui existe entre, d'une part, la conjoncture interne défavorable avec une situation économique en dégradation (diminution des investissements, diminution des profits, diminution de la production, augmentation du chômage, etc.), et d'autre part la position externe favorable avec une balance extérieure largement excédentaire qui suppose ainsi un taux d'épargne important et une monnaie nationale forte, (l'économie hollandaise a connu une période en récession après une situation externe favorable, et des comptes extérieurs largement excédentaires).

La maladie hollandaise survient lors des entrées massives des revenus pétroliers qui poussent à la hausse du taux de change réel ce qui rend la plupart des exportations hors hydrocarbure non compétitives. Dans ce cadre, la théorie du syndrome hollandais permet d'expliquer la disparition des secteurs hors hydrocarbure en analysant les effets d'un boom pétrolier sur les différents secteurs d'activités économiques. Enfin, ce type d'analyse permet d'établir une relation entre la dépendance d'une économie vis-à-vis des recettes pétrolières à la faible croissance économique du pays en question.

¹ Karl Terry Lynn, « comprendre la malédiction des ressources », Ed. Open Society Institute, 2005, p 24.

² HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p16, 17.

2.1.2. Les causes du syndrome hollandais

La maladie hollandaise se manifeste lors d'une rentrée massive de devise étrangère résultant de plusieurs éléments, qui sont principalement :

✓ L'expansion du secteur des ressources naturelles

Cet afflux de devises est dû principalement aux deux booms pétroliers en 1973 et en 1979, mais aussi à des chocs d'offres à la suite de nouvelles découvertes et à l'exploitation de nouveaux puits de pétrole ;

✓ L'aide étrangère aux pays en développement

Il existe certaines similitudes entre l'accroissement des revenus provoquant de l'exploitation des ressources naturelles et des flux d'aides internationales, chacun amène une augmentation temporaire de devise étrangère disponible tout en utilisant une quantité limitée de production ;

✓ L'afflux massif d'investissement direct étrangers

Dans le cas d'un pays en voie de développement avec une économie dite « Price Taker »¹ ; un afflux de capitaux étrangers se traduit par une appréciation ou dépréciation de la monnaie locale.

2.1.3. Les effets du syndrome hollandais

Selon la théorie du syndrome hollandais, un boom pétrolier et une augmentation des recettes pétrolières entraînent deux principaux effets sur les économies des pays exportateurs du pétrole, à savoir :

✓ L'effet dépense

Cet effet est lié à l'utilisation des revenus, il analyse l'impact macroéconomique de l'augmentation des revenus engendrés par tout choc externe. Cependant, un boom sectoriel implique une augmentation initiale de la production dans le secteur échangeable. A la suite du boom, l'excédent de la balance des paiements peut être assimilé à un accroissement du revenu

¹ Le pays n'a aucun effet sur le prix des produits qu'il importe ou exporte.

global. Si tout le revenu est dépensé, et si les biens du secteur non échangeable satisfaisaient la demande des consommateurs, cet accroissement de revenu se traduit par une hausse de la demande de ces biens. Face à une situation d'excès de la demande sur l'offre, il y aura, indépendamment, de toutes réallocations des ressources, une hausse de prix intérieurs des biens non échangeables. Par conséquent il y a une appréciation de la monnaie nationale qui entraîne une croissance de la production des biens non échangeables et une contraction de la production des biens échangeables.

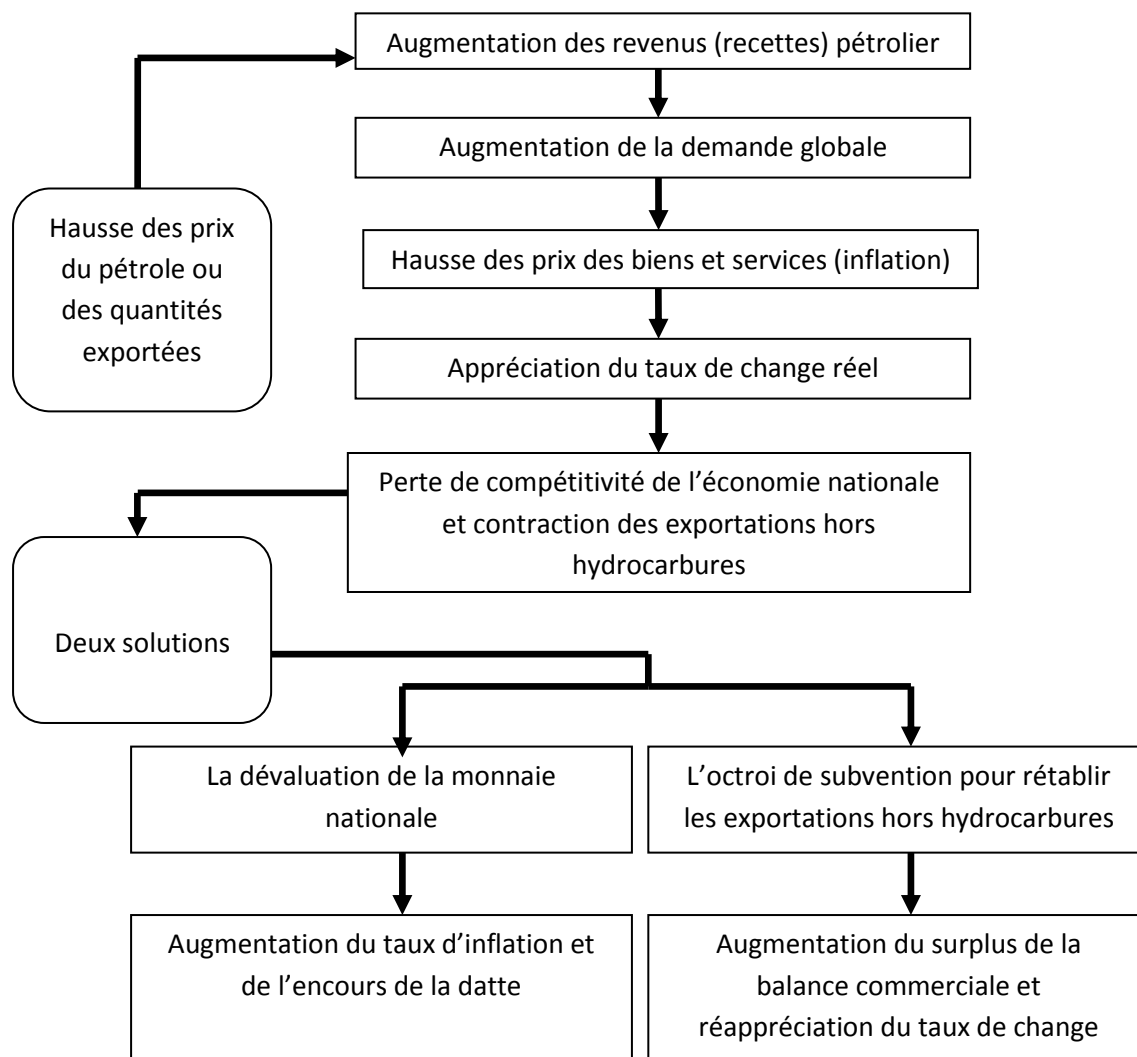
✓ **L'effet mouvement (réallocation des ressources)**

Cet effet est concerné par le déplacement des facteurs mobile (en l'occurrence le travail), vers le secteur hydrocarbure poussant les salaires à la hausse et provoquant la contraction des autres secteurs. Cet effet apparaît lorsque surgit un boom sectoriel, ensuite, il exercera des effets sur les ressources et plus précisément sur la mobilité du travail, il y aura alors un accroissement de la demande de travail dans le secteur minier et dans le secteur des biens non échangeables. Il en résulte un manque de main-d'œuvre dans le secteur hors hydrocarbure qui voit par conséquent sa production baisser¹.

En raison de son importance, le secteur des hydrocarbures finit par éliminer les autres activités de production, en effet de niveau du PIB hors hydrocarbure par habitant est très faible, avec un taux de croissance négatif pour la plupart des pays exportateurs de pétrole. La disparition des secteurs manufacturier et agricole a de lourdes conséquences sur l'économie et affecte directement le niveau de l'investissement, de l'épargne et du taux de croissance.

¹ HAMADACHE Hillel, « rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », thèse de master of science du CIHEAM-IMM n°103, institue agronomique méditerranée de Montpellier, 2010, p17.

Figure 18 : Les manifestations du syndrome hollandais



Source : HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p119.

2.1.4. Les indicateurs du syndrome hollandais

Dans la théorie du syndrome hollandais ; cinq paramètres sont à considérer pour comprendre l'évolution de chaque secteur productif :

- L'évolution du taux de change nominal et réel ;
- Le taux de croissance de la valeur ajoutée ;
- Le taux de croissance de l'emploi ;
- Le taux de croissance des salaires ;
- Le taux de croissance des déflateurs (indices des prix).

Le flux de devises, contrepartie de la nouvelle richesse générée par la vente de pétrole, provoque une hausse du taux de change réel qui va avoir pour effet de rendre les biens échangeables importés meilleur marché par rapport à la production locale¹.

Le différentiel de la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi entre les différents secteurs déterminera l'évolution du poids relatif de chacun dans l'économie, si la part de la valeur ajoutée d'un secteur diminue dans le PIB et que la part de l'emploi dans ce secteur diminue par rapport à l'emploi total ; donc le poids relatif de ce secteur dans l'économie diminue.

L'évolution de l'indice des prix dans un secteur donné nous permettra de comprendre comment la production a réagi à l'effet de dépense ; cet effet augmente le revenu global de la population ce qui provoque l'augmentation de la demande, alors on attend à voir une hausse des prix dans certains secteurs où la demande est forte comparés à d'autres.

L'évolution des prix rapportée à l'évolution des salaires nominaux déterminera l'évolution du salaire réel propre au secteur, en effet ; les salaires les plus élevés seront propres aux secteurs où la hausse des prix est la plus forte.

L'évolution des salaires réels interviendra à son tour dans l'évolution de l'emploi ; l'augmentation de l'emploi sera plus importante dans les secteurs offrant les plus hauts niveaux du salaire.

2.2. Le syndrome hollandais en Algérie

L'économie algérienne est-elle victime du « syndrome hollandais » ? A cette question, que nombre d'auteurs se sont posés, de manière récurrente pour certains, la réponse n'est cependant pas simple parce que l'économie algérienne présente en effet tous les symptômes du syndrome, mais pas ses mécanismes, le déclin industriel, principal symptôme du syndrome, est un phénomène que les statistiques font apparaître. Une vérification empirique du syndrome, en comparant l'évolution des termes de l'échange avec celle du taux de change effectif durant la période de boom, montre cependant une absence manifeste des mécanismes de la maladie².

¹TALAHITE Fatiha, « réformes et transformations économiques en Algérie », Rapport en vue de l'obtention du diplôme : habilitation à diriger des recherches, Université Paris 13-Nord, 2010, p61.

²Samir BELAL, Op cite,p05.

2.2.1. Le déclin de l'industrie

Le déclin du secteur industriel manufacturier est le phénomène qui caractérise le mieux la trajectoire économique du pays durant les deux dernières décennies. Source de croissance à long terme, le secteur manufacturier a vu sa contribution relative au PIB décroître, de 15 % en 1990, la part du PIB manufacturier dans le PIB total est passée à moins de 10 % depuis 1997, pour atteindre en 2004 moins de 06 %.

Depuis 1990, ce secteur est donc sur une dynamique récessive, notamment dans le secteur public qui, en dépit des mesures d'assainissement dont il n'a cessé de bénéficier, n'a pas pu contenir cette descente aux abîmes. Le calme financier des années 2000 ne semble pas avoir eu des effets sur cette dynamique régressive puisque ce secteur continue à enregistrer des taux de croissance négatifs (tableau ci-dessous).

Tableau 12: Croissance hors hydrocarbures 2001-2008 (En %)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Croissance hors hydrocarbures	5	6	6	6.2	4.7	5.3	6.3	6.1
Croissance de l'industrie publique	-1	-1	3.5	-1.3	-4.5	-2.2	-6.5	-

Source: Samir BELAL, Op cite, p5.

Le secteur industriel est loin de constituer un moteur de la croissance. Celle-ci demeure très dépendante des performances du secteur des hydrocarbures et de celle des services, 50% de la croissance enregistrée en 2005 était l'œuvre du secteur des hydrocarbures, 35% des services, 12% de l'agriculture et seulement 2.5% était générée par l'industrie manufacturière.

L'évolution de l'indice de la production industrielle montre qu'en 2008, la production des industries manufacturières ne représente qu'un peu plus de la moitié de celle de 1989. Durant l'année 2006, l'industrie hors hydrocarbures a produit, en termes constants, pratiquement la même valeur que celle produite en 1983.

Le déclin du secteur public s'exprime aussi au travers de la baisse de sa contribution en termes d'emplois. En 2007, les entreprises publiques industrielles et commerciales ne représentent que 03% de l'emploi total.

En plus du déclin du secteur industriel, principal symptôme de la maladie hollandaise, on observe une croissance vigoureuse du secteur minier. Celui-ci ayant mobilisé des

investissements de l'ordre de 21 milliards de dollars entre 2000 et 2005, de 32 milliards de dollars entre 2005 et 2009. En termes de recettes d'exportation, les années 2000 se caractérisent par l'avènement d'un boom, conséquence du raffermissement soutenu et durable des prix du pétrole sur le marché mondial.

Depuis 1999, les recettes pétrolières du pays n'ont pas cessé de croître, pour atteindre un pic en 2008.

Tableau 13 : Recettes pétrolières 1999-2009 (en milliards de dollars).

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes pétrolières	12	20	22	19	24	32	45	54	59	77	40

Source : Samir BELAL, Op cite, p7.

Un dynamisme appréciable des secteurs des services, bâtiment et travaux publics et énergie, ce dynamisme s'explique grandement par la disponibilité de financements importants, apportés par le secteur des hydrocarbures par le biais de la fiscalité pétrolière.

Tableau 14: Croissance du PIB par secteurs d'activité 2000-2008 (En %).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hydrocarbure	4.9	-1.6	3.7	8.4	3.3	5.8	-2.5	-0.9	-2.3
Agriculture	-5.0	13.2	-1.3	17	3.1	1.9	4.9	5.0	-5.3
Energie, eau	2.4	5.0	4.3	6.6	5.8	9.5	3.4	6.0	–
Industrie publique	-1.9	-1.3	-1.0	7	-3.3	-1.3	-4.5	-2.2	–
Industrie privé	5.3	3	6.6	2.9	2.5	1.7	2.1	3.2	–
BTP	5.1	2.8	8.0	5.5	8.0	7.1	11.6	9.8	9.8
Service	2.1	6.0	5.3	4.5	4.0	3.0	3.1	6.5	7.8

Source: Samir BELAL « Dutch disease et désindustrialisation en Algérie, une approche critique », Manuscrit auteur, publié dans « Revue du Chercheur », 2013, p7.

L'ensemble des éléments qui précèdent font dire que l'économie algérienne présente, ces dernières années, une configuration sectorielle de plus en plus conforme à celle qui est décrite par la théorie du syndrome hollandais.

La libéralisation des prix, l'ouverture du commerce extérieur et la convertibilité courante du dinar ont contribué conjointement à faire émerger une configuration qui tend, sans toutefois les atteindre, vers les hypothèses du modèle du Dutch disease¹.

2.2.2. Une vérification empirique.

Le déclin du secteur manufacturier, dans un contexte de boom, signifie-t-il pour autant que c'est le mécanisme décrit par la théorie du syndrome hollandais qui en est à l'origine ? A ce stade de l'analyse, il semble nécessaire de faire passer la réponse à la question par l'examen de l'évolution du taux de change effectif réel (TCER), seul canal d'action du syndrome hollandais.

Il semble que l'on ne puisse manifestement pas parler de syndrome hollandais, puisque le taux de change effectif réel a suivi, tout au long de cette période de boom, une tendance à la baisse tandis que les termes de l'échange n'ont cessé de croître. Entre 1999 et 2006, le TCER s'est déprécié d'environ 20 % alors que les termes de l'échange ont augmenté. Il n'y a donc, à l'évidence, pas de relation entre l'évolution des termes de l'échange et celle du taux de change réel².

Une telle situation s'explique par le fait que le TCER ne constitue pas, dans la pratique, un élément déterminant de la politique de change. Cette dernière se traduit, par ailleurs, par une accumulation sans précédent des avoirs extérieurs bruts à la Banque centrale.

Les symptômes du Dutch disease qui apparaissent avec une manière spécifique à l'Algérie sont³ :

- La part de la valeur ajoutée des secteurs des biens échangeables est minime, en comparant celle-ci au secteur des BTP et des services.
- La croissance industrielle hors hydrocarbures enregistre des taux très faibles et proches de la désindustrialisation.
- La croissance du secteur agricole est soutenue, mais elle est loin d'assurer la sécurité alimentaire du pays.

¹Samir BELAL, Op cite, p07.

² Samir BELAL, Op cite, p 12.

³ MOUHOUBI Aissa, « La gestion de la rente des ressources naturelles épuisables dans la perspective du développement économique, référence au cas des hydrocarbures en Algérie », thèse de Doctorat ès sciences, UNIVERSITE DE BÉJAÏA, 2012, p393.

- L'absorption de la main-d'œuvre libérée par le secteur agricole, et même celle qui était en chômage d'ailleurs, est assurée par le secteur des services, sans l'apport du secteur des hydrocarbures en boom, vu son caractère capitaliste.

L'effet-dépense sur les prix relatifs n'est apparu qu'à partir du troisième boom pétrolier à cause de la subvention des prix à la production et des prix des services avant la crise pétrolière de 1986.

La période 1969-1985, qui coïncide celle de l'économie administrée a éloigné le fonctionnement de l'économie algérienne des hypothèses de la théorie du syndrome hollandais ce dernier n'a plus de signification dans une économie où l'Etat détient le monopole sur l'activité intérieure et sur le commerce extérieur¹. Le boom pétrolier de 1986 marque fin de la période durant laquelle la rente pétrolière administrée offrait une exonération à l'industrie algérienne. De ce point de vue, il semble manifestement que le nouveau mode de régulation, qui s'est mis en place en Algérie ces dernières années, se caractérise par une incohérence dans la mesure où, au moment où certaines de ses configurations partielles tendent effectivement à contenir le phénomène décrit par le syndrome (manipulation du taux de change nominal de manière à stabiliser le TCER, placement à l'étranger d'une partie des surplus pétroliers), d'autres, au contraire, tendent à le libérer (ouverture extérieure, démantèlement tarifaire, ...).

Le boom pétrolier n'a pas induit d'effet de syndrome hollandais dans le cas de l'Algérie, car le taux de change effectif réel algérien suit une tendance à la baisse alors même que les termes de l'échange n'ont cessé d'augmenter. Le TCER s'est ainsi déprécié de plus de 20 % entre 1999 et 2006. Cette situation s'explique par le fait que les autorités algériennes ont décidé jusqu'à présent de ne pas tenir compte de l'évolution favorable de leur taux de change réel d'équilibre dans leur politique de change. Cette politique de change se traduit par ailleurs par une accumulation record des avoirs extérieurs bruts à la Banque centrale qui atteignent 75 milliards de dollars en 2006 (65 % du PIB).

L'expérience montre aujourd'hui que le syndrome hollandais n'est pas une fatalité, les avantages comparatifs liés aux ressources naturelles ne bloquent pas la construction d'autres avantages comparatifs. beaucoup parmi les pays agro industriel sont su, à partir de ressources

¹ HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p263.

de l'agriculture, installer une industrie manufacturière compétitive, d'autres pays ont su, à partir de ressources minières, enclencher un mouvement de diversification de leurs exportations (exemple : Indonésie). Que les expériences se traduisent par un échec ou par un succès, reste imprévisible.

Dans d'autres cas, les études empiriques, tendent de plus en plus aujourd'hui à souligner le rôle majeur que jouent les médiations institutionnelles, pour expliquer la diversité des trajectoires nationales, dans la mobilisation des ressources minières à des fins de développement économique. Ces études montrent que la rente externe n'est ni une malédiction, ni une bénédiction pour le pays qui en bénéficie. Tout dépend en fait de la nature et du contenu des arrangements institutionnels qui encadrent sa mobilisation.

Dans le contexte qui est celui de l'économie algérienne où les sources de la croissance ne sont pas encore présentes dans le secteur manufacturier, l'impact négatif de la rente pétrolière sur la croissance à long terme réside justement dans le fait qu'elle empêche que certaines sources de croissance (éducation, formation, santé, recherche et développement, ainsi que l'infrastructure) n'apparaissent, notamment dans le secteur industriel. Le rôle de l'Etat, dans ces conditions, est de veiller à ce que l'allocation des ressources profite davantage aux secteurs productifs, et plus particulièrement le secteur manufacturier.

L'Algérie est un pays riche en hydrocarbures, son domaine minier est encore largement sous-exploité. De plus l'Algérie est dotée d'importantes infrastructures et de grandes capacités de production.

Depuis plusieurs années, le poids des recettes des hydrocarbures, dans l'ensemble des recettes budgétaires ne cessent de croître parallèlement à celui des prix d'exportation des hydrocarbures au cours des années 1989 à 2003. Les recettes budgétaires des hydrocarbures sont représentées en moyenne deux tiers des recettes totale. La fiscalité pétrolière demeure dominante pour le budget de l'Etat et dépasse actuellement les 60%. Elle vient renforcer le critère rentier de l'économie. Cependant, la forte dépendance de l'économie algérienne des recettes des exportations de pétrole à fait ressortir 3 conséquences négatifs qui ont caractérisé l'économie algérienne¹ :

¹ HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p 202, 203.

- Peu de création d'emploi dans le domaine des hydrocarbures ;
- Les prix du pétrole fluctue ce qui induit une volatilité importante des principaux indicateurs de l'économie à savoir : la balance des paiements, les revenus budgétaire et la masse monétaire ;
- La rente issue de ce secteur très rentable a permis la création et la reproduction d'un système clientéliste qui entrave le développement des activités économiques productives et restreint la base sociale du pouvoir aux seules privilégiées.

La production et l'exportation des hydrocarbures ont bien fourni pour l'Algérie des ressources financières largement très supérieures à celle de ces voisins (Tunisie, Maroc). Cependant, depuis plusieurs années, les taux de croissance économique de l'Algérie stagnent à des niveaux plus bas que ceux enregistrés dans ces pays. Du fait, qu'il est la source quasi-unique du pays, les hydrocarbures constituent la principale source de revenu qui permettent de financer les programmes de relance économique et de réduire la dette extérieure. Cependant, les recettes des hydrocarbures sont instables à cause des variations des prix du pétrole. Lorsqu'elles sont mesurées en fonction du PIB totale, l'instabilité des recettes d'hydrocarbure sont deux fois plus élevé que celle des recettes hors hydrocarbure.

L'Algérie est parmi les pays dont le sous-sol est regorgé de ressource naturelle, elle a pompé 15,8 milliards de barils pétrole depuis qu'elle a commencé l'exploitation commerciale de ce produit énergétique en 1956¹. L'Algérie, qui détient 1,5% des réserves mondiales, ambitionne de produire, à moyen terme, 1,7 million de barils par jour contre une capacité de 1,4 million de barils actuellement. Ainsi, la consommation nationale d'énergie est passée de 6 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 1970 à environ 37 millions de TEP. En termes unitaires, elle est passée de 0,3 TEP/habitant en 1970 à quelque 1,1 TEP/habitant en 2007, soit près d'un quadruplement en moins de 40 ans².

Cette richesse du sous-sol algérien était, et reste jusqu'à présente la quasi-unique source de la croissance économique du pays. Le secteur des hydrocarbures occupe une place prépondérante au sein de l'économie, représentant 98% des recettes. Durant la dernière décennie, les recettes des hydrocarbures ont permis de financer les différents programmes de relance économique et de réduire considérablement la dette extérieure du pays. Ainsi le produit intérieur brut demeure fortement influencé par le comportement de la production dans le secteur des hydrocarbures.

En examinant attentivement la contribution de la fiscalité pétrolière dans le budget de l'Etat, nous remarquons que la fiscalité pétrolière constitue la ressource principale des recettes de l'Etat comparativement aux autres ressources fiscales. Cette situation montre la fragilité des finances publiques devant une chute brutale des cours du pétrole.

Malgré la vulnérabilité à laquelle expose l'économie algérienne, le secteur des hydrocarbures constitue un mode d'ajustement privilégié par les pouvoirs publics, aussi bien sur le plan interne qu'externe. Par ailleurs, il est vrai que les équilibres macroéconomiques se sont consolidés, que la dette extérieure s'est sensiblement réduite et que les réserves de change ont atteint les niveaux records durant la décennie 2000, néanmoins, l'Algérie n'a pas profité de cette situation financière avantageuse pour développer de plus en plus le secteurs agricole et manufacturier et le pays demeure jusqu'à présent un pays mono exportateur des hydrocarbures.

¹ Données de l'OPEP

² Ministère de l'Energie et des Mines., « Bilan énergétique national 2010 », Edition 2011,

Chapitre 03 :
*L'impact des fluctuations
des prix du pétrole la sphère
monétaire*

L'histoire de l'Algérie indépendante est marquée par la permanence et le rôle fondamental joué par les revenus de l'Etat, particulièrement pétroliers, dans la stratégie du développement du pays. De ce fait, la volatilité des prix du pétrole constitue un handicap majeur face aux défis économiques du pays. Ainsi, les variations des prix du pétrole est un facteur très important dans l'explication des perturbations des indicateurs monétaires en Algérie, ils constituent une variable explicative dans l'équation de la création monétaire, dans le mécanisme de l'offre de monnaie et des crédits, et dans le processus de l'inflation. De plus, ils exercent des effets non négligeables sur le chômage et le bien-être de la population algérienne.

Ces facteurs demeurent vulnérables à la conjoncture du marché international du pétrole et aux fluctuations de son prix du fait de la forte dépendance de l'économie algérienne, dans son ensemble, aux revenus issus de l'exportation des hydrocarbures, et du fait du rôle primordial des avoirs extérieurs qui ne cessent d'augmenter pour dépasser les 100% de la masse monétaire (M2) en 2005. Il est à noter que les avoirs extérieurs ne présentaient que 4% en 1986 à cause de la contraction des cours du pétrole.

La question de l'atténuation de l'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'évolution de l'économie en générale et des indicateurs monétaires en particuliers, en forte dépendance des recettes d'exportations des hydrocarbures doit être au centre des préoccupations des pays et des autorités monétaires.

Durant plusieurs années, le pays a opté pour le choix du maintien, voire même du renforcement de l'économie rentière. Tant que la rente pétrolière existe, que les conditions de contrôle et sa gestion ne change pas, le pouvoir de l'Etat ne paraît pas disposé à engendrer un processus de réformes réellement radicales et profondes menant, à terme, à une économie de production diversifiée, concurrentielle, ouverte et indépendante de la conjoncture instable du marché pétrolier.

L'objectif de ce chapitre est l'analyse de la nature de la relation existante entre les variations des prix du pétrole et celles de quelques indicateurs internes de la sphère monétaire, extrêmement sensible aux fluctuations des prix du pétrole via de différents canaux de transmission, qu'ainsi, l'exposition des stratégies menées par l'Algérie pour assurer une meilleure gestion des excédents monétaires et financiers issus de ces revenus pétroliers.

SECTION 01 : L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur la sphère monétaire

Le secteur pétrolier en Algérie ne cesse de se développer, notamment durant cette dernière décennie, marquée par l'envolée des prix du pétrole qui a permis, en plusieurs occasions, de doubler le niveau des revenus pétroliers tel que les booms des années 1970 et le boom récent de 2008. Selon certains indicateurs, l'économie algérienne est en bonne santé, le niveau élevé et durable des prix du pétrole a permis au pays de restaurer ses équilibres macroéconomiques. En effet, depuis 1999, la balance des paiements et le budget de l'Etat sont excédentaires, les revenus officiels de devise ont augmenté et la dette extérieure a diminué.

Cependant, l'aisance financière cache une situation économique difficile qui reste caractérisée par : un très faible niveau de production et d'exportation hors hydrocarbure, un taux de chômage considérable, une économie informelle, les inégalités sociales de plus en plus forte et un environnement institutionnel et administratif défaillant. Cette situation s'explique par la domination du secteur des hydrocarbures sur l'économie et la faiblesse des secteurs hors hydrocarbure.

Il est indéniable qu'à l'instar des autres indicateurs de l'économie nationale, les indicateurs de la sphère monétaire subissent, aussi fortement, l'impact des fluctuations des prix du pétrole. En effet, la variation des prix de l'hydrocarbure induit des effets directs sur l'offre de la monnaie dans la mesure où les avoirs extérieurs constituent la principale source de création monétaire en Algérie.

Dans ce cas, l'accent sera mis sur les conséquences monétaires des fluctuations des prix du pétrole qui apparaissent suite à la monétisation croissante des revenus en devises issus de l'exportation des hydrocarbures.

1. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les variables monétaires (liquidité)

En 2008, les recettes hors hydrocarbure ont atteint un montant global de 1022.1 milliards de dinars, correspondant à une progression de 15.7% par rapport à 2007. Par ailleurs les augmentations qu'on connut les prix des hydrocarbures depuis l'année 2002 ont permis à l'Algérie de bénéficier d'un transfert massif de capitaux ; autrement dit ; d'une explosion de

revenus pétroliers. Cette situation reflète la croissance du secteur des hydrocarbures (augmentation de la production, des exportations, des prix) ce qui, selon plusieurs études, a des effets négatifs sur le reste de l'économie, à savoir : une instabilité des indicateurs économiques, une baisse de l'activité dans le secteur hors hydrocarbure, une diminution des exportations, un accroissement du chômage, ... etc.

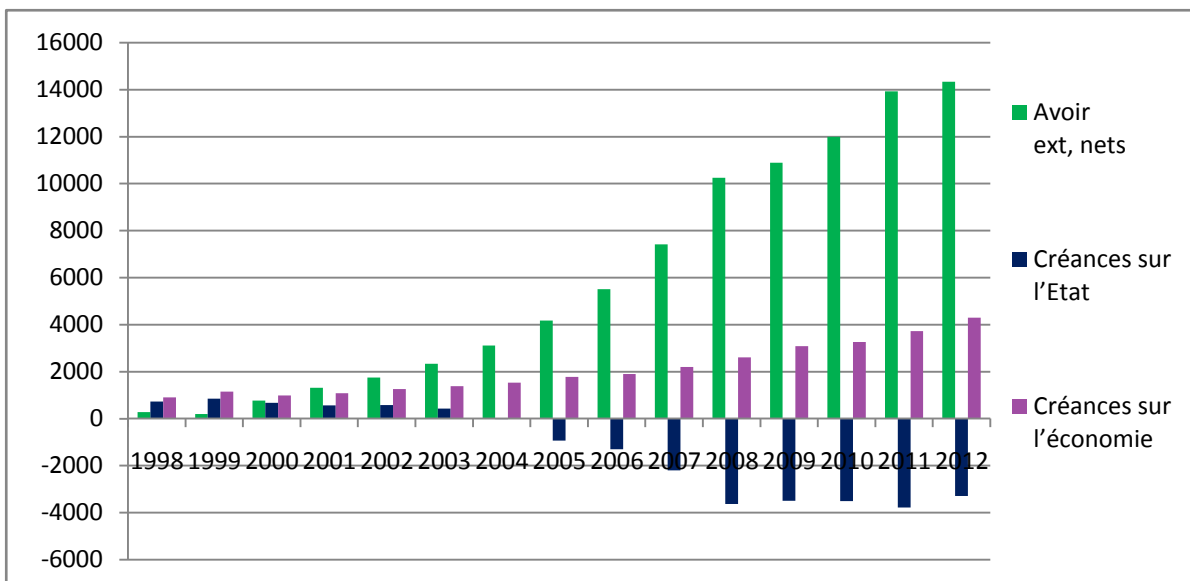
1.1. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'offre de la monnaie et la masse monétaire

Les contreparties de la masse monétaire font références aux sources de la création monétaire qui sont les suivantes :

- Les avoirs extérieurs (devise) ;
- Les crédits à l'Etat ;
- Les crédits à l'économie.

La création de la monnaie en Algérie est de source externe, les avoirs extérieurs représentent la principale source de la création monétaire, connaissant une progression continue à nos jours, suivi des crédits à l'économie qui connaissent une progression moins importante et des crédits à l'Etat qui enregistrent à partir de 2005 un niveau négatif, comme le montre la figure ci-après.

Figure 19 : Evolution des contreparties de la masse monétaire (en MD)



Source : Banque Mondiale et la Banque d'Algérie.

On constate que la grande partie de la masse monétaire provient des avoirs extérieurs, elle donc d'origines étrangères. On remarque qu'à partir de 2004, l'Etat a commencé à rembourser

les dettes du trésor, par contre, les crédits à l'économie sont d'une évolution modeste en comparaison avec celle des avoirs extérieurs. Ces situations ont engendré une surliquidité bancaire qui demeure structurelle.

L'analyse du cycle monétaire au cours des années 2000 met en avance l'importance accrue du rôle des avoirs extérieurs dépassant depuis fin 2005 les liquidités monétaires et quasi-monétaires (M2) dans l'économie nationale, poursuivant leur trend nettement haussier jusqu'à 2008. L'analyse de la situation monétaire nous renseigne que l'excédent structurel de la liquidité bancaire en Algérie, provient essentiellement de la monétisation des avoirs extérieurs générés par les dépôts de SONATRACH auprès de sa banque, qui dépend des prix des hydrocarbures et de la conjoncture pétrolière internationale.

Ainsi les variations résultant de la conjoncture pétrolière internationale se manifestent à trois niveaux: les quantités produites, les prix et le taux de change. Ces 3 facteurs agissant de manière autonome ou en même temps peuvent provoquer deux effets sur la masse monétaire : Un effet expansif, Un effet restrictif¹.

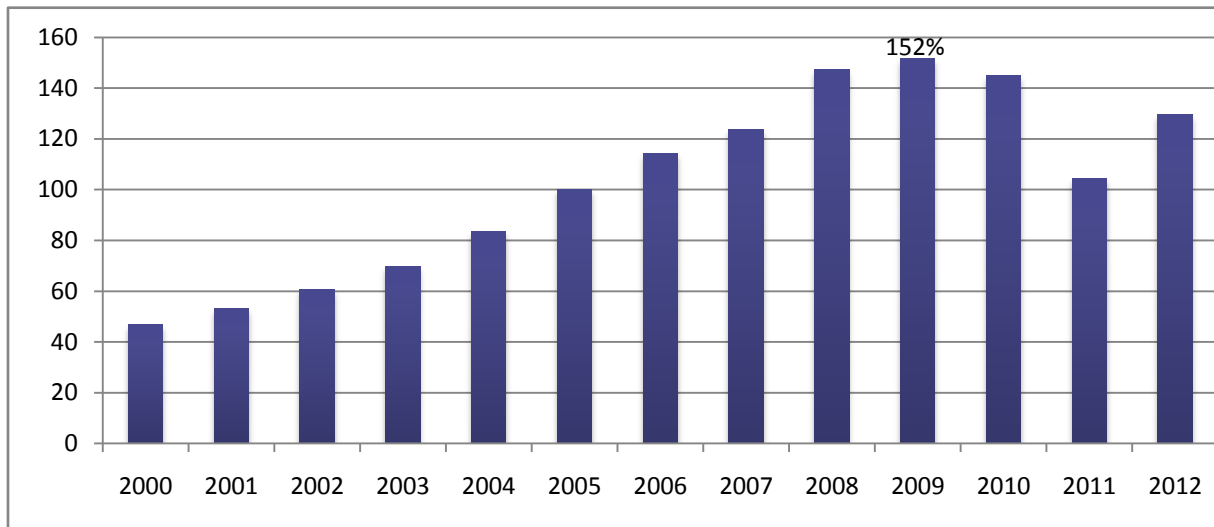
1.1.1. Un effet expansif sur la masse monétaire

C'est le cas où la balance des paiements enregistre une variation positive du solde à la suite d'une augmentation des revenus des hydrocarbures, soit parce qu'il s'est produit une hausse des prix du pétrole, soit parce que les quantités exportées ont augmenté. Ainsi, l'incidence monétaire devient réelle lorsqu'il y a un accroissement de la liquidité du fait de la conversion des avoirs extérieurs en monnaie nationale. Cette conversion provoque des tensions inflationnistes et des augmentations de dépenses publiques, car elle n'est pas le résultat d'un volume de créances sur l'étranger reflétant la contribution de plusieurs secteurs d'activité

Les avoirs extérieurs nets, qui sont devenus la source exclusive de la création monétaire, sont élevés en 2005 à 4179.4 milliards de dinars, contre 3119.2 en 2004, soit une hausse de 40%. Dans le même temps, le taux de croissance de la masse monétaire en 2005 n'a été que de 10.9%.

¹NEMOUCHI Farouk, «chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie», revue sciences humaines n° 31, juin 2009, p9.

Figure 20: Evolution du ratio des avoirs extérieurs/M2 en Algérie.

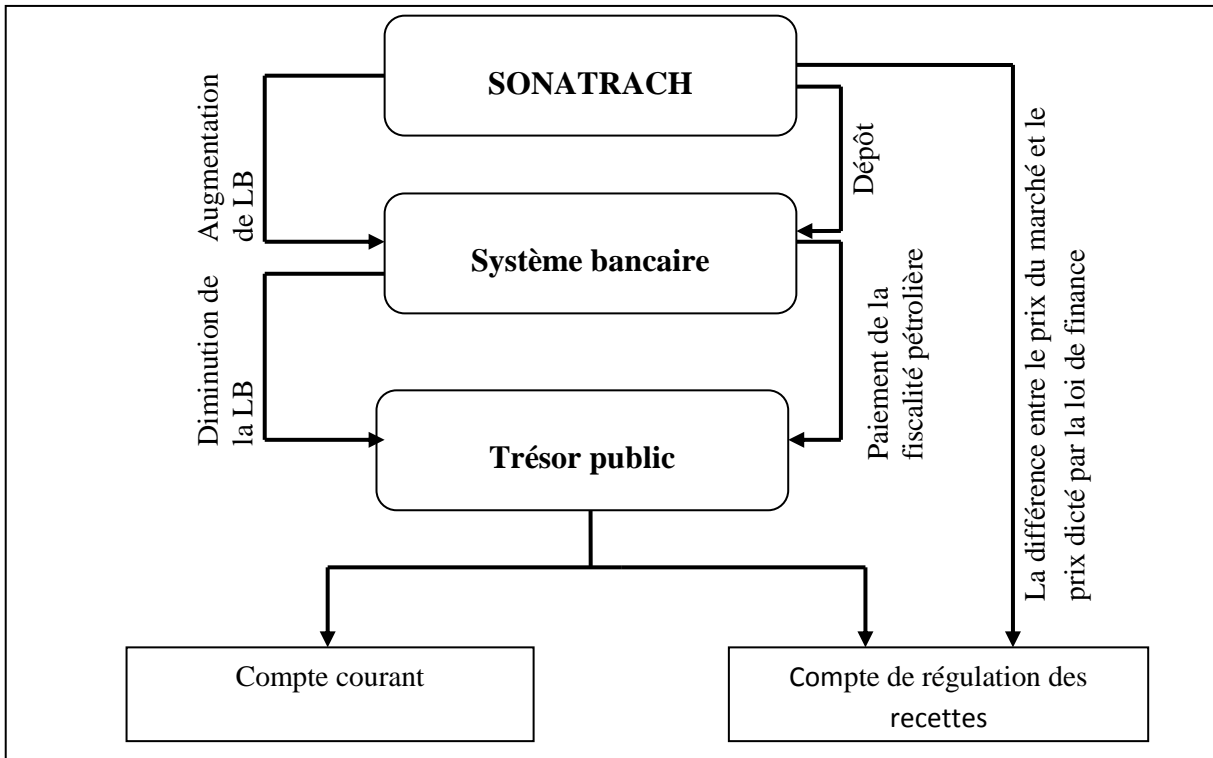


Source : données de la Banque Mondiale

Durant des années 2000, les avoirs extérieurs subissent d'importantes fluctuations, provoquées par l'augmentation continue des prix du pétrole. A la fin de 2004 les avoirs extérieurs qui alimentent la masse monétaire en Algérie ont représenté 83.1% de M2, faisant ainsi des réserves de change la principale contrepartie de la masse monétaire. Ensuite ils atteignent les 100% en 2005 période qui coïncide avec les débuts du boom pétrolier de 2008. En effet les avoirs extérieurs ont augmenté progressivement pour atteindre les 150% en 2008, (le prix du baril a été à cette période de 100 dollars), et en fin diminuer à 100% en 2011, avec la diminution des cours du baril qui a atteint les 62 dollars, pour reprendre la hausse et s'installer à 130% en 2012. Cette progression s'explique par le fait que les avoirs extérieurs proviennent à plus de 95% des recettes d'exportation des hydrocarbures qui ont connu une nette progression durant cette période.

L'instabilité des avoirs extérieurs due à l'instabilité des prix du pétrole et des recettes d'exportation entraîne une instabilité de la masse monétaire et par conséquent l'instabilité de la valeur de la monnaie nationale (dinars). Les revenus de la compagnie SONATRACH conservent un apport essentiel dans l'ensemble des transactions opérées sur le marché interbancaire algérien. Par ailleurs, la conversion d'une partie de ces revenus en dinars et leur mobilisation sur le marché monétaire affectent sensiblement la liquidité de l'économie, notamment la liquidité bancaire.

Figure 21 : l'impact des recettes pétrolières dans la détermination de la liquidité bancaire



Source : AFTIS Hamza, « analyse des causes de la surliquidité bancaire en Algérie et des méthodes de sa gestion », mémoire de magister en sciences économiques, université de Tizi Ouzou, 2010, p198.

On remarque que le niveau de liquidité bancaire augmente à chaque fois que la SONATRACH effectue des dépôts auprès de sa banque et que cette liquidité baisse dans le cas du paiement de la fiscalité pétrolière, ce qui confirme la sensibilité importante du système bancaire algérien aux recettes des hydrocarbures¹.

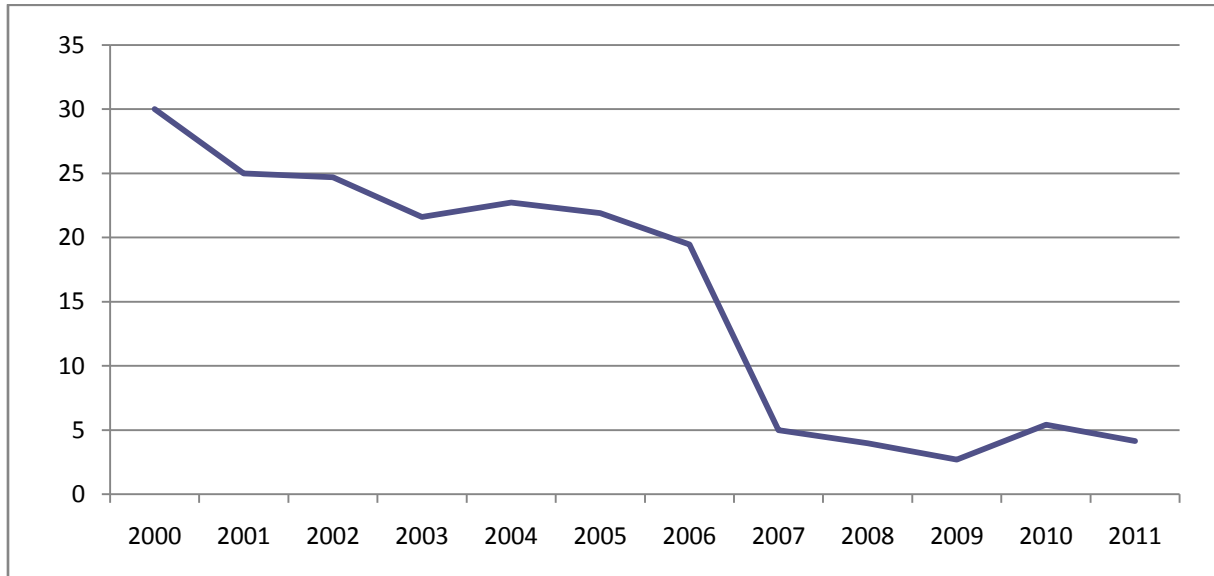
1.1.2. Un effet restrictif sur la masse monétaire

Les fluctuations des prix du pétrole ont des conséquences fondamentales sur la liquidité des banques et la politique monétaire. En effet, lorsqu'il y a une contraction des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures, on enregistre une diminution des réserves en devises et par conséquent, une raréfaction des ressources financières internes et externe. Pour pallier à ce déficit le plus souvent inattendu, les pouvoirs publics sont forcés de recourir à l'emprunt

¹ AFTIS Hamza, « analyse des causes de la surliquidité bancaire en Algérie et des méthodes de sa gestion », mémoire de magister en sciences économiques, université de Tizi Ouzou, 2010, p198.

international pour mobiliser les ressources externes et au financement monétaire pour disposer des ressources internes¹.

Figure 22 : Evolution de la dette extérieure (en MD)



Source : données du FMI.

La dette extérieure diminue successivement durant cette dernière décennie du fait de la disponibilité de financement nationale dû à l'augmentation des revenus pétroliers, ce qui met la balance des paiements en position excédentaire et ramène la dette extérieure à la baisse pour atteindre un bas niveau entre 2007 et 2009 (boom pétrolier), ce qui traduit la position créancière de l'Algérie.

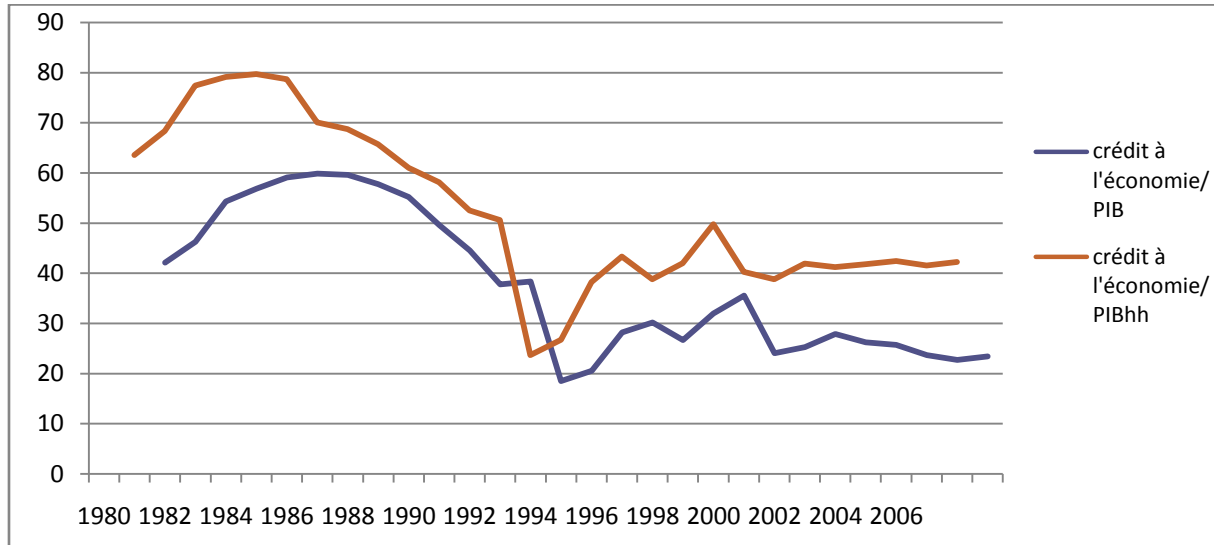
1.2. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les crédits à l'économie

Selon le bulletin statistique de la Banque d'Algérie, la situation monétaire à fin décembre 2012 montre une reprise soutenue de l'expansion monétaire au cours de l'année, tirée par une forte croissance des crédits à l'économie en contexte de progression appréciable des avoirs extérieurs. La tendance baissière du ratio crédit à l'économie/PIB en Algérie traduit les difficultés d'absorption productive des revenus pétroliers et la participation limitée des banques en faveur de l'accroissement du PIB, ce qui accentue de plus en plus, le niveau de la liquidité de l'économie. Il est à noter que la masse monétaire et les crédits accordés à l'économie sont fortement corrélés à la croissance du PIB réel. Dans le cas algérien, il est

¹NEMOUCHI Farouk, « chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie », revue sciences humaines n° 31, juin 2009, p10.

hypothétiquement admissible que ces deux grandeurs monétaires soient dépendantes des performances réalisées par le secteur des hydrocarbures¹.

Figure 23 : évolution des crédits à l'économie par rapport au PIB et PIBhh



Source : données de la Banque Mondiale et de l'ONS

Les ratios des crédits accordés à l'économie par rapport au PIB et PIBhh sont atteints les pics en 1986, avec la volonté de l'Algérie d'entrer dans l'économie du marché. Ces ratios ont commencé à diminuer, passant à 55% et à 70% en 1992, respectivement. Durant les années 2000, les crédits à l'économie enregistrent une légère hausse par rapport aux années 90, et cela dû à de nombreux facteurs tels que les injections massives des recettes des hydrocarbures dans le système bancaire, ce qui procure des liquidités excessives et mène à l'augmentation de l'offre des crédits, mais aussi les programmes de relance économiques ont joué un rôle très important.

1.3. L'impact sur la capacité d'absorption

L'exportation du pétrole génère des ressources financières considérables ; qui permettent aux pays exportateurs d'avoir une aisance financière plus importante que celle de la plupart des pays en développement, cependant, ce type de pays ont généralement de faibles marchés locaux (marché de capitaux, de biens et services et de travail) qui ne permettent pas

¹ MOUHOUBI Aissa, « La gestion de la rente des ressources naturelles épuisables dans la perspective du développement économique, référence au cas des hydrocarbures en Algérie », thèse de Doctorat ès sciences, UNIVERSITE DE BÉJAÏA, 2012, p356.

d'absorber les ressources financières en les injectant dans des projets d'investissement productifs de valeur ajoutée¹.

Selon Keynes, la consommation constitue un puissant stimulant de la croissance économique. Si l'économie est en mesure de satisfaire les nouveaux besoins en biens et services induit par l'augmentation des revenus, la production engendrée par l'augmentation des investissements permet, dans ce cas, l'absorption de la liquidité de monnaie offerte et empêche par conséquent, la hausse des prix et du taux d'inflation². Dans le cas algérien, l'existence d'une structure économique peu diversifiée, non intégrée, et insérée dans l'économie mondiale par les importations, contrarie ce contexte keynésien, et ne permet pas l'absorption des recettes pétrolières.

La faible capacité d'absorption des recettes pétrolières constitue une contrainte pour la croissance économique car cela peut causer en effet :

- La hausse de la rémunération du facteur travail (salaires) au sein des compagnies pétrolières. De ce fait, une pression de demande d'augmentation des salaires va apparaître dans les secteurs hors hydrocarbure stimulée par la hausse des salaires dans le secteur pétrolier. Par conséquent, une partie non négligeable des recettes d'exportations sera absorbée par l'augmentation des salaires, plutôt que par l'augmentation de l'emploi ;
- L'augmentation des salaires entraîne une augmentation de la demande globale, qui se traduit soit par une hausse des importations, soit par une hausse des prix des biens et services, d'où l'inflation.

2. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'inflation

Le taux d'inflation et le taux de chômage représentent des variables stratégiques fondamentales car ils ont une influence déterminante sur les conditions de vie de la population.

La conjoncture pétrolière exerce des effets directs sur l'offre de monnaie en Algérie, et sur le niveau de liquidité de l'économie et par conséquent sur le taux d'inflation.

2.1. Présentation de l'inflation en Algérie

¹HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p105.

²HAOU Kahina, Idem, p227.

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur des unités de monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble, sans discrimination entre les catégories d'agents. Pour évaluer le taux d'inflation on calcule les indices des prix, et l'indice des prix à la consommation (IPC) est le plus utilisé¹.

L'inflation a d'abord été considérée comme un désordre attribué à l'enflure de la masse monétaire en circulation. Dans cette situation, en absence de création de richesse réelle, la conséquence directe se manifeste sous la forme d'une augmentation de la demande et par suite des prix. On considère que l'enflure monétaire résulte de l'émission par les autorités monétaires de monnaie en trop grande quantité par rapport à la quantité de biens dans le circuit économique.

En Algérie, au lendemain de l'indépendance, les autorités algériennes ont adopté un modèle de croissance socialiste axé sur la planification centralisée où les prix étaient fixés par l'Etat. Cette fixation était prise en charge par un système de régulation et d'allocation des ressources, ce qui a maintenu artificiellement l'inflation à un niveau raisonnable et par conséquent, il a permis la stabilisation du pouvoir d'achat de la population.

Durant cette période, l'intervention de l'administration sur les prix s'opérait sur trois niveaux à savoir² :

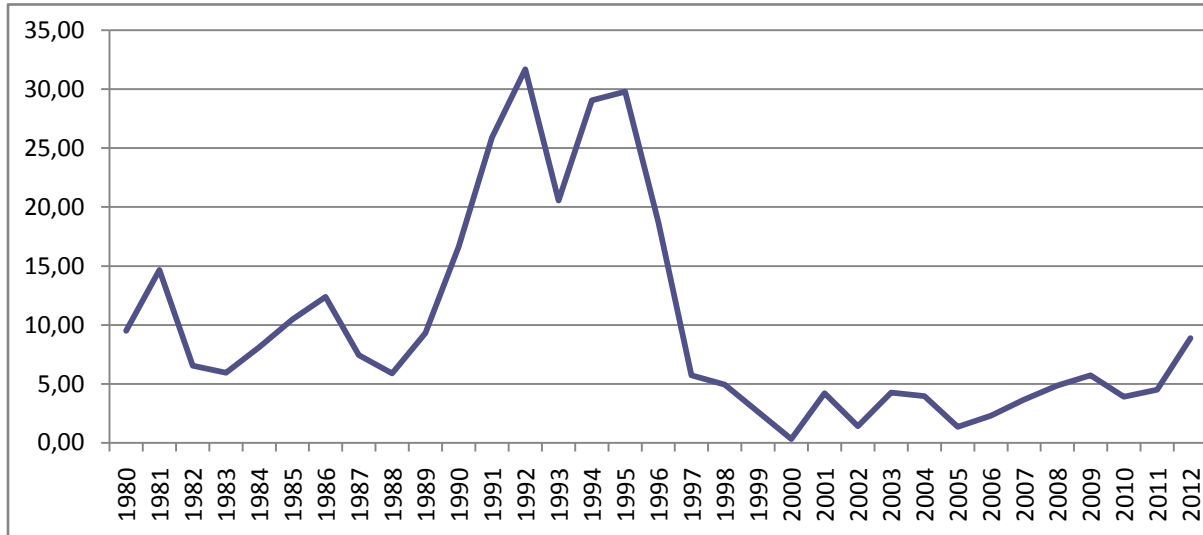
- **Les prix biens importés** : qui étaient déterminés dans le but de protéger la production nationale. Si le prix d'achat d'un bien importé était inférieur au prix du produit local, l'importateur doit verser la différence compensatoire au trésor. Par conséquent, l'inflation importée, dans un contexte de taux de change fixe, est inévitable, du moins pour les biens de consommation importés et redistribués sur le marché national.
- Ensuite, **les prix de détails et de gros** : sont calculés sur la base des prix de production, majorés des marges centralisées fixées en valeur fixe ou en valeur absolue.
- **Les prix agricoles** : Les prix à la production et à la distribution des fruits et légumes étaient publiés tous les quinze (15) jours par une commission de Wilaya.

¹ INSEE

² El-Aziz Kouadri Mohamed, « Place et rôle du secteur pétrolier dans le développement de l'économie algérienne ». In: Tiers-Monde. 1969, tome 10 n°39. pp. 629-658, p33.

Ainsi durant cette période, le taux d'inflation était plus ou moins modéré grâce aux efforts des autorités algériennes pour maintenir la stabilité des prix.

Figure 24 : L'inflation en Algérie (1980-2012)



Source : données de la Banque Mondiale

Durant la période allant de 1990, l'Algérie a connu une inflation galopante¹, le taux d'inflation annuel passant de 17.87% en 1989 à 25.88% en 1991 pour atteindre un pic de 31.68% en 1992. On peut expliquer cette hausse par deux facteurs :

- L'accélération du processus de libéralisation des prix, amorcé en 1989, faisant passer 85% des prix au régime libre.
- La forte dévaluation du dinar algérien survenue pour contrer la détérioration des termes de l'échange qui a engendré un renchérissement des produits importés.

La situation économique de l'Algérie s'est gravement détériorée en 1994, et les déséquilibres macroéconomiques ont persisté à cause de la baisse importante des prix du pétrole, ce qui a conduit les autorités algériennes à mettre en place un programme d'ajustement structurel appuyé par le Fond Monétaire International (FMI).

Dans ce contexte, l'Etat était amené à améliorer sa situation économique et à laisser tomber le système de réglementation des prix en avril 1994, pour la libéralisation des prix; cette suppression du contrôle sur les marges bénéficiaires a touché la majeure partie

¹ On appelle «inflation galopante» l'inflation à deux ou trois chiffres de 20, 100 ou 300 pour cent par an.

des produits de base, mais la réglementation des prix est maintenue uniquement pour les trois denrées alimentaires de base à savoir : la farine, la semoule et le lait.

L'élimination des subventions pour les produits alimentaires a engendré une augmentation de leurs prix à raison de 100% entre 1994-1995 et de 60% entre 1995-1996.

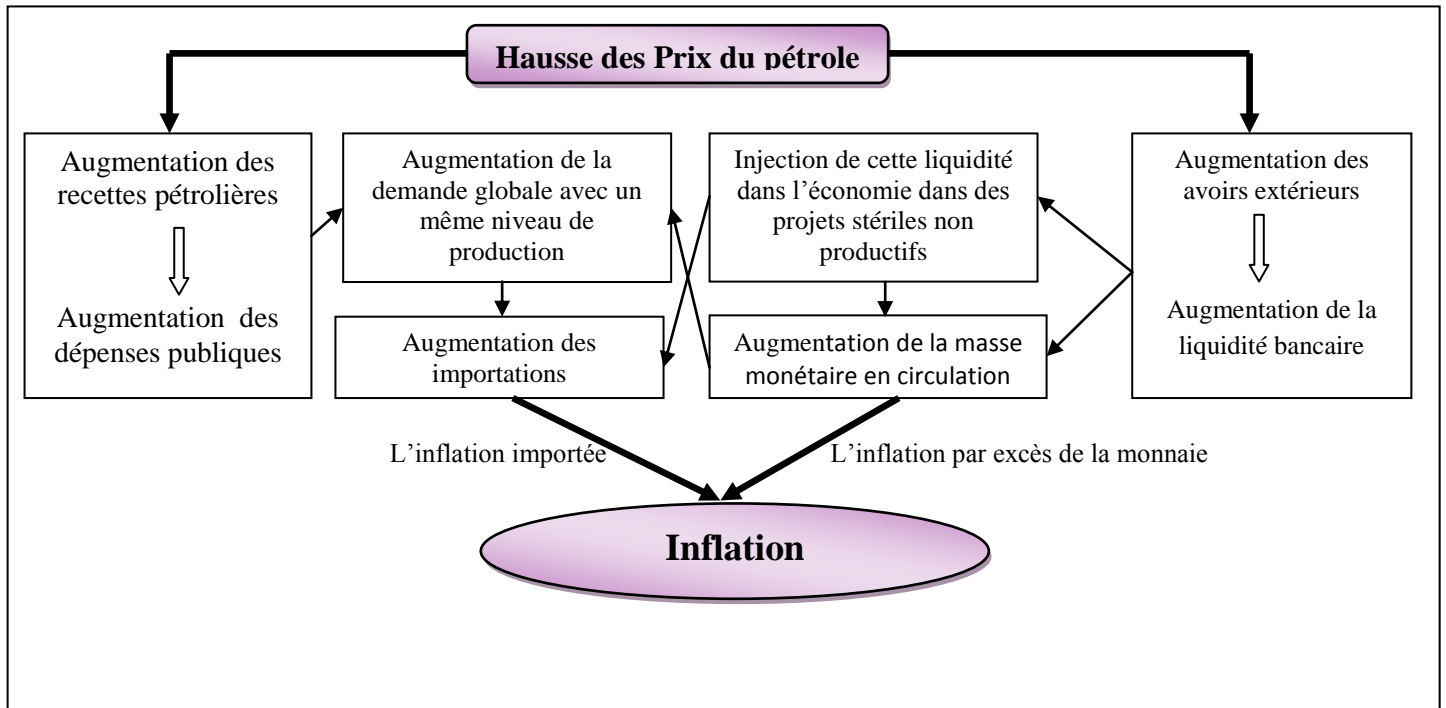
Sous l'effet de la libération des prix et de la deuxième dévaluation du dinar en 1994, le taux d'inflation s'est envolé à 38.4%. Mais il n'a pas tardé à chuter à 21.9% fin 1995 pour se stabiliser autour de 5% en 1998 et 2.64% en 1999 et encore 0.34% en 2000, et il est à noter qu'il n'a pas dépassé les deux chiffres jusqu'à nos jours, reflétant des politiques budgétaires et monétaires prudentes.

L'Algérie a subi une inflation refoulée qui s'est manifestée par des pénuries généralisées. La libéralisation des prix associée à la dévaluation du dinar était la cause principale de l'accélération du processus inflationniste qui atteignit un pic record de 38.4% en 1994. Cependant, depuis 1996 le taux d'inflation s'est caractérisé par une tendance baissière qui est le résultat d'une politique économique mise en œuvre dans le cadre du programme du FMI qui permit la maîtrise de l'inflation et la relance de l'économie nationale.

La hausse des prix du pétrole est, aussi, un déterminant primordial de l'inflation, cependant, cette dernière a subi beaucoup de fluctuations, surtout dans les périodes de booms et de crises pétrolières. Dernièrement l'expansion monétaire a été ramenée à hauteur de 63% tandis que l'inflation importée est de 21%¹.

¹Camille SARI, professeur à la Sorbonne et expert financier, entretien pour le quotidien national « LIBERTE » le 02/01/2013.

Figure 25 : représentation de la relation entre les prix du pétrole et l'inflation



Source : construction personnel

2.2. L'inflation par excès de la monnaie

L'explication la plus fréquente de l'origine de l'inflation est l'émission excessive de la monnaie dans l'économie, le mécanisme est simple : la monnaie en circulation alimente la demande, car les détenteurs de cette monnaie veulent dépenser, ce qui dans une économie de marché provoque la hausse générale des prix¹. Selon M. Friedman (1950) : « la cause est toujours et partout la même : un accroissement rapide de la quantité de monnaie par rapport au volume de production »², selon lui, cela se traduit par l'équation suivante :

$$M.V = P.Y \quad \text{ou} \quad M.V = P.T \quad \text{Où}$$

- M représente la masse monétaire en circulation
- V la vitesse de circulation de la monnaie
- P le niveau général des prix,
- Y le volume de production ou de transactions (T)

A partir de cette équation on peut proposer une théorie causale de l'inflation, moyennant certaines hypothèses :

¹ A.SILEM ; « encyclopédie de l'économie et de la gestion », p 311

² Alain BEITONE, Emmanuel BUISSON-FENET, Christine DOLLO ; « économie », édition DALLOZ, octobre 2012, p178.

- La vitesse de circulation de la monnaie est une variable constante à court terme, et non susceptible d'être influencée par les variations de la quantité de monnaie : donc $V = 0$
- Le volume des échanges T ne dépend pas non plus de la variable monétaire, mais des seuls facteurs réels.

Ces hypothèses mènent directement à la proposition suivante :

$$P = M - T$$

Ce qui signifie que le taux de croissance des prix P (le taux d'inflation) est égal à la différence du taux de croissance des transactions T , et du taux de croissance des moyens de paiement M ¹.

Cette équation souligne qu'une augmentation de la quantité de monnaie provoque de façon mécanique une hausse du niveau général des prix.

On peut aussi et surtout distinguer des effets à court terme et des effets à long terme d'une expansion monétaire, l'hypothèse que ces effets seront nuls sur le volume des échanges peut n'être vraie que dans le long terme, alors qu'à court terme la monnaie peut influencer l'économie réelle (c'est la version de la théorie quantitative que proposait déjà, en 1752, le philosophe et économiste David HUME)².

L'inflation monétaire nécessaire à la réalisation des objectifs de la politique économique est donc à la fois déterminée par le montant du surcroît de croissance (T), mais aussi par la somme pondérée des indices d'accessibilité au secteur bancaire et aux marchés financiers. À l'aide de l'évolution du PIB et de $M2$ du début à la fin d'une période, la méthode suivante permet de calculer l'inflation monétaire moyenne annuelle de chaque période en Algérie³ :

L'inflation monétaire est égale à la différence entre le taux d'accroissement annuel moyen de $M2$ et le taux d'accroissement annuel moyen du PIB.

$$\text{L'inflation monétaire} = M2^* - \text{PIB}^*$$

¹ Jacques Sapir, « Inflation monétaire ou inflation structurelle ? Un modèle hétérodoxe bi-sectoriel », FMSHWP-2012-14, juin 2012, p49.

² Michel Voisin, « Comprendre la monnaie et les politiques monétaires », Thèmes et Débats Economie, Paris, 201, 113.

³ MOUHOUBI Aissa, « La gestion de la rente des ressources naturelles épuisables dans la perspective du développement économique, référence au cas des hydrocarbures en Algérie », thèse de Doctorat ès sciences, UNIVERSITE DE BÉJAÏA, 2012, p361.

Avec : M2* : taux d'accroissement annuel de M2

PIB* : taux d'accroissement annuel du PIB

L'excès monétaire (avec un peu de croissance ou une croissance stagnante) contribuera, évidemment, à la hausse des prix (inflation des prix).

Considérons, maintenant, ce tableau qui met en avance les évolutions l'inflation monétaire comparée avec l'inflation des prix pour chaque période.

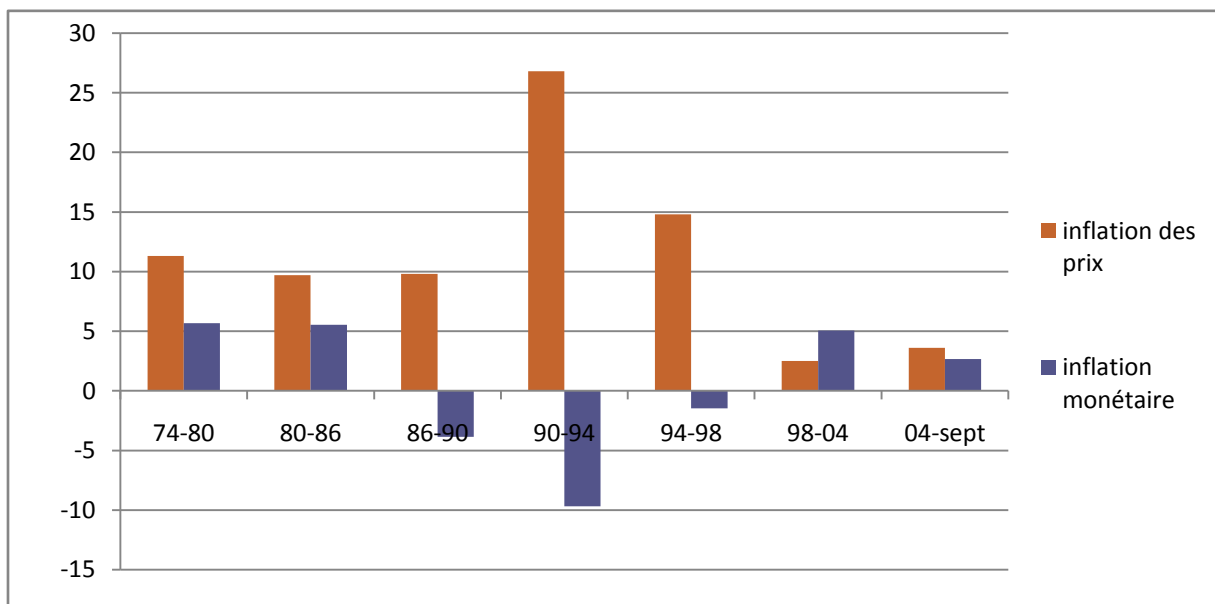
Tableau 16 : Comparaison de l'inflation monétaire avec l'inflation des prix

	74-80	80-86	86-90	90-94	94-98	98-04	04-09
M2*	11,67%	9,53%	-3,03%	-10,27%	2,06%	9,20%	5,58%
PIB*	5,99%	3,98%	0,84%	-0,59%	3,53%	4,15%	2,91%
inflation monétaire	5,68%	5,55%	-3,87%	-9,68%	-1,47%	5,06%	2,68%
inflation des prix	11,3	9,7	9,8	26,8	14,8	2,5	3,6

Source : MOUHOUBI Aissa, « La gestion de la rente des ressources naturelles épuisables dans la perspective du développement économique, référence au cas des hydrocarbures en Algérie », thèse de Doctorat ès sciences, UNIVERSITE DE BÉJAÏA, 2012, p362.

La figure ci-dessous met en évidence les données du tableau précédent

Figure 26 : Inflation monétaire et inflation des prix

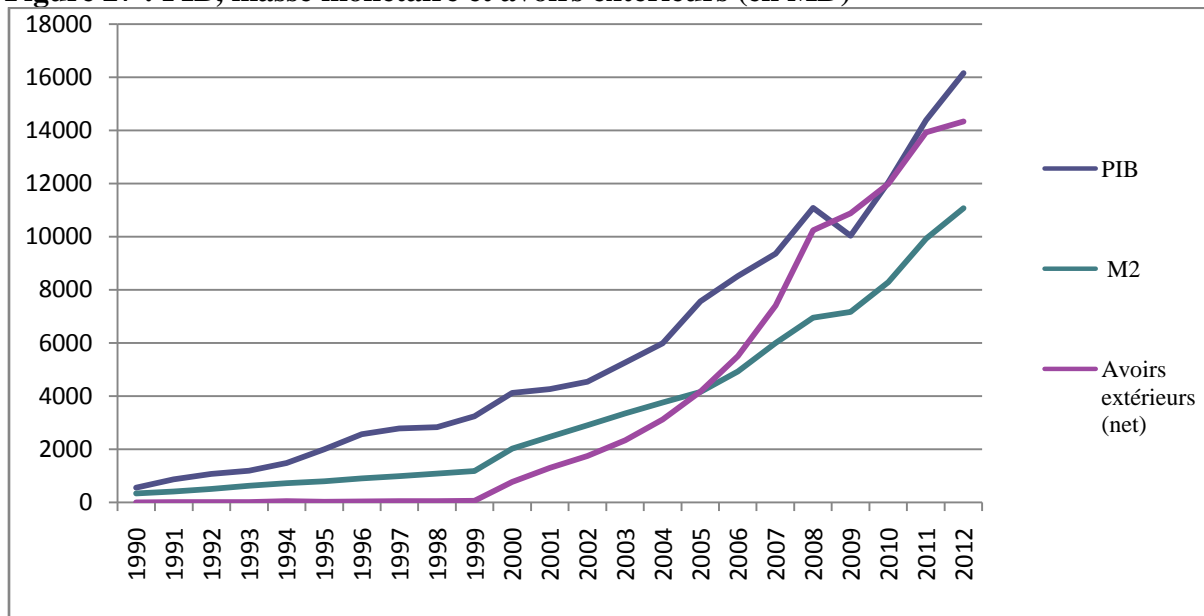


Source : réaliser à partir des données du tableau précédent

L'analyse du graphique permet de s'apercevoir que les inflations monétaires de 5,68 et de 5,55 des périodes des deux premiers booms pétroliers. Par contre, durant les trois périodes qui ont suivi la crise pétrolière de 1986, on assiste à une déflation monétaire qui est en face à d'une inflation des prix étranger. C'est ce qui explique, en fait, la dévaluation du dinar et le fait que les autorités monétaires ont dévalué la monnaie nationale pour décourager la consommation des importables et empêcher la multiplication du secteur des biens non échangeables, lorsque on voit une inflation des prix positive. S'agissant de la période 1998-2004, le cas s'est inversé. L'inflation des prix s'est installée à 2,5%, face à une inflation monétaire de 5,06. Quant à la période 2004-2009, celle-ci est marquée par une inflation des prix qui est supérieure à l'inflation monétaire de près d'un point de pourcentage.

Les avoirs extérieurs, tirés principalement des exportations des hydrocarbures, exercent un rôle expansionniste sur la masse monétaire, de ce fait, sur l'inflation en Algérie. La figure suivante permet de mettre en évidence cette relation en se basant sur une simple comparaison entre le PIB, la masse monétaire et les avoirs extérieurs.

Figure 27 : PIB, masse monétaire et avoirs extérieurs (en MD)



Source : données de la Banque d'Algérie

On constate que depuis 1990 jusqu'au 1999, le PIB et la masse monétaire augmentent pour des montants qui excèdent les chiffres d'expansion des réserves extérieurs, pendant que, ces derniers augmentent avec un bas rythme. Cela autoriserait à conclure que la pression à la hausse sur les prix au cours de ces années-là est essentiellement d'origine intérieure, causé principalement par l'affaiblissement des prix du pétrole (diminuant de 22 dollars/baril en 1990 pour atteindre 18 dollars/baril en 1999).

Par contre, à partir de 2000, c'est l'inverse qui s'est produit et on remarque que les avoirs extérieurs ont augmenté successivement, pour dépasser les 100% de la masse monétaire en 2005 et atteindre le pic en 2009 avec 162% et 150% en 2012. A partir de 2008, les réserves extérieurs ont devenus presque la seule source du PIB avec un taux de 92% et en 2009 environ 109%, ayant comme cause l'augmentation brutale des prix du pétrole, pour redescendre à partir de 2010 et atteindre les 89% en 2012, on peut donc estimer que la hausse des prix enregistrée à cet période est essentiellement d'origine extérieure (voir le graphique).

Au total, pour les périodes des trois booms, les algériens avaient manifesté une large propension à détenir des encaisses, du fait de la disponibilité des ressources importantes générées par les hausses successives des cours des hydrocarbures.

2.3. Inflation importée

Dans une économie caractérisée par des structures de production rigides et par conséquent, par un faible degré de sensibilité des capacités de production aux impulsions monétaires, le financement de la croissance économique à partir de la fiscalité pétrolière produit les mêmes résultats que lorsqu'il est fondé sur la création monétaire, dans la mesure où la sanction principale est l'inflation¹.

L'impact des dépenses publiques sur l'inflation est encore plus évident. Lorsque ces dépenses sont dirigées vers les secteurs de production de biens non échangeables. Les mesures qui visent à stabiliser les taux de change et les taux d'intérêt sont inopérantes, dès lors que les dépenses publiques augmentent la quantité de monnaie en circulation à des rythmes supérieurs à ceux du PIB, le contrôle de la création monétaire est d'autant plus incertaine qu'une partie importante des revenus tirés des hydrocarbures est monétisée par le biais de la dépense publique. Cette évolution est le résultat de l'accroissement immense des avoirs extérieurs nets générés par l'exportation des hydrocarbures et de la relance économique par les dépenses publiques.

Cependant, ce surcroît de dépenses ne trouve pas la contrepartie de production dans le marché intérieur, donc, généralement, dans un pays caractérisé par une économie stérile, se dirige vers les importations pour combler ce manque. Et si les prix de produit, importés augmentent et que ces dernières constituent une part non négligeable dans la dépense intérieure, ils exercent une pression à la hausse du niveau général des prix. On retrouve là, la

¹NEMOUCHI Farouk, chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie, revue sciences humains n° 31, juin 2009, p15.

notion « d'inflation importée ». Les matières premières et les biens intermédiaires importés entrent dans les prix de revient de nombreux produits nationaux et peuvent inciter les entreprises à relever les prix intérieurs.

De ce fait, la disponibilité des ressources importantes générées par les hausses successives des cours des hydrocarbures, a provoqué en Algérie des manifestations provoquées par une inflation importée en relation avec la hausse des cours mondiaux des produits de base.

Tableau 17 : Indice de volume et indice de valeur des importations en Algérie

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de valeur des importations	100,00	108,67	131,22	148,00	199,99	222,43	234,44	301,91	431,32	428,96	447,98	507,28
Indice du volume des importations	100,00	109,13	131,35	140,20	175,56	187,92	187,46	215,49	279,77	293,90	299,98	299,57

Source : données de la Banque Mondiale

Ce tableau montre que depuis de 2003, les importations augmentent en valeur beaucoup plus qu'en volume, une situation qui s'est aggravée à partir de 2008, où l'indice de valeur des importations est presque doublé par rapport à l'indice de volume, et depuis la situation ne cesse de s'aggraver. Depuis 2008, les importations de l'Algérie sont restées contenues en volume, leur augmentation en valeur s'explique donc par la hausse des prix à l'importation.

Les prix à l'importation des produits alimentaires (surtout du blé), portés par la hausse des cours des denrées alimentaires, ont particulièrement progressé. L'alimentation est le troisième poste d'importation derrière les équipements industriels (1er) et les semi-produits (2ème).

L'augmentation des prix à l'importation s'est traduite à l'échelle domestique par une montée de l'inflation importée, qui a atteint un plus haut de 11% en avril 2012. La hausse des prix concerne surtout l'alimentation (43% de l'IPC) mais aussi les transports et télécommunications (16%) et le logement (9%) ce qui est représenté dans le tableau 17.

Tableau 18 : Les importations (Mai 2013)

	Poids %	Indice
Alimentation	43.1	172.2
Habillement	74.5	126.0
Logement	92.9	142.1
Meuble	49.6	125.4
Santé	62.0	132.9
Transport et communication	158.5	165.9
Education- culture- loisir	45.2	116.2
Divers	86.4	188.7

Source : « Algérie : une croissance dynamique malgré la dépendance accrue aux hydrocarbures », recherche économique, Natixis, juillet 2013 p10.

L'inflation a été maîtrisée au cours de la période 2004-2010, du fait essentiellement de la politique monétaire prudente de la Banque d'Algérie, elle a été de l'ordre de 3,6% en moyenne annuelle. En raison de la pression exercée par l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Le niveau de l'inflation a connu un léger accroissement en 2011 et 2012, se situant autour de 4,5% et 8.9% respectivement, du fait d'une hausse des prix du brut (boom de 2008) et d'une montée de la pression sur les prix des produits alimentaires importés. Toutefois il existe un effet modérateur, généré par le soutien aux prix des nouveaux produits alimentaires de base (huile, sucre). Ce soutien s'ajoute à celui appliqué déjà avant 2011 aux blés et au lait en poudre.

Le mécanisme de l'inflation en Algérie est le suivant : une hausse des prix des hydrocarbures provoque ainsi des disponibilités monétaires excédentaires, ce qui engendre une augmentation de la demande globale qui à son tour ne trouve pas de contrepartie dans la production nationale, donc, ces excédents monétaires se traduisent par une augmentation générale des prix ou une augmentation des importations, ainsi qu'une politique budgétaire expansionniste menée par les autorités. Cette situation qui coïncide avec l'augmentation des prix à l'importation (surtout des produits alimentaires) semblent être le principal moteur de l'inflation algérienne.

On peut conclure que l'inflation en Algérie s'importe aussi bien par les exportations que par les importations. Plus les échanges commerciaux d'un pays avec l'étranger sont importants par rapport à son produit intérieur brut, plus ce pays est exposé aux variations du niveau des prix à l'étranger.

3. L'impact sur le chômage et le bien-être

Phénomène massif depuis plus d'une vingtaine d'années, le chômage constitue un enjeu économique et social de première importance. Envisagé du point de vue des ressources productives, il constitue un gaspillage considérable en excluant de la production ceux qui veulent y participer. Saisir le chômage n'est cependant pas chose facile, tant le phénomène apparaît hétérogène. Et même si son développement est désormais bien repéré dans le temps, ses explications sont toutefois très diverses.

Selon certaines études, le chômage est le facteur le plus important affectant les taux de pauvreté. D'autres facteurs, tels que: les chocs pétroliers, des taux élevés d'inflation et les problèmes démographiques pourraient avoir une incidence sur le taux de chômage et, par conséquent, sur le taux de pauvreté et le bien-être.

3.1. L'évolution de la population et de l'emploi

Les termes actuels de la problématique de l'emploi en Algérie s'inscrivent dans le cadre global d'une économie engagée dans une phase de transition ; devant lui assurer le passage du système d'organisation centralisée en place à celui d'une économie de marché. Cette transition est marquée par de nombreuses et profondes transformations sur tous les plans.

Les réformes ont contribué à constituer les bases législatives et réglementaires nécessaires à l'instauration des règles de l'économie de marché et à rétablir les grands équilibres macroéconomiques. Dans ce contexte, la demande d'emploi en Algérie a enregistré de profondes mutations tout au long des dernières décennies sous l'effet des modifications que la population a connues dans sa structure, sa partie active et ses comportements d'activité, Ces changements ont ainsi concerné :

✓ la population en général dont le taux d'accroissement a décliné de 2.5% en 1990 à 1.5% en 2000, avec pour conséquence la position du pic des arrivants sur le marché du travail en 2001 ;

✓ les différentes catégories sociales, avec respectivement :

- La venue en nombre croissant des femmes sur le marché du travail ;
- L'important chômage des jeunes en général ;
- Le chômage croissant des diplômés ;

- Le retour des retraités sur le marché du travail ;
- La réapparition du travail des enfants ;
- La quasi-exclusion du marché du travail de diverses catégories vulnérables.

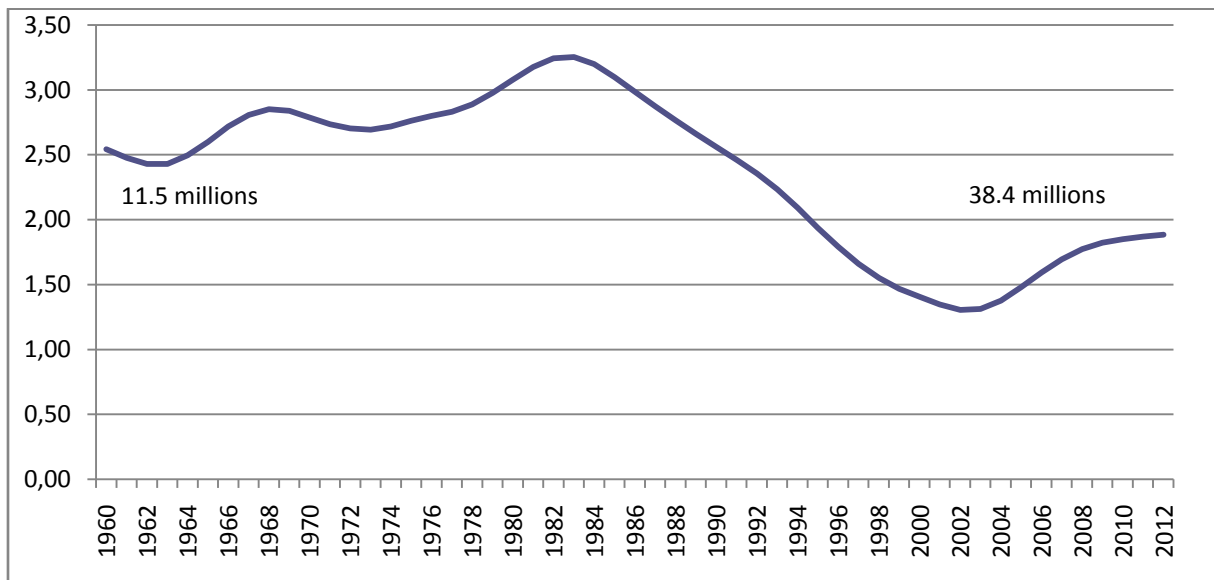
Avant toute analyse du chômage et de l'emploi, il est important de commencer par une analyse de l'évolution démographique de la population.

3.1.1. L'évolution de la population et de la population active

L'Algérie se caractérisait, au lendemain de l'indépendance, par un taux d'accroissement démographique fort élevé (3.3%), après une politique d'encouragement des naissances. L'Algérie change de position au début des années 80 et considère que la forte croissance démographique est un facteur de sous-développement¹.

La situation démographique se caractérise aujourd'hui par des changements importants, le processus de la forte croissance démographique est achevé. La natalité baisse et l'accroissement de la population se ralentit.

Figure 28 : taux d'accroissement de la population algérienne



Source : données de la Banque Mondiale

La population algérienne a été multipliée par trois en l'espace de 50 ans. Elle est passée de 11 millions de personnes en 1960 à 38,4 millions en 2002 (avec l'amélioration du cadre de

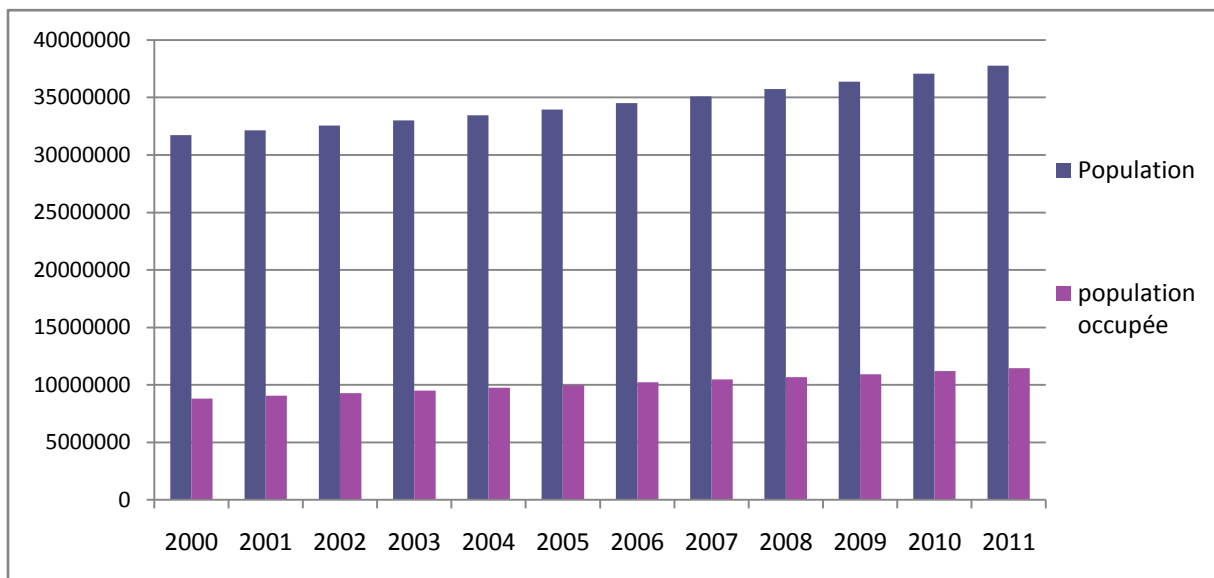
¹HAFAD Tahar, « Quelques conséquences économiques et sociales de l'évolution démographique en Algérie », Revue des Sciences Économiques et de Gestion n°3, Laboratoire des Etudes Economiques Maghrébines. Université de Batna, 2004, p83.

vie après l'indépendance), soit un taux de croissance de 2.5%, pour arriver à son haut niveau de croissance en 1983 (2.25%). En 2012, l'Algérie a atteint les 38 millions mais le taux de croissance est baissé à 2%. Cette augmentation est due au taux de natalité élevé et la baisse du taux de mortalité, attribué à l'amélioration du niveau de vie.

Parmi les implications socio-économiques de l'évolution démographique, on trouve la pression exercée sur le marché de l'emploi. La population active augmente, avec un rythme d'accroissement annuel moyen de 3.5%, beaucoup plus que la population totale du fait de l'arrivée des générations de plus en plus nombreuses, et de l'économie qui n'est pas en mesure de créer de nouveaux postes d'emploi au rythme actuel de l'accroissement de la population active, ce qui donne un taux de chômage fort élevé (30% en 2001) touchant près d'un tiers de la population active¹.

La représentation de l'évolution du taux d'activité (Défini comme étant le rapport entre la population active du moment et la population âgée de 15 ans et plus), en Algérie de 1962 à 2012, nous permet de distinguer deux périodes : la première avant l'année 2000 où le taux d'activité ne dépassait pas les 25% et une deuxième période où le taux d'activité a atteint un palier supérieur, se stabilisant autour de 41%.

Figure 29 : évolution la population active en Algérie



Source : données de la Banque Mondiale

¹HAFAD Tahar, « Quelques conséquences économiques et sociales de l'évolution démographique en Algérie », Revue des Sciences Économiques et de Gestion n°3, Laboratoire des Etudes Economiques Maghrébines. Université de Batna, 2004, p89.

La population algérienne occupée a atteint 9735000 personnes en 2010, soit un taux d'occupation de 27.2%, et un taux de croissance annuel moyen de 5,52%. Les femmes constituent 15.1 % de la population occupée totale (1474000 occupées).

En septembre 2011, la population en âge de travailler (âgée de 15 ans et plus), est estimée à 26 663 000 individus, soit 72,2 % de la population résidente totale du pays. Elle est composée de 50,4 % d'hommes et 49,6% de femmes. Par contre, la population Active du moment, au sens du BIT, est estimée à 10 661 000 personnes. Le taux de participation à la force de travail (taux d'activité), s'établit à 40% dont 66 % auprès des hommes.

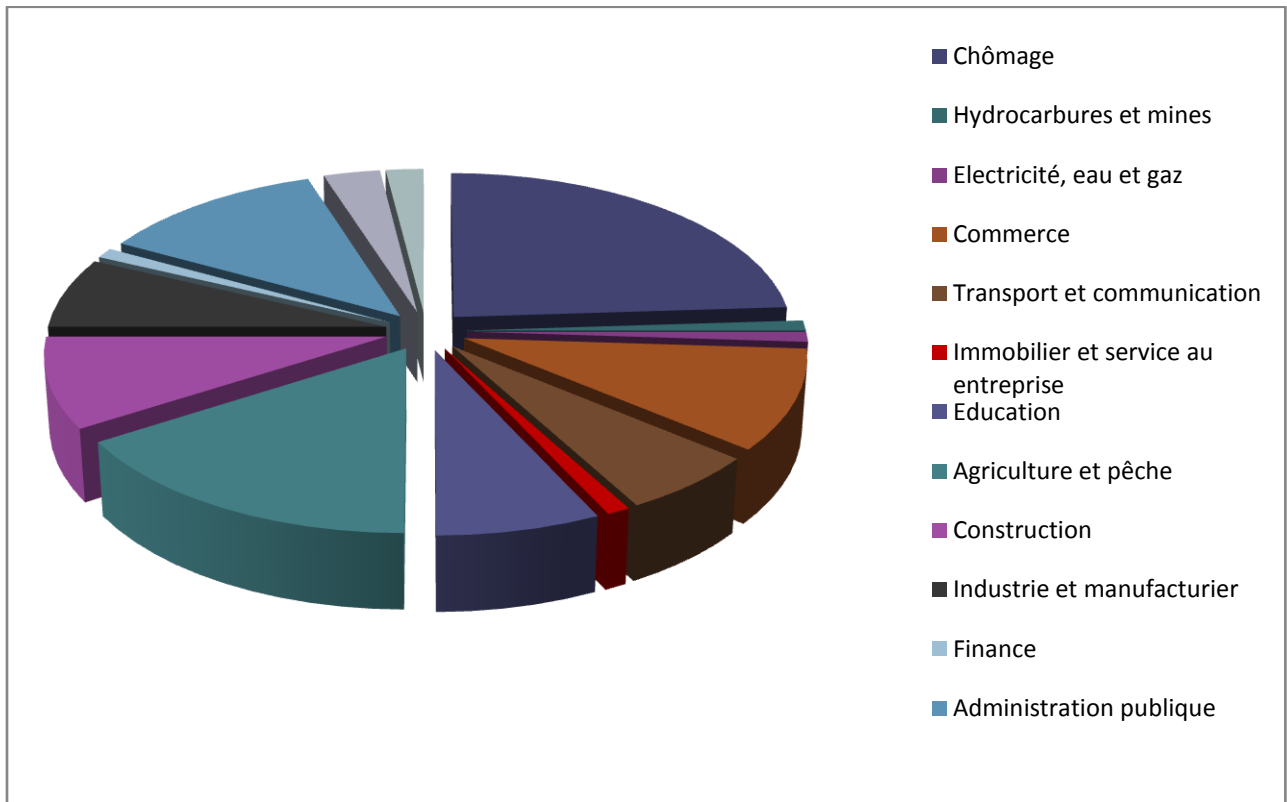
3.1.2. L'évolution de l'emploi par secteur économiques

Un réaménagement, dans la répartition sectorielle de l'emploi, est apparu. Le secteur agricole a desservi les autres secteurs de l'économie, en matière de force de travail.

Le taux d'emploi (ou ratio emploi-population), défini comme étant le rapport de la population occupée à la population âgée de 15 ans et plus ; est de 37.2 % au niveau national en 2011.

L'analyse de la contribution des différents secteurs d'activité à la création de l'emploi en Algérie montre que le poids très importants des hydrocarbures dans le PIB n'est pas reflété dans l'emploi.

Figure 30 : répartition de la population active (2003)



Source : DJOUFELKIT Hélène, « rente, développement du secteur productifs et croissance en Algérie », agence française de développement, document de travail n°64, 2008, p08.

Le poids très important du secteur des hydrocarbures dans le PIB et les exportations n'est par ailleurs pas reflété dans l'emploi. En effet, comme le montre la figure 20, ce secteur n'emploie que 1 % de la population active. Les gisements d'emploi se trouvent avant tout dans le secteur des services (42 % de la population active), notamment dans l'administration publique (12 %) et le commerce (10 %), dans l'agriculture (16 %) et le secteur de la construction (9 %). L'industrie manufacturière emploie 7 %, une part bien plus importante que celle dans la valeur ajoutée. Cela montre encore une fois que la productivité du secteur manufacturier est faible.

La structure de l'emploi selon le secteur d'activité économique fait ressortir un secteur tertiaire, en progression continue (service, commerce, transport et communication), Tandis que le secteur des hydrocarbures, qui joue le rôle du secteur en boom est intensif en capital, ne compte cependant que pour 1% de l'emploi national en raison qu'il ne demande que la main d'œuvre qualifiée et la technologie de pointe.

Le secteur des hydrocarbures a toujours occupé une place prépondérante dans l'économie nationale. Ainsi, ces dernières années, il contribue pour 30 % du PIB, 95 % des revenus extérieurs et 60 % des recettes budgétaires. Il ne compte cependant que pour 2% de l'emploi national en raison du fort taux capitalistique de ses investissements, et qu'il exige que la main-d'œuvre qualifiée. Mais au-delà de ces données, ce secteur a un impact direct et décisif sur l'économie nationale et l'emploi global.

3.2. L'évolution du chômage

Toutes les économies de marché doivent, à un moment ou à un autre, faire face au problème du chômage, mais celui-ci peut devenir critique dans les pays qui entreprennent la difficile transition d'une économie dirigée au système de libre marché, notamment l'Algérie.

Le chômage est défini par les économistes comme un excédent de main-d'œuvre, c'est-à-dire une offre supérieure à la demande sur le marché du travail, on trouve ci-dessous la définition du Bureau International du Travail (BIT).

Tableau 19: définition et interprétation européenne du chômage au sens du BIT

Définition théorique	Interprétation du BIT
Etre sans emploi	Non pourvu d'un emploi salarié ou non salarié (pendant ou moins une heure) pendant la semaine de référence
Etre disponible pour travailler	Pouvoir commencer une activité dans un délai de deux semaines
Recherche activement un emploi	Avoir entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi au cours des 4 dernières semaines.

Source : Alain BEITONE, Emmanuel BUISSON-FENET, Christine DOLLO ; « économie », Ed. DALLOZ, 2012, p208.

La définition est, par conséquent, la mesure du chômage au sens du BIT, est une définition très restrictive, notamment parce qu'elle retient un critère d'emploi très minimal (avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine précédente, recherche effective d'emploi au cours d'une période limitée dans le temps (les quatre dernières semaines), la disponibilité de travailler dans l'immédiat (dans un délai ne dépassant pas deux semaines). Aussi, la définition et la mesure du chômage est complexe et extrêmement sensible aux critères retenus.

En Algérie, l'effectif des chômeurs, en date de septembre 2011, a atteint 1 063 000 personnes, dont 30.5 % sont des femmes. Le taux de chômage au niveau national s'établit ainsi à 10 %, 10.6 % en milieu urbain et 8.7 % en milieu rural. Le taux de chômage semble

être maintenu par rapport à 2010, mais cette stabilisation observée ne l'est qu'au niveau global, on observe, en effet, des évolutions différenciées selon les catégories de chômeurs, qui se traduit par un recul du chômage féminin tandis que le chômage masculin enregistre une légère hausse.

La figure ci-après (figure 21) montre l'évolution du taux de chômage sur une longue durée (1989-2012). On peut voir que les années 90 restent marquées par un accroissement continu du taux de chômage renforçant le caractère apparemment irréversible de cette dynamique à la hausse. En 1995, le chômage atteint pour la première fois la barre des 2 millions de personnes et sa persistance en fait désormais une caractéristique structurelle de l'économie algérienne. Le taux de chômage reste élevé, il est de 28% en 1998 alors qu'en 1990, il atteignait 19,6%. En l'an 2000, 30% de la population active est au chômage ; c'est un taux record jamais connu en Algérie pendant les trois dernières décennies.

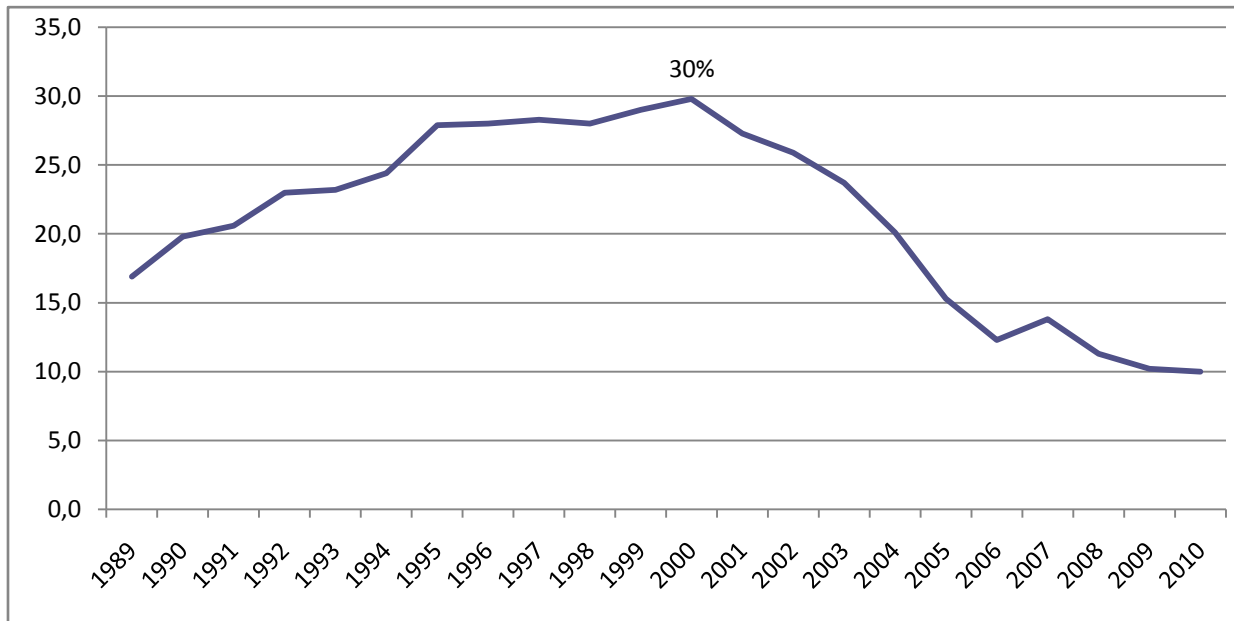
Le chômage demeure extrêmement élevé avec un taux quasiment constant avec une légère baisse enregistrée en 2003 (23%). En 2004 cependant ce taux a connu un fléchissement inattendu (17%). Cette importante chute du taux de chômage fortement controversée est due sans aucun doute à des changements opérés dans le mode d'évaluation antérieur¹, depuis le taux de chômage a connu une baisse appréciable.

A noter également que l'application du programme d'ajustement structurel a eu pour conséquence la perte de 500 000 emplois environ sur la période 1994-2001². Ce qui vient gonfler le rang des chômeurs. Le processus de restructuration des entreprises économiques est en cours et l'on peut s'attendre encore à d'autres pertes d'emploi.

¹Face à l'aggravation du chômage, des programmes de lutte contre le chômage ont été mis en œuvre.

²HAFFAD Tahar, Op cite, p76.

Figure 31 : Evolution du chômage en %



Source : données de la Banque Mondiale

On peut aisément visualiser sur ce graphique, trois phases distinctes. La première, avant 2000, est marquée par une hausse importante du taux de chômage pour atteindre 30% en 2000. La deuxième, entre 2000 à 2006, traduit une baisse continue du chômage pour arriver à 12% (en 2006), et la troisième à partir de 2007, année qui a marqué une légère hausse (13.8%) après une reprise à la baisse pour atteindre les 10% en 2010.

A l'aide d'un modèle de régression linéaire simple où l'on a rattaché l'évolution du taux de chômage C avec l'évolution des prix du pétrole P en terme constant, la variation de ce dernier explique, à hauteur de 63%, l'évolution du chômage¹.

Ainsi, le modèle s'écrit : $C = \beta_1 + \beta_2 P + \mu$

$$C = 31.8 - 0.27 P$$

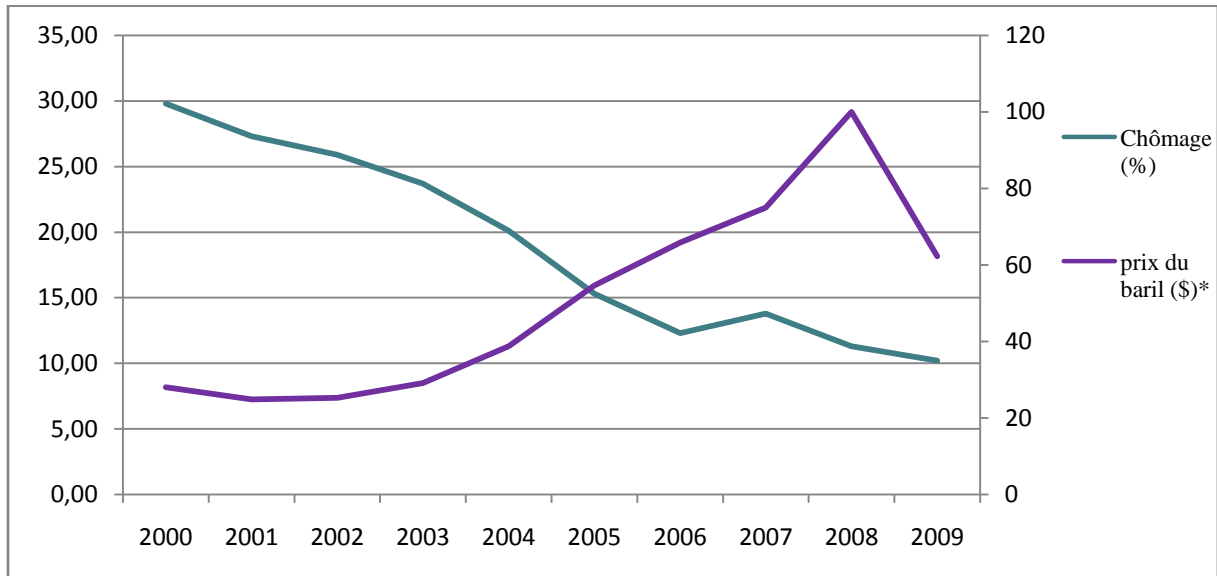
D'après ce modèle, si le prix réel du pétrole augmente d'un dollar, le taux de chômage diminue de 0,27%. Et dans le cas où le prix serait égal à zéro, ou si jamais l'Algérie ne disposerait plus d'hydrocarbures, le taux du chômage sera de 31,8%. Ainsi, le secteur des hydrocarbures prouve encore une fois, son apport considérable à l'économie. L'analyse qui vient d'être avancée montre, d'emblée, que la rente des hydrocarbures offre à l'État un

¹ MOUHOUBI Aissa, « La gestion de la rente des ressources naturelles épuisables dans la perspective du développement économique, référence au cas des hydrocarbures en Algérie », thèse de Doctorat ès sciences, UNIVERSITE DE BÉJAÏA, 2012, p368.

pouvoir distributif, du moment que les postes d'emploi sont momentanés et disparaissent avec la disparition graduelle de la rente des hydrocarbures¹.

Le graph ci-dessous, vient pour bien expliquer les résultats du modèle.

Figure 32 : évolution du prix du pétrole et du taux de chômage en Algérie



Source : données de la Banque Mondiale et de l'ONS.

*l'axe de la courbe du prix du pétrole est celui à droite.

Les deux courbes nous montrent, la relation négative entre le prix du pétrole et le taux de chômage. Le taux du chômage dépend négativement de la variation des prix du pétrole. Cela prouve que l'emploi reste tributaire des performances réalisées par le secteur des hydrocarbures.

Le chômage est une réalité tangible en Algérie, ce qui pousse à s'interroger sur les performances des politiques économiques dans ce domaine sensible de la création d'emploi productifs.

Les performances enregistrées en matière de création d'emplois et de réduction du chômage en Algérie, sont principalement dues :

- Le lancement successif des deux plans gouvernementaux de développement agricole : le PNDA et le FNRDA à partir des années 2000, qui ont encouragé la force de travail oisive, générée par la crise des années 1990, à regagner l'activité agricole. Ainsi, l'emploi dans le

¹ MOUHOUBI Aissa, Op cite, p368.

secteur a augmenté de 91%¹, ce qui, en plus des effets de la rente pétrolière, a permis une absorption considérable du chômage ;

- A une croissance hors hydrocarbures importante (6.5% en 2007) tirée par des secteurs générateurs d'emplois notamment le BTP, les services, l'agriculture ;
- A l'amélioration du niveau de l'investissement privé (national et étranger).

Les hydrocarbures demeurent pour l'Algérie l'atout économiquement majeur à court et moyen terme, même s'ils constituent pour l'économie du pays un facteur de dépendance réelle par les fluctuations des cours pétroliers mais également par l'effet négatif que la disponibilité de ses revenus peut avoir sur la résolution du pays à développer d'autres sources d'exportation. En effet, le développement de ce secteur, depuis l'ouverture progressive de ses activités aux firmes étrangères, s'est traduit par une intensification sensible de l'activité d'exploration, une extension considérable des infrastructures de transports, une hausse nette de la production globale et une consolidation remarquable des réserves de pétrole et de gaz. Cette évolution reposée sur des investissements de la Compagnie nationale SONATRACH, et des firmes internationales associées est une source porteuse d'emplois dans des activités diverses (explorations, production, travaux de réalisation, transports, maintenances et autres services).

La mobilisation de ressources financières pour l'investissement et la création d'emplois est très dépendante à moyen terme de l'exploitation des hydrocarbures, se doit explorer toutes les potentialités dont notamment : l'augmentation des recettes fiscales autres que pétrolières, la rationalisation de la gestion des services et infrastructures de l'Etat, la mobilisation de l'épargne des ménages mettant à profit le besoin important et durable en matière de logement, la mobilisation de toutes les formes d'épargne dont celle des travailleurs à des projets d'investissement à l'instar du projet en cours d'étude au sein de l'UGTA², (s'inspirant d'une expérience réussie de la fédération des travailleurs du Québec), la mise à niveau de la gestion des entreprises publiques en vue d'améliorer leur capacité d'autofinancement, l'orientation des investissements privés dans le cadre du dispositif de promotion en place afin d'éviter le surinvestissement coûteux déjà observé dans certaines branches (agro-alimentaire).

Rappelons que l'Algérie a mis en œuvre depuis quelques années, un plan d'action visant à promouvoir l'emploi et à résorber le chômage, plan d'action qui repose sur une approche

¹ MOUHOUBI Aissa, Op cite, p371.

² Union Générale des Travailleurs Algériens.

économique centrée notamment sur l'appui à l'investissement dans le secteur économique créateur d'emplois, des incitations à la création d'emplois en faveur des entreprises, la valorisation des ressources humaines, la promotion de l'emploi des jeunes et l'amélioration et la modernisation de la gestion du marché du travail. Toutefois, le chômage ne disparaît jamais complètement, même dans une économie de marché prospère et bien établie. Il existe en permanence des salariés qui changent de travail ou qui sont dans l'attente de leur premier emploi. Ce phénomène, ne constitue à de nombreux égards que le reflet de mobilité des travailleurs et de leur liberté de rechercher les emplois offrant les meilleures rémunérations et la plus grande satisfaction possible.

3.3. Le bien-être des algériens

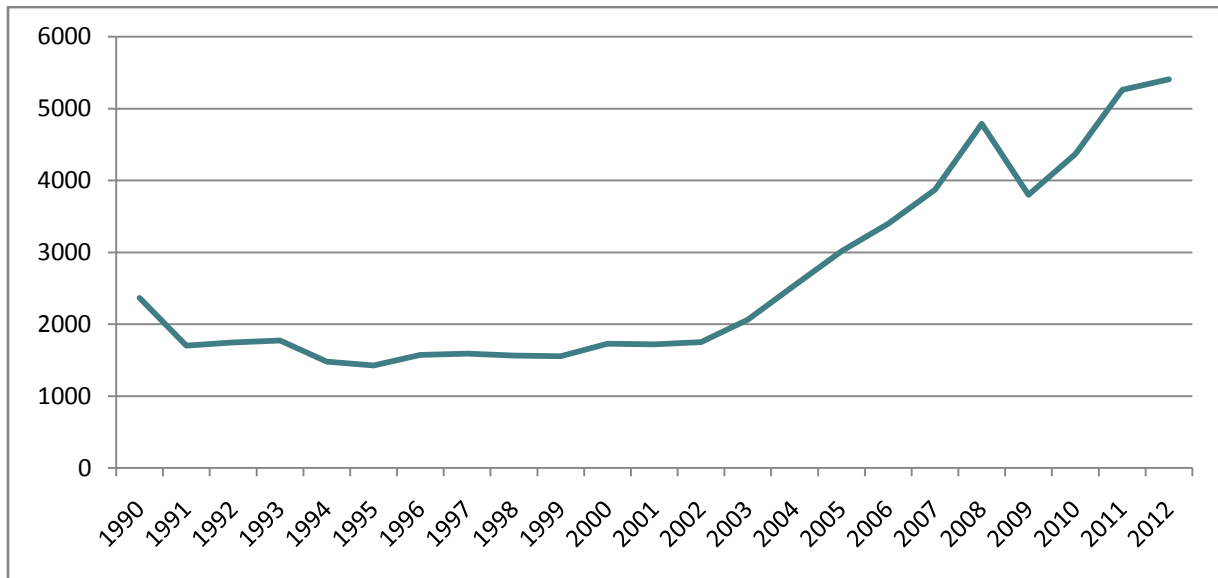
La croissance économique est définie comme l'augmentation des quantités de biens et services produits et vendus au cours d'une période donnée, se traduisant par une augmentation des revenus distribuables et du développement, et le développement, quand à lui, désigne l'ensemble des améliorations productives et sociales qui aboutissent à l'amélioration du bien-être de l'homme.

L'appréhension de la performance économique d'un point de vue matérialiste a voué à ce que tous les systèmes et les plans économiques, sans aucune exception, ont visé le taux de croissance économique le plus élevé possible. La voracité de la croissance économique (ou du PIB) fait que l'on comptabilise positivement toute production et toute dépense. L'un des indicateurs du développement, directement rattaché à la croissance économique, est alors le PIB (ou le revenu) par habitant, grâce aux ressources pétrolières, le PIB par habitant dans les pays de l'OPEP est considérable, mais son niveau diffère d'un pays à l'autre du fait de la différence des réserves en place et de la population de chaque pays¹ ; en Algérie le PIB par habitant est de 5 403 dollars².

¹ MOUHOUBI Aissa, Op cite, p58, 59.

² Données de la banque mondiale.

Figure 33 : l'évolution du PIB par habitant en Algérie(en dollars)



Source : construit à partir des données de la Banque Mondiale

Le PIB se répercute sur le niveau de vie des algériens qui ont vu, d'un côté, leurs revenus et leurs consommations s'accroître, et de l'autre côté, leur épargne s'améliorer. Par ailleurs, les recettes pétrolières constituent la principale source du PIB ce qui mène à comprendre que les revenus issus des hydrocarbures influencent le niveau de vie de la population.

Le bien-être des algériens est alors tributaire de la rente des hydrocarbures. Le test, pour le cas algérien, de l'équation¹ mesurant la dépendance de la croissance du revenu intérieur par tête de la taille de la population (PIB/h*), du revenu par tête et du revenu pétrolier par tête, en prenant en considération la relation la croissance du PIB/h avec la croissance du PIBH/h, le modèle s'écrit² :

$$\text{PIB/h}^* = \beta_1 + \beta_2 \text{PIBH/h}^* + \mu$$

$$\text{PIB/h}^* = 11.12 + 0.27 \text{PIBH/h}^*$$

Ce résultat traduit le degré de dépendance du bien-être absolu des algériens, exprimé par le PIB/h, de la performance du secteur des hydrocarbures. La croissance du revenu intérieur par tête dépend à hauteur de 74% de la croissance du revenu pétrolier par tête.

D'un côté, la recherche de ces maximums ne fait qu'élever les niveaux de la vie. D'un autre côté, la croissance économique augmente sans se soucier de la répartition équitable des

¹ Kader (1980) Indiquée dans MOUHOUBI Aissa, Op cite, p377.

² MOUHOUBI Aissa, Idem, p386.

revenus. Elle peut soulever des aspirations individuelles, de sorte que le même panier de consommation ne puisse rendre un individu heureux pendant longtemps. L'indice du développement humain (IDH) vient pour corriger les anomalies techniques de la croissance économique. L'IDH est un indicateur composite qui permet d'aller au-delà des mesures en termes de niveau de vie. En considérant que les besoins matériels fondamentaux de l'homme peuvent se résumer à vivre longtemps, atteindre un bon niveau d'instruction et disposer d'un niveau de vie décent, on a retenu trois variables essentielles : la longévité (espérance de vie à la naissance), le savoir (alphabétisation des adultes et nombre moyen d'années de scolarité) et la suffisance du revenu pour une vie décente (PIB par habitant en parité du pouvoir d'achat)¹. L'IDH est compris entre 0 et 1. Il est la moyenne des trois indices :

$$\text{IDH} = 1/3 \text{ indice du PIB} + 1/3 \text{ indice de scolarisation} + 1/3 \text{ indice d'espérance de vie.}$$

Les pays qui étaient au sommet de cet indice ont été, dans l'ordre : la Norvège (0,955), suivie de l'Australie (0,937), et le pays enregistrant un faible indice est le Zimbabwe (0,304)². Sur l'année 2012, l'Algérie est classée à la 93ème sur 187 pays. Au niveau maghrébin, l'Algérie est devancée par la Libye classée 64ème avec un IDH de 0.76, suivie de la Tunisie à la 94ème place avec un IDH de 0.71.

Concernant le critère relatif à la « perception du bien-être individuel », le PNUD souligne que la satisfaction de vivre en Algérie est de 5,2 sur une note maximale de 10³.

Tableau20: l'évolution de L'IDH en Algérie

année	IDH
1980	0,45
1990	0,56
2000	0,62
2005	0,67
2009	0,69
2010	0,70
2011	0,70
2012	0,71

Source : Perspective monde, université de Sherbrooke

L'IDH en Algérie pour l'ensemble de la période 1980-2012, enregistre une moyenne annuelle de 0.6, c'est en 2012 qu'on enregistre le plus haut niveau (0.71) et c'est en 1980 qu'on

¹ MOUHOUBI Aissa, Op cite, p71.

² MOUHOUBI Aissa, Idem, p61.

³ Algérie : augmentation de l'indice de développement, selon le PNUD, Mars 2013, p01.

enregistre le plus bas niveau (0,5). Le changement enregistré entre la première et la dernière année est de 54%. Ce changement est dû à l'amélioration de niveau de vie de population, et la croissance économique enregistrée.

Le PIB occupe le tiers de la composition de l'IDH, alors, la croissance économique fait partie intégrante du développement humain. Et tandis que les hydrocarbures occupent à leurs tours une place considérable dans le PIB (plus de 60%), donc ils constituent une variable très importante dans le développement humaine.

L'IDH est certainement un indicateur qui tient beaucoup à des données statistiques globales c'est-à-dire qui ne reflètent pas la réalité individuelle des populations. Comme le PIB par tête, l'IDH ne reflète pas les inégalités en matière des besoins. Plusieurs pays affichent des IDH égaux, mais leurs réalités humaines sont différentes.

Avec l'IDH, même si celui-ci essaie de traduire le développement humain en prenant en considération les aspects sociaux qui expliquent le bien-être, les pays déjà avancés économiquement ont un atout par rapport aux pays pauvres. La croissance forme un obstacle pour que l'IDH puisse constituer un instrument de mesure du développement du moment que le PIB explique en grande partie l'IDH, donc le bien-être reste difficile à définir.

SECTION 02 : Les stratégies adoptées par l'Algérie afin de faire face aux effets de fluctuations des prix du pétrole

L'Algérie est un pays pétroliers doté d'une importante industrie d'hydrocarbure et d'une économie fortement dépendante des recettes d'exportations des hydrocarbures. De ce fait, les autorités algériennes sont consciente des défis à relever à travers les politique économiques adoptées, et qui doivent avoir pour objectif principal la réduction de la dépendance de l'économie à l'égard du secteur des hydrocarbures et ainsi de promouvoir une économie en expansion, plus diversifié et tirée par des investissements dans les différentes secteurs d'activités hors hydrocarbures, afin de faire reculer davantage le chômage.

1. Les défis majeurs auxquels est confrontée l'économie algérienne

La dépendance de l'économie envers les recettes d'exportations des hydrocarbures a permis au pays d'avoir des caractères économiques distinctifs :

- Ses réserves d'hydrocarbures sont appelés à s'épuiser ;
- Le prix du pétrole est très instable d'où l'instabilité des revenus qui se répercute sur les différents agrégats macroéconomique du pays ;
- Le secteur des hydrocarbures est généralement déconnecté du reste des secteurs de l'économie ;
- Les recettes pétrolières occupent une place importante dans l'ensemble des recettes publiques.

Suite à ces caractères distinctifs, l'Algérie fait face à plusieurs défis notamment en matière de choix de politique de développement économique a adoptée. Ces défis se répartissent en 3 groupes :

1.1. Une gestion efficace des réserves en hydrocarbures et des recettes d'exportation

Une meilleurs gestion des réserves en hydrocarbures et des recettes d'exportation permettra à une économie dépendante des revenus tirés de l'industrie d'hydrocarbure de mieux gérer les risques liés à l'instabilité de la conjoncture du marché international du pétrole.

1.1.1. La gestion des réserves en hydrocarbures

Une gestion des réserves des hydrocarbures est celle qui consiste à utiliser ces réserves pour le bénéfices à long terme de la population.

1.1.2. La gestion des recettes d'exportations des hydrocarbures

Une gestion des recettes d'exportations des hydrocarbures permettra d'atténuer l'impact de la volatilité des recettes des hydrocarbures sur la liquidité de l'économie, à travers les instruments de la politique monétaire ;

1.1.3. Les principaux directeurs d'une gestion efficace de la richesse en hydrocarbure

Une gestion efficace de la richesse en hydrocarbure dépendra du type de stratégies à adopter, celle qui doit permettre le relever des défis macroéconomique liés à la gestion des recettes d'exportations des hydrocarbures tout en tirant profit de cette ressource naturelle qui joue le rôle principale dans l'économie algérienne.

L'aboutissement à ces résultat nécessite de s'appuyer sur quelque principes directeurs tel que :

- Appui sur la stabilité budgétaire ;
- Appui au développement des activités productives hors hydrocarbure ;
- Appui à l'amélioration des services de base (le logement, la santé, l'éducation, ...)
- Appui à l'investissement des recettes pétrolières dans des actifs à l'étranger et/ou en créant un fonds pétrolier.

1.2. La réduction de la vulnérabilité de l'économie à la volatilité du prix du pétrole par la diversification économique

Les exportations hors hydrocarbure du pays demeurent très faibles, l'Algérie est classée au 99^{ème} rang sur 134 pays¹. La diversification de l'économie constitue le principal défi auxquels l'Algérie fait face, ce défi consiste à redynamiser l'appareil productif, à assurer une croissance économique hors hydrocarbure fortes et durable et à réduire d'avantage le chômage.

L'investissement d'une manière générale et plus particulièrement l'investissement privé et l'investissement direct étranger (IDE), sont les facteurs les plus déterminant qui auront un rôle majeurs dans la diversification de l'économie algérienne, cependant, la diversification de l'économie algérienne par les nouvelles mesures découragent les IDE. Ces mesures imposent² :

- Un plafond de 49% pour la participation étrangère dans tout nouvel IDE ;
- Une balance de devise positive pour les nouveaux IDE ;
- La réaffirmation du droit de préemption des autorités publiques sur la vente d'investissement étrangère.

L'ensemble de ces mesures ont découragé les investissements. En 2009, les IDE (à l'exclusion des hydrocarbures et de secteurs des finances) ont chuté d'environ 60% et ne se sont pas redressés en 2010³.

¹ Rapport du FMI sur l'économie nationale n° 09/108 « Algérie : consultation de 2008 au titre de l'article IV » avril 2009, p 17.

² HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, page 275.

³ Rapport du FMI N° 11/39 « Algérie : consultation au titre de l'article IV », mars 2011, p17

1.3. Maintenir la stabilité macroéconomique et approfondir les réformes du marché

Compte tenu du fait qu'une grande part des recettes d'hydrocarbures du pays est comptabilisée dans des recettes publiques, le défi du maintien de la stabilité macroéconomique dépendra dans une large mesure, de la politique budgétaire et la politique monétaire adoptée. Une politique macro prudente consisterait à protéger les activités hors hydrocarbures par une stérilisation des devises étrangères excédentaires et une diversification des recettes budgétaires, tout en accordant une attention particulière à la viabilité budgétaire à long terme, et aux problèmes d'équité économiques entre générations.

L'idée de réforme économique et de la préparation de l'après pétrole est évoquée dès le début des années 80. Durant les années 90, l'économie algérienne connaît une profonde mutation avec le passage d'une économie administrée vers une économie de marché, notamment à travers la mise en œuvre des réformes économiques profondes, qui s'est caractérisé par le désengagement de l'Etat de la sphère productive, pour se consacrer à la conduite stratégique de l'économie et la fonction de régulation.

Cependant, on remarque jusqu'à présent les mêmes tendances persistantes toujours à savoir la dépendance à l'égard des recettes d'exportations des hydrocarbures, le faible secteur hors hydrocarbure, l'importation massive de produits de consommation divers.

2. La politique de la gestion des revenus pétroliers

La mise en place d'un mécanisme constitutionnel ayant pour finalité d'assurer que le revenu pétrolier ne puissent être utilisés que de 3 manières différentes est résumé comme suit :

- L'alimentation du fonds pétrolier ;
- La revalorisation de la fonction publique ;
- La promotion des investissements.

2.1. La fixation des grands objectifs économiques

Tout d'abord l'Etat est tenu de fixer les grands objectifs économiques à atteindre en termes de création de richesse, d'emploi et d'entreprise dans les différents secteurs d'activités économiques, l'Algérie, en tant que pays pétrolier, doit se baser sur l'utilisation des revenus pétroliers afin de sortir de la malédiction de l'économie rentière en les mettant au service du

développement économique du pays. Dans un premier temps, les réformes économiques et structurelles devraient avoir comme axes principaux :

- Le développement des avantages comparatifs dans les secteurs d'activités hors hydrocarbure (l'agriculture, l'industrie et tous les autres secteurs de pointe) ;
- La constitution d'un tissu important d'entreprises de diverses tailles, compétitives au niveau nationale et internationale, dirigés par des entrepreneurs compétents et innovateurs et une main-d'œuvre qualifiées ;
- La mise en place d'un système financier efficace et régulé, comprenant toute la gamme des institutions de financement de l'économie ;
- L'amélioration des services à l'économie ;
- La réduction de l'économie informelle pour atteindre un véritable développement économique.

Dans un second temps, les réformes permettront de limiter très strictement la part des recettes d'hydrocarbures passant dans le circuit monétaire et bancaire, et d'augmenter celle provenant des secteurs hors hydrocarbures.

2.2. Le rôle de la politique monétaire dans la gestion des revenus pétroliers

La gestion des revenus pétroliers par la banque d'Algérie et la poursuite d'une politique monétaire de contrôle rigoureux de la liquidité sont censés permettre aux autorités monétaires de prévenir le développement des crédits bancaires non performants et de mieux contenir le risque d'émergence de pressions inflationnistes. Les avoirs étrangers détenus par la décennie 2000 (14340,4 milliard de dinar en 2012) sont devenus la source la plus importante de la création monétaire par le système bancaire algérien, la contrepartie des réserves de change se traduit par un excès de liquidité, dans cette perspective, la banque d'Algérie s'est surtout appuyée sur une situation active de l'instrument « réserves obligatoire » des banques ordinaires et sur la reprise de liquidité par « appel à l'offre » pour absorber une partie de l'excès de liquidité des banques et contenir ainsi une croissance de la masse monétaire.

Les interventions de la banque d'Algérie consistaient à accorder des concours aux banques ordinaires. Cependant, sa préoccupation dans un contexte de forte hausse du prix du pétrole est l'absorption des excédents de liquidité pour éviter l'expansion monétaire et l'effondrement des taux d'intérêt. Cette évolution a une incidence importante sur la politique monétaire et ses instruments de régulation de la masse monétaire.

2.2.1. Le taux de réserves obligatoire

En raison de son importance en tant qu'instrument de la politique monétaire, la CMC s'est retrouvé dans l'obligation de le réintroduire, en obligeant les banques à constituer des réserves. Le taux de constitution et de la rémunération de ces réserves ont vu des modifications depuis 2003, et ce selon des objectifs de la politique monétaire déterminée sur la base de toutes les informations nécessaires, notamment celle liées aux liquidités bancaire.

Si dans la loi n°90-10, le système de réserves obligatoires était détaillé, l'ordonnance n°03-11 précise dans l'article 62 que l'instrumentation monétaire est arrêtée par le CMC. C'est dans ce cadre que le conseil a édicté le règlement n°04-02, fixant les conditions de constitution des réserves minimale obligatoire. Ce règlement indique les principes généraux, à savoir, les institutions astreintes à la constitution des réserves obligatoires, le taux maximum et l'assiette de constitution, la période de constitution, la rémunération, ainsi que la pénalité applicable en cas de non constitution ou de constitution insuffisante.

Tableau 21 : évolution des taux de réserves obligatoire (RO)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux des RO	3.0	4.25	6.25	6.5	6.5	6.5	6.5	8.0	8.0	9.0	9.0	11.0
Taux de Rémunération des RO	-	2.5	2.5	1.75	1.0	1.0	1.0	0.75	0.5	0.5	0.5	0.5

Source : données de la Banque d'Algérie

Le coefficient des réserves obligatoire a vu des ajustements à la hausse et cela depuis 2001, passant de 4.25% à 11% en 2012 (après avoir été 2.5% en 1994), avec une évolution décroissante du taux de rémunération, ce taux été de 0.5% en 2012 contre 2.5% en 2002, année à partir de laquelle les RO commençaient à être rémunérées.

Les réserves obligatoires, dont l'assiette est représentée par les dépôts en dinars, ont évolué en parallèle avec les moyens d'action des banques, représentant entre 18 % et 20 % des liquidités bancaires auprès de la Banque d'Algérie. L'encours des réserves obligatoires a atteint 569,864 Mds de DA à fin décembre 2011 contre 494,132 Mds de DA à fin 2010 et 394,758 Mds de DA à fin 2009, contribuant ainsi à la résorption effective de l'excès de liquidités¹.

¹Rapport de la banque d'Algérie, évolution économique et monétaire en Algérie, Mai 2012.

2.2.2. Les opérations de reprise de liquidité

Le contexte d'excès de liquidité en 2002, a fait que la politique monétaire s'exerce surtout au moyen d'un nouvel instrument indirect de la politique monétaire qui est la reprise de liquidité par appel d'offre (instruction n°02-2002), et cela pour rendre plus efficace le contrôle des agrégats monétaires.

Bien que cet instrument n'ait pas été prévu explicitement par la loi, il est évidemment beaucoup plus souple que celui des réserves obligatoires, dans la mesure où il peut être modulé au jour le jour. De plus la participation aux opérations de la reprise de liquidité n'est pas obligatoire, ce qui permet à chaque banque de tenir compte de sa propre situation de liquidité.

Durant le deuxième semestre de l'année 2005, la BA a introduit en plus de la reprise de liquidité à fréquence hebdomadaire, un nouvel instrument indirect de la politique monétaire, qui est la reprise de liquidité à fréquence trimestrielle pour un taux de 1.25%¹.

Tableau 22 : évolution des taux de reprises de liquidité

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Le taux à 7 jours	2.75	1.75	0.75	1.25	1.25	1.75	0.75	0.75	0.75	0.75	0.70
Le taux à 3 mois	-	-	-	1.9	2.0	2.5	2.0	1.25	1.25	1.25	1.25

Source : données de la banque d'Algérie

En moyennant l'instrument de reprise de liquidité par appel d'offre, la banque d'Algérie a pu absorber environ 450 Mds de DA depuis sa mise en place jusqu'au premiers mois de 2007, pour ensuite l'ajuster à 1100 milliards de dinars à partir de mi-juin 2007. Afin d'absorber davantage de liquidités, la Banque d'Algérie a augmenté le montant des reprises de liquidité à compter du 30 avril 2012 de 250 Mds de DA pour atteindre 1350 Mds de DA².

L'instrument de reprise de liquidité qui a réussi à éponger une quantité monétaire conséquente depuis le début de son utilisation, demeure l'élément le plus actif au cours de dernières années. La rémunération des reprises de liquidité à 0.7 % à sept jours et 1.25% à 3 mois, permettrait probablement à la banque d'Algérie de susciter le placement d'un maximum de ressources oisives à son niveau avec l'objectif d'une meilleure maîtrise de la masse monétaire en circulation. Cependant, le volume de surliquidité n'a pas cessé de grandir, ce qui

¹ AFTIS Hamza, « analyse des causes de la surliquidité bancaire en Algérie et des méthodes de sa gestion », mémoire de magister en sciences économiques, université de Tizi Ouzou, 2010, p 215.

²Rapport de la banque d'Algérie, évolution économique et monétaire en Algérie, Mai 2012.

a poussé les autorités monétaires à mettre en place un autre instrument qui est la facilité de dépôt.

2.2.3. La facilité de dépôt

Afin de bien contrôler le phénomène d'excès de liquidité sur le marché monétaire, essentiellement aux facteurs avoires extérieurs, la BA a introduit en juin la facilité permanente dénommée « facilité de dépôt rémunéré à 24 heures », dont le taux d'intérêt a été fixé à 0.3%, et qui permet à des banques des placements illimités.

Il est important de souligner qu'en 2005, la facilité de dépôt rémunéré a permis à la banque d'Algérie d'absorber la quasi-totalité des réserves libres des banques. Ainsi, leur encours est tombé à 28 milliards de dinars à la fin de 2005 contre 115.8 milliards de dinars à la fin 2004, et 234.5 Milliards de dinars à la fin 2003¹.

Tableau 23 : Evolution des taux de rémunération des facilités de dépôt 2001-2012.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de rémunération	0.30	0.30	2.5	0.75	0.30	0.30	0.30	0.30

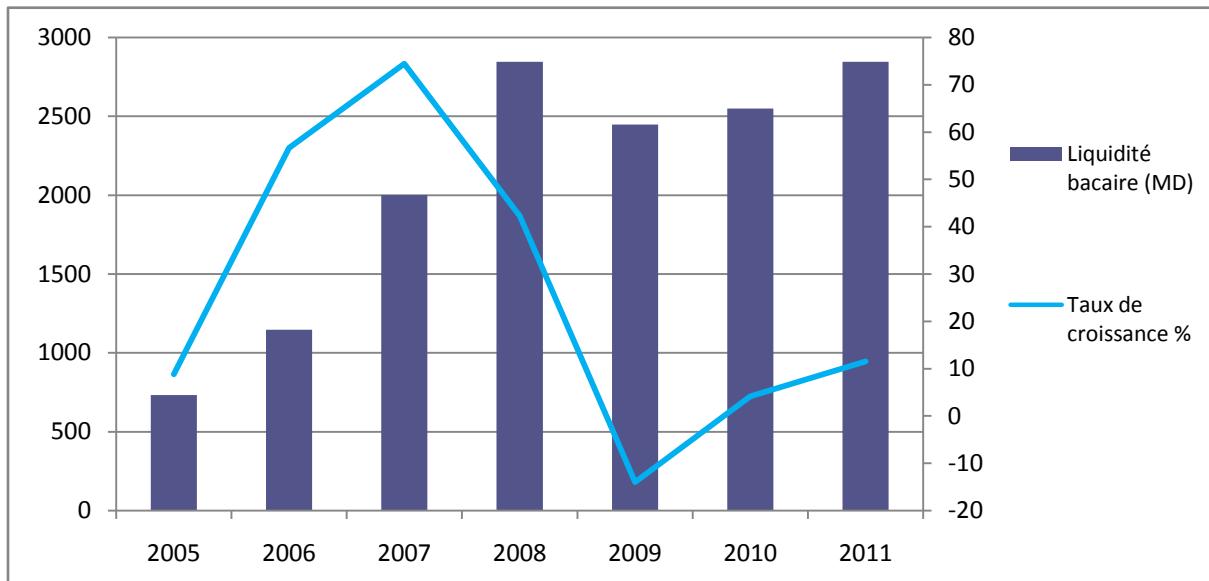
Source : la Banque d'Algérie

L'instrument de reprise de liquidité peut absorber la totalité des liquidités excédentaires, mais le CMC a jugé que le montant de reprise de liquidité nécessaire a été absorbé, et à laisser aux banques l'initiative de gérer une partie de leur excédent de trésorerie au moyen de la facilité de dépôt rémunéré à 24H. Ces derniers sont passés de 1022.12 Mds de DA en 2009 à 1016.68 en 2010 pour passer ensuite à 1258,04 Mds de DA en 2011, et en fin de baissé à 838.078 Mds de DA en 2012. Cette baisse coïncide avec l'augmentation des reprises de liquidité au deuxième trimestre 2012 (qui ont passé de 1100 Mds de DA à 1350 Mds de DA)².

¹Rapport de la banque d'Algérie, évolution économique et monétaire en Algérie, 2005.

²Rapport de la banque d'Algérie, évolution économique et monétaire en Algérie, Mai 2012

Figure 34 : liquidité bancaire (2005-2011)



Source : données de la Banque d'Algérie

La liquidité bancaire ne cesse d'augmenter depuis l'année 2005, année marquée par la tendance haussière des prix du pétrole, passant de 732 MD en 2005 à 2011.1 MD en 2007, avec un taux de croissance de 8.7% à 74.4 pour les deux années respectivement ayant comme cause principale l'envol des prix du brut et des revenus tirés par les exportations des hydrocarbures notamment les dépôts de SONATRACH, tandis qu'en 2008 et avec la politique maintenue par les autorités monétaires pour absorber ces liquidités le taux de croissance de la liquidité bancaire a baissé à 42.2% pour arriver à -14% en 2009, ainsi, les réserves obligatoires ont permis d'absorber 394,758 Mds de DA à fin 2009, ramenant ainsi la liquidité bancaire à 2447 MD pour cette année.

L'absorption de l'excès de liquidité associé aux ressources des hydrocarbures et aux dépenses publiques conduira à une réduction du déficit commercial, comme on le constate dans les nombreux pays en développement, simplement parce que cette contraction réduit le niveau de revenu et des dépenses, élève le taux d'intérêt, et provoque ainsi une contraction de l'économie et par là, une réduction des importations. La banque d'Algérie se tient prête à prendre les mesures nécessaires afin de contenir l'inflation en égard aux augmentations du prix du pétrole. Par ailleurs le système financier algérien a largement bénéficié des revenus pétroliers. En effet, en 2009, les banques ont été recapitalisées et leur capital a été ainsi quadruplé.

Toutefois, la liquidité du marché monétaire n'a pas permis d'améliorer l'intermédiation bancaire et le niveau des prêts demeure toujours relativement faible, en raison du risque de crédit. Dans ce cadre, la création d'une centrale des risques des particuliers contribuera à améliorer l'évaluation des risques crédit et encouragera l'investissement à travers l'encouragement des prêts aux petites et moyennes entreprises (PME), et des prêts immobiliers aux particuliers.

2.3. Le rôle de la politique budgétaire dans la gestion des revenus pétroliers

La politique budgétaire a comme objectif principal le retour à l'équilibre des finances publiques et comme objectifs secondaire l'amélioration de l'allocation des ressources en améliorant la capacité de l'administration à gérer ses ressources, en mettant en place de véritables système d'allocation budgétaire, qui puissent prendre en compte les besoins réels des bénéficiaires et évaluer l'efficacité et la capacité des programmes mis en œuvre à répondre à ces besoins.

Afin de protéger les finances publiques des chocs et des contre choc pétroliers, la politique budgétaire doit se baser sur les axes suivant¹ :

- La diminution de la part de la fiscalité pétrolière dans les recettes budgétaire et le renforcement des recettes hors hydrocarbure, notamment en luttant contre l'évasion fiscale et en élargissant l'assiette fiscale par la création de nouveaux centres des impôts ;
- L'allègement de la pression fiscale sur les entreprises ;
- La réduction des dépenses budgétaires et l'amélioration de la gestion et de la hiérarchisation des dépenses publiques afin de préserver la capacité de l'économie à surmonter une chute prolongée du prix du pétrole et d'assurer ainsi la viabilité budgétaire à long terme.

Toutefois, les dépenses courantes ont progressé de 20% par an aux cours ces dernières années et les recettes d'hydrocarbure représentent encore les deux tiers du total de recettes². Bien que les autorités aient réussi à mettre en place le fonds de régulation des recettes afin de réduire la vulnérabilité du budget aux recettes des hydrocarbures, cela n'est pas suffisant à moyen et à long terme pour faire face à la volatilité du prix du pétrole.

¹ HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p 282.

²Rapport du FMI N° 11/13, « Algérie : consultation au titre de l'article IV », mars 2011.

De ce fait, les perspectives de moyen terme dépendront largement du programme de réformes structurelles des autorités pour renforcer d'avantage et développer le secteur financier, améliorer le climat des affaires et compétitivités, promouvoir des investissements privés et soutenir la diversification économie.

3. Le lancement du processus de réformes

Dès 1984, des mesures partielles prises pour soumettre le secteur économique étatique aux normes de la rentabilité financière sont puissamment freinées par l'hégémonie, au sein de l'appareil d'Etat. Il en résulte une certaine décentralisation dans l'allocation des ressources, ce qui produit un nombre d'effets pervers : désorganisation de l'économie, économie informelle et marché noir du change, corruption, emballement de l'endettement extérieur.

En 1985, la chute brutale du prix du pétrole (à laquelle s'ajoute celle du dollar), non anticipées par l'Etat, exerce un choc sur l'économie. Ce qui conduit qu'à la fin des années 1991, l'Algérie a engagé un processus de réformes annoncé comme une transition à l'économie du marché, ces réformes fondaient sur la mise en valeur d'un ensemble d'atouts humains, matériels et financiers dont disposait l'économie algérienne et ne créant l'apport extérieur que comme un adjuvant¹.

3.1. L'adoption d'un programme d'ajustement structurel

La croissance des déséquilibres dans les pays en développement a conduit à une intervention, de plus en plus, marquée des organisations internationales dans la définition même des politiques économiques des pays en question. L'étranglement financiers de 1992-1993 du à la baisse du prix du pétrole a conduisaient les autorités algériennes à négocier et à accepter le principe d'un ajustement structurel Imposé par le FMI, ainsi en 1994, les autorités algériennes ont adopté un programme d'ajustement structurel qui visait à corriger les déséquilibres économiques ; grâce à des mesures monétaires, budgétaire et fiscales prudents, à la reprogrammation de la dette extérieure et à l'instauration de réformes structurelles.

Un ajustement structurel (ou réforme structurel) désigne une mesure de politique économique dont le but est d'améliorer de manière durable le fonctionnement d'un secteur de l'économie

¹ Fatiha TALAHITE ; « l'économie algérienne depuis 1962 : le poids croissant des hydrocarbures », université Paris du nord, 2006, p83.

ou de l'économie entière d'un pays. Elle résulte souvent d'une évolution spontanée des facteurs économiques qui ont dégradé la situation. Les réformes peuvent s'appuyer sur :

- Des dispositions législatives ;
- La fiscalité ;
- La dévaluation de la monnaie ;
- Des méthodes de gouvernance ;
- La diffusion de la connaissance ;
- L'amélioration des infrastructures.

On appelle « politique d'ajustement structurel » un ensemble de dispositions résultant d'une négociation entre un pays endetté et le FMI. Ce dernier conditionne son aide à la mise en place de réformes durables pour améliorer le fonctionnement économique du pays.

3.1.1. Les réformes imposées par les institutions internationales

Un PAS se fixe comme objectif la lutte contre les déséquilibres et les rétablissements des équilibres macroéconomiques, et macro-financiers du pays. En Algérie, les grandes lignes du PAS s'articulent autour de cinq principaux points :

- La libéralisation du commerce extérieur. Dans ce cadre, les autorités algériennes ont pris des mesures dans le sens d'une libéralisation progressive du commerce extérieur et des changes qui ont concerné, principalement la décision de laisser glisser le dinar et l'établissement d'un système de rétention de devise par les opérateurs, exception faite de la SONATRACH ;
- L'adoption d'une politique de change de flottement dirigé en 2005, soutenu par un marché de change interbancaire. Cette politique vise à maintenir le taux de change proche de son niveau d'équilibre et à minimiser les risques de désalignement dus à la volatilité des prix du pétrole. Cependant, la dévaluation de la monnaie nationale a eu pour effet de doubler les recettes de l'Etat entre 1994 et 2000¹.
- Des politiques monétaires et budgétaires rigoureuses qui visent la lutte contre l'inflation. La résorption progressive de l'excédent monétaire est à la fois le résultat de la libéralisation des prix intérieurs, de la dévaluation et surtout du désengagement du trésor public du financement direct des entreprises publiques ;

¹ BENABDALAH Yousef ; « économie politique de la transition dans une économie pétrolière : le cas de l'Algérie » p12

- L'assainissement de l'économie et l'approfondissement des réformes structurel ;
- L'allègement du service de la dette extérieur à moyen et long terme afin de réduire le déséquilibre de la balance des paiements.

3.1.2. Les conséquences du PAS

L'application du PAS a engendré deux types d'effets : un effet sur le plan économique, et un effet sur le plan social

✓ L'effet sur le plan économique

Les indicateurs économiques ont connu une amélioration durant la période 1994-2004 qui a suivi l'adoption du PAS. En effet, les ajustements de taux de change et les dévaluations doivent, théoriquement, apporter une contribution positive au retour aux équilibres internes et externes.

Les dévaluations effectuées dans le cadre du PAS pouvaient avoir un impact non seulement en termes de stabilisations et retour à l'équilibre de la balance des paiements, mais aussi en termes de contribution à la relance des secteurs de productions des biens échangeables. Durant la période qui a suivi l'application des mesures du PAS en Algérie¹ :

- le taux d'inflation est tombé de 29% à 0.3% ;
- Le solde budgétaire est passé d'un déficit de 4.4% du PIB à un excédent de 7.8% du PIB ;
- L'écart entre des taux de change du marché parallèle et ceux du marché officielle s'est réduit d'environ 100% ;
- Un taux de croissance modeste à 3.2%.

Par ailleurs, l'application du PAS s'est accompagnée d'une destruction accrue des entreprises. En effet, les deux dévaluations du dinar en 1992 et 1994 à une perte de 75.47% et 77.8% respectivement a entraîné une perte de change pour les entreprises et une hausse des prix des biens importés.

¹ HAOU Kahina, « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », mémoire de magister, Tizi Ouzou 2012, p 291.

✓ **L'effet sur le plan social**

Les PAS qui a prévalu jusqu'en 2001 et qui a permis de restaurer la stabilité économique avait des répercussions dramatiques sur le plan social : La fermeture de plus de 900 entreprises publiques, ce qui a réduit les effectifs du secteur d'environ à 40% (320 000) entraînant une augmentation du taux de chômage à 30% en 2000, qui a été à 24% en 1994. De plus la croissance économique est restée toujours faible.

3.2. La création d'un fonds de régulation des recettes pétrolières

Les prix mondiaux du pétrole sont soumis à une volatilité très importante qui fournit une motivation pour la création de fonds pétroliers qui permettent d'absorber les fluctuations des dépenses, et de veiller à ce que la structure de ces dépenses ne donne pas lieu à des problèmes liés au syndrome hollandais.

3.2.1. Présentation d'un fonds pétrolier

Un fonds pétrolier est une institution publique du budget, qui reçoit d'une manière régulière et obligatoire, des fonds issus de l'exploitation des ressources pétrolières. Principalement, il existe 3 types de fonds pétroliers ayant des rôles différents, mais qui servent, avant tout, d'instrument de gestion des revenus tirés de l'exportation des hydrocarbures, il s'agit de :

- Fonds de stabilisation ;
- Fonds d'épargne ;
- Fonds de redistribution.

Le fonds pétrolier est créé pour gérer quelques effets négatifs liés à la volatilité des prix de l'énergie dans le pays :

- Réduire les effets adverses des fluctuations des prix du pétrole en accumulant les fonds durant les périodes de hausse des prix et en les utilisant dans des périodes de baisse des prix ;
- Stabiliser les recettes pétrolières et stériliser une partie des revenus pétroliers et ensuite, les réinjectés dans l'économie ;
- Maintenir un contrôle de la politique budgétaire ;
- Faire face aux effets du syndrome hollandais ;

- Réduire l'instabilité des indicateurs macroéconomiques et protéger l'économie contre les fluctuations des prix du pétrole.

Un fonds pétrolier performant est celui qui permet de répondre aux objectifs pour lesquels il est créé, et qui peut prouver une transparence dans la gestion en publiant régulièrement des informations sur ces opérations, cependant, certains pays préfèrent ne pas publier ces informations afin de ne pas renforcer les pressions de la population pour accroître les dépenses publiques.

3.2.2. Le fonds de régulation des revenus pétroliers en Algérie

Face aux gonflements très importants des recettes publiques issues de l'industrie pétrolière, et afin d'éviter les conséquences budgétaires, monétaires et financières négatives, de l'incertitude pétrolière il est devenu urgent de mettre en place un mécanisme d'immobilisation d'une partie de ces recettes et préserver ainsi que le cadre macroéconomique. C'est dans cette perspective, et en vue d'atténuer l'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques, que les autorités algériennes ont créé un fonds de régulation des recettes pétrolières en 2000, appelé aussi fonds de stabilisations du pétrole, alimenté par les excédents de fiscalité pétrolière. Il est destiné à réguler la dépense puisqu'il permet d'assurer, dans une certaine limite, une bonne exécution des programmes, même en cas de retournement de conjoncture, et il permet au gouvernement d'avoir une visibilité à moyen terme¹. Son objectif est de sécuriser les programmes de développement de l'Algérie à moyen terme, protéger l'économie des chocs extérieurs, assurer la maîtrise de l'inflation. Il ne s'agit en aucun cas d'un fonds pour les générations futures². Toutefois, la conjoncture actuelle avec un prix du pétrole en chute libre a contraint les autorités financières du pays à plus de prudence.

Le FRR aurait pour mission principale dans les années à venir de couvrir un déficit budgétaire éventuel. Les ressources versées sur ce fonds ne pouvaient être utilisées que pour :

- La compensation des moins-values de la fiscalité pétrolière résultant d'un niveau de recettes d'hydrocarbure inférieur aux prévisions des lois de finance ;
- La réduction de la dette extérieure.

¹ HAMADACHE Hillel, « rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », thèse de master of science du CIHEAM-IMM n°103, institut agronomique méditerranéen de Montpellier, 2010, p44.

² HAMADACHE Hillel, Op cite, p87.

En effet, le budget de l'Etat étant alimenté pour la plus grande part par la fiscalité d'origine pétrolière, l'idée était de mettre en place une forme de régulation qui permette de lisser sur longue période la courbe de consommation des recettes, entre période de prix hauts et période de prix bas du baril de pétrole.

Ainsi que nous le montre le tableau ci-dessous, le prix de référence fiscal est complètement déconnecté de la réalité des prix du marché. Au moment où la démarche avait été instituée, au début des années 2000, cette référence fiscale était fixée à 19 dollars, pour un prix de marché oscillant entre 22 et 28 dollars le baril de pétrole algérien. C'est la logique qui prévaut jusqu'en 2005, année à partir de laquelle le décrochage devient complet entre prix de référence servant de base aux calculs des recettes budgétaires et le prix du marché.

Tableau 24 : Evolution des recettes du FRR et du prix mondial du baril (2000 – 2011)

année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Prix moyen du baril (US\$)	28,5	26.5	25.3	28.9	38.6	49.6	65.4	74.4	99	61.6	79.9	112.9
Prix de référence fiscal (US\$/baril)	19	19	22	19	19	19	19	19	37	37	37	37
Recettes du FRR (Mds DA)	453	124	27	449	623	1369	1798	1793	2288	400	1318	2300

Source : loi de finance 2013

Initialement, le fonds de régulation des recettes pouvait être utilisé pour rembourser le principal de la dette publique et financer un déficit budgétaire généré par un prix du baril inférieurs au prix de référence de 19 dollars (puis 37 dollars en 2006).

La loi de finance pour 2006 lève cette disposition en autorisant le recours à ce fonds avec, cependant, une limite consistant à sauvegarder un niveau plancher de ressources de 10 milliards de dollars. Depuis l'année 2000 (exception faite de 2002) les lois de finance sont établies sur la base du prix de référence. L'excédent des recettes dégagées par rapport à ce prix alimente le FRR qui a reçu en cumulé 568.4 milliards de dinars en 2003 (11.1% du PIB). Ce montant correspond à seulement 7.3% des recettes publiques que l'Etat algérien a reçu au titre des hydrocarbures au cours de la période 2000-2003¹. En 2008, le montant a atteint à

¹ Rapport du FMI N° 11/39 « Algérie : consultation au titre de l'article IV », mars 2011, p24.

4280 milliards de dinars et 4448.9 en 2010. En 2005, l'Etat a prélevé sur le fonds 1118 milliards de dinars pour régler le principal de la dette publique¹.

Tableau 25 : Evolution du montant global, du volume annuel d'accumulation et du volume annuels d'utilisation du FRR entre 2000-2005 (en milliards de dinars)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Montant du FRR global	232	249	276	568	722	1843
Accumulation (Montant annuel versé au FRR)	453	124	27	449	623	1369
Utilisation (montant annuel décaissé du FRR)	221	107	0	156	470	248

Source : HAMADACHE Hillel, « rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », thèse de master of science du CIHEAM-IMM n°103, institue agronomique méditerranée de Montpellier, 2010, p 87.

On voit que le taux d'accumulation est en forte augmentation à partir de 2003, en raison de l'augmentation des prix de l'énergie. L'année 2004 a connu un volume utilisé très important pour financer les projets de relance économique², initiés la même année.

Ainsi, le FRR a pour but de gérer les excédents budgétaire liés aux exportations d'hydrocarbures en évitant la budgétisation des revenus, qui vont au-delà des prévisions établis sur la base d'un baril, et d'amortir les chocs dus à la variation du prix des hydrocarbures sur l'offre de monnaie et l'excès de liquidité, porteurs de risques d'inflation. Le fonds devient ainsi un instrument de la politique monétaire et budgétaire du pays qui fait preuve d'une certaine amélioration de sa capacité institutionnelle, lui permettant de maintenir ses équilibres macroéconomiques internes et externe à des niveaux acceptables dans un contexte de relance économique par la demande.

¹ Rapport du FMI N° 05/50, « Algérie : consultation au titre de l'article IV », février 2005, p 14,15

² Basée sur des réformes importantes du cadre de fonctionnement et des réformes des structures de l'économie nationale, elle a comme objectifs, la création de pouvoir d'achat, le renforcement des capacités de développement humain et de développement local et d'équilibre régional, et vise à instaurer une dynamisation de l'économie nationale susceptible ainsi de relancer un processus de développement durable.

Ce chapitre a tenté d'identifier les risques relatifs aux fluctuations des prix du pétrole sur la sphère monétaire en Algérie. De ce fait, il est clair que les fluctuations des prix du pétrole impactent les indicateurs monétaires en Algérie, cet impact s'explique par le poids des hydrocarbures dans l'économie et l'inefficacité des politiques économiques adoptées jusqu'à présent dans le but de diversifier l'économie algérienne et d'atténuer sa sensibilité aux fluctuations des prix du pétrole.

En effet, le secteur des hydrocarbures constitue cependant, le mode d'ajustement privilégié par le pouvoir public. Les hydrocarbures ont constamment constitué un levier stratégique pour desserrer les contraintes pesant sur le pays. Ce recours récurrent aux hydrocarbures comme principale variable d'ajustement implique l'échec du pouvoir public à produire, à travers des réformes, d'autres variables de contrôle de l'économie nationale, qui réduirait son exposition et sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. L'administration publique doit tenir compte non seulement de l'éventualité d'un épuisement des ressources naturelles mais aussi du caractère incertain des flux des recettes d'hydrocarbures qui sont très difficiles à prévoir. Il est presque impossible d'établir la trajectoire des prix des hydrocarbures, ceux-ci étant caractérisés par une grande instabilité. Bien sûr, l'expérience a montré combien il était difficile de prévoir l'évolution du prix du pétrole. Des phases de pessimisme et d'optimisme se sont succédées, mettant tantôt l'accent sur l'épuisement inévitable des réserves ou soulignant, au contraire, que de nouvelles découvertes ont régulièrement amené à revoir à la hausse l'estimation de ces réserves.

Le prix du pétrole et ses fluctuations se sont imposés à la fois dans l'explication de la situation économique de l'Algérie et dans la réalisation de prévisions des évolutions des indicateurs monétaires internes, à court, moyen et long terme. En effet aucun exercice de prévision n'est réalisé aujourd'hui sans introduire le niveau de prix du pétrole qui détermine les tendances d'épargne, d'investissement, de dépense, d'importation, ... etc.

*Conclusion
générale*

L'économie algérienne étant une économie rentière mono-exportatrice des hydrocarbures, les fluctuations des prix du pétrole se traduisent par un déséquilibre de l'ensemble des indicateurs économiques, notamment, les indicateurs monétaires qui subissent lourdement les effets de ces fluctuations. Le principal objectif de cette recherche, était d'étudier l'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs monétaires internes en Algérie. Les résultats de la recherche concluent que :

- L'instabilité du prix du pétrole exerce réellement un impact sur les indicateurs économiques et monétaires en Algérie. Cet impact s'explique par la forte dépendance de l'économie vis-à-vis des recettes issues de l'exportation des hydrocarbures.
- Les fluctuations importantes des prix du pétrole induisent une volatilité importante de la balance des paiements, des recettes d'exportations, des réserves de change, des revenus budgétaires, et de la masse monétaire, source de fragilité majeurs pour l'économie dans son ensemble et pour la cohérence et la continuité des politiques économiques.
- La prédominance du secteur des hydrocarbures et la contraction de secteurs hors hydrocarbure sont à l'origine de :
 - La faible capacité d'absorption des revenus pétroliers ;
 - La faible capacité de la création de l'emploi industriel en raison de la faible intensité de la main-d'œuvre dans la production des hydrocarbures.

La hausse du prix des hydrocarbures qui permet à l'Algérie de tirer une rente considérable entraîne, par ailleurs, des distorsions sectorielles entravant le développement des activités économiques hors hydrocarbure et favorisent le rôle dominant de l'Etat dans l'économie. L'envolée du prix du baril, bondissant de 30 à 147 dollars entre 2002 et 2008, lui a procuré des revenus extérieurs inespérés qui lui ont permis de se doter de réserves en dollars estimées en 2012 à 200 milliards. Rapatrié pour restaurer la paix civile dans une Algérie dévastées, dans la mesure où, à la veille du troisième choc pétrolier entre 2002 et 2008, 19 % de la population (soit près de 6 millions de personnes) vivaient dans la pauvreté ; le taux de chômage représente une véritable menace variant entre 22 et 28%. Sur le plan financier, le service de la dette absorbait, en 2000, l'équivalent de 47,5 % des ressources extérieures, ainsi,

en 1999, les caisses de l'Etat sont complètement vides¹. Ainsi, ces réserves ont pu offrir à l'Algérie un nouvel envol économique.

L'intérêt que nous avons porté aux secteurs des hydrocarbures vient de ce rôle central qu'il joue dans l'économie nationale. Le recul de ce secteur conduit à une forte dépendance envers l'extérieur. Ainsi, la diversification des sources de revenus extérieurs et la mise à niveau d'un potentiel industriel du pays permettrait de réduire la dépendance de l'économie nationale à l'égard des revenus pétroliers et de palier ainsi la vulnérabilité des indicateurs économiques aux fluctuations des prix du pétrole.

Des politiques monétaires et budgétaires prudentes contribueront à maintenir l'inflation à un niveau faible et à réduire les pressions poussant l'appréciation du taux de change et effets potentiels du syndrome hollandais. Cependant, la politique monétaire se trouve coincée, il devient difficile d'élaborer des stratégies monétaires sur le long terme, la rente énergétique est un frein au développement d'une intermédiation financière active tournée vers la promotion des marchés de capitaux. Ainsi, le contrôle de la création monétaire est d'autant plus incertain qu'une partie importante des revenus tirés des hydrocarbures est monétisée par le biais de la dépense publique. L'impossibilité d'agir sur les conséquences monétaires de la politique budgétaire limite l'efficacité des instruments de la politique monétaire, et le respect des taux de croissance des agrégats de monnaie et de crédit fixés par la banque d'Algérie dans une perspective anti-inflationniste peut être contrebalancé par une création de monnaie provoquée par une politique budgétaire expansionniste fondée sur une utilisation incontrôlée de la fiscalité pétrolière. L'impact des dépenses publiques sur l'inflation est encore plus évident lorsque ces dépenses sont dirigées vers les secteurs de production de biens non échangeables.

Les mesures qui visent à stabiliser les taux de change et les taux d'intérêt sont inopérantes dès lors que les dépenses publiques augmentent la quantité de monnaie en circulation à des rythmes supérieurs à ceux du PIB. Dans un tel contexte, pour asseoir les bases d'une politique monétaire efficace il est nécessaire d'aller vers un processus qui autonomise relativement l'offre de monnaie par rapport à ces revenus et la mise en place de mécanismes qui assurent une meilleure coordination entre politique monétaire et politique budgétaire.

¹Luis MARTINEZ, « Algérie : les illusions de la richesse pétrolière », les études du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales Sciences Politiques, N° 168 - septembre 2010, p04.

Toutefois, les politiques menées par le gouvernement ont permis de maintenir une position financière très confortable, bien que, les réformes structurelles n'ont pas été aussi ambitieuses pour préserver la capacité de l'Algérie à surmonter l'impact des crises pétrolières des prix sur les performances économiques².

La politique monétaire restrictive adoptée par l'Algérie a permis d'absorber l'excès de liquidité dans l'économie et maintenir l'inflation sous contrôle, malgré la hausse des prix des produits alimentaires, tandis que le PAS et les réformes économiques entamées durant les années 80 et 90, n'ont pas induit à une dynamique de croissance économique, ni d'investissement et d'emploi. En fait, l'économie algérienne a depuis longtemps révélé ses faiblesses structurelles que les politiques de libéralisation n'ont pas dépassé, ni résorbé. Ces politiques ont plutôt accentué le poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie, ce qui y rend cette dernière beaucoup plus vulnérable.

Le syndrome hollandais est un résultat de ces déséquilibres. Cette théorie analyse l'impact des revenus pétroliers sur le secteur productif hors hydrocarbure (agricole et manufacturier). Cette analyse a mis en évidence l'impact négatif et significatif de la dépendance des revenus pétroliers sur le taux de croissance économique à long terme. En effet, les revenus pétroliers avaient un impact négatif sur le secteur agricole algérien, notamment, durant la période 1970-1985, suite aux deux chocs pétroliers. Cependant, l'apparition d'un tel impact est due, par ailleurs, au comportement des pouvoirs publics en matière d'investissement durant cette période, des investissements orientés essentiellement vers le secteur des hydrocarbures au détriment des secteurs hors hydrocarbures.

Actuellement, vu le rôle joué par le prix du pétrole dans la transmission des effets de la crise financière à l'économie algérienne, il y a donc lieu de préserver la viabilité de la balance des paiements à travers la mise en place d'une économie hors hydrocarbure pour assurer une compétitivité externe, hors hydrocarbures. Il revient alors aux décideurs d'orienter et de diriger les recettes générées par les hydrocarbures vers des secteurs créateurs de richesses. L'objectif majeur est donc de réaliser une transition qui favorise le passage d'une économie distributive fondée sur la rente à une économie productive diversifiée par la promotion et le développement de l'économie des marchés financiers.

En effet, les revenus des hydrocarbures constituent les principales ressources des États dans la plupart des pays exportateurs. Ces ressources sont par ailleurs épuisables, volatiles,

²Rapport des services du FMI N° 11/39, « l'Algérie : les consultations du 2010 au titre de l'article IV », mars 2011. P07.

incertaines et largement dépendantes de la demande externe. Les pressions pour redistribuer immédiatement les revenus des recettes des hydrocarbures à la population (consciente de la conjoncture prospère) ; les besoins de dépenses liées au développement et enfin les considérations internationales font que les revenus pétroliers sont recyclés dans un contexte de déséquilibre global.

Bibliographie

*Acronymes et
abréviations*

Acronymes et abréviations

- AIE : Agence Internationale de l'énergie.
- ALNAFT : l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbure.
- API : American Petroleum Institute.
- ARH : l'agence nationale du contrôle et de la régulation des activités des hydrocarbures.
- BA : Banque d'Algérie
- BIT : Bureau International du Travail.
- BTP : Bâtiment et Travaux Publics.
- CMC : Conseil de la Monnaie et du Crédit.
- FMI: Fonds Monétaire International.
- FRR : fonds de régulation des recettes d'exportation.
- GPL : Gaz de Pétrole Liquéfiés.
- IDE : Investissement Direct Etranger.
- IDH : Indice Développement Humain.
- INSEE : Institut.
- IPC : Indice de Prix à la Consommation.
- LF : Loi de Finances.
- LMC : Loi de la Monnaie et de Crédit.
- M2* : taux d'accroissement annuel de M2.
- M³ : mètre cube.
- mb/j : millions de baril par jour.
- MD : milliards de dinars.
- OPAEP : Organisation des Pays Arabe exportateurs de Pétrole).
- PAS : Programme d'Ajustement Structurel.
- PIB : Produit Intérieur Brut.
- PIB* : taux d'accroissement annuel du PIB.
- PIBhh : Produit Intérieur Brut Hors Hydrocarbure.
- PNDA : Plan national de développement agricole.
- RO : réserve obligatoire.
- TCER : Taux de Change Effectif Réel.
- TEP : Tonnes équivalent pétrole.
- UGTA : Unions Générale des Travailleurs en Algérie.
- VA : valeur ajoutée.
- WTI : West Texas Intermediate.

Liste des tableaux
et listes des
figures

Liste des figures

Figure 01 : évolution du taux d'inflation (2000-2012)	34
Figure 02 : taux de croissance de la masse monétaire (en%).....	35
Figure 03 : Consommation mondiale du pétrole (% de la consommation mondiale).....	43
Figure 04 : L'évolution du prix du pétrole brut (WTI) 1970 - 2010.....	50
Figure 05 : Représentation d'une crise pétrolière	52
Figure 06 : production de pétrole en Algérie entre 1980 et 2012 (en milliers de baril/jours)..	75
Figure 07 : production du gaz naturel en Algérie (en millions de tonnes équivalent pétrole) .	76
Figure 08 : réserves prouvées du pétrole en Algérie (en milliards de baril)	77
Figure 09 : réserves prouvées du gaz en Algérie	78
Figure 10 : la consommation algérienne du pétrole	79
Figure 11 : Consommation de gaz en Algérie (TEP).....	80
Figure 12 : répartition de la quantité des exportations des hydrocarbures (en % du totale des exportations).....	81
Figure 13 : évolution des recettes des exportations (milliards de dollars).....	82
Figure 14 : Evolution de la part des exportations dans le totale des exportations de l'Algérie 1970-2008 (en %).....	83
Figure 15 : Evolution de la part de la VA des hydrocarbures dans le PIB durant 1970-2008 (en % PIB).....	85
Figure 16 : poids des revenus pétroliers dans le PIB (1990-2005)	86
Figure 17 : répartition sectorielle du PIB (2011)	87
Figure 18 : Les manifestations du syndrome hollandais.....	93
Figure 19 : Evolution des contreparties de la masse monétaire (en MD)	105
Figure 20: Evolution du ratio des avoirs extérieurs/M2 en Algérie. (Masse monétaire).....	107
Figure 21 : l'impact des recettes pétrolières dans la détermination de la liquidité bancaire...108	
Figure 22 : Evolution des la dette extérieure (en MD).....	109
Figure 23 : évolution des crédits à l'économie par rapport au PIB et PIBhh.....	110
Figure 24 : L'inflation en Algérie (1980-2012)	113
Figure 25 : représentation de la relation entre les prix du pétrole et l'inflation.....	115
Figure 26 : Inflation monétaire et inflation des prix	117
Figure 27 : PIB, masse monétaire et avoirs extérieurs (en MD).....	118
Figure 28 : taux d'accroissement de la population algérienne	123
Figure 29 : évolution la population active en Algérie.....	124

Figure 30 : répartition de la population active (2003).....	126
Figure 31 : Evolution du chômage (en %).....	129
Figure 32 : évolution du prix du pétrole et du taux de chômage en Algérie.....	130
Figure 33 : l'évolution du PIB par habitant (\$US) en Algérie.....	133
Figure 34 : liquidité bancaire (2005-2011)	143

Liste des tableaux

Tableau 01: Evolution du taux de liquidité de l'économie 1991-2000 (En milliards DA).....	31
Tableau 02: Evolution du taux de liquidité de l'économie 2001-2012 (En milliards DA).....	32
Tableau 03: Structure des avoirs monétaires entre 2000-2012 (MD)	33
Tableau 04 : Les types de pétrole brut selon la densité.....	38
Tableau 05 : Les types de pétrole brut selon la référence	38
Tableau 06: Les réserves et la production mondiale (Milliard Baril)	40
Tableau 07: Production (dix premiers) et consommation du pétrole 2010-2011 (1000 b/j)....	42
Tableau 08 : les effets de recul du prix du baril (en%)	55
Tableau 09 : les taux d'imposition à la redevance.....	71
Tableau 10 : Le taux de la taxe superficielle	73
Tableau 11 : les réserves des hydrocarbures en Algérie	76
Tableau 12 : Croissance hors hydrocarbures 2001-2008 (En %).....	95
Tableau 13 : Recettes pétrolières 1999-2009 (en milliards de dollars).....	96
Tableau 14 : Croissance du PIB par secteurs d'activité 2000-2008 (En %).	96
Tableau 16 : Comparaison de l'inflation monétaire avec l'inflation des prix.....	117
Tableau 17 : Indice de volume et indice de valeur des importations en Algérie	120
Tableau 18 : Les importations (Mai 2013).....	121
Tableau 19 : définition et interprétation européenne du chômage au sens du BIT	127
Tableau 20 : l'évolution de L'IDH en Algérie.....	134
Tableau 21 : évolution des taux de réserves obligatoire	140
Tableau 22 : évolution des taux de reprises de liquidité	141
Tableau 23 : Evolution des taux de rémunération des facilités de dépôt 2001-2012.....	142
Tableau 24 : Evolution des recettes du FRR et du prix mondial du baril (2000 – 2011).....	150
Tableau 25 : Evolution du montant global, du volume annuel d'accumulation et du volume annuels d'utilisation du FRR entre 2000-2005 (en milliards de dinars)	151

Table des matière

Introduction générale	04
Chapitre 01 : concepts, définitions et éléments de base	09
SECTION 01 : politique monétaire et situation monétaire et en Algérie	10
1. Quelques définitions de base	11
1.1. La monnaie	11
1.2. La masse monétaire	12
1.3. La création monétaire	14
1.4. Le marché monétaire	15
1.5. La surliquidité bancaire	16
2. La politique monétaire	17
2.1. Objet et objectifs de la politique monétaire	17
2.2. Les instruments de la politique monétaire	18
2.2.1. Les instruments indirects	18
2.2.2. Les instruments directs	19
2.3. Les canaux de transmission	20
3. La situation monétaire en Algérie	21
3.1. Un aperçu historique de la politique monétaire en Algérie	21
3.1.1. La période avant 1990.....	21
3.1.2. La Politique monétaire après 1990	23
3.2. L'évolution monétaire en Algérie	31
3.2.1. Situation monétaire durant les années 90	32
3.2.2. Situation monétaire durant les années 2000	32
3.3. La conduite des politiques monétaires	34
SECTION 02 : Le marché international du pétrole	36

1. Généralité sur le pétrole	36
1.1. Un aperçu historique	37
1.2. Les catégories du pétrole	38
1.2.1. La densité des bruts	38
1.2.2. La provenance de brut	38
1.3. Les réserves et la localisation pétrolières	39
1.4. La production et la consommation de pétrole	42
1.4.1. La production mondiale de pétrole	43
1.4.2. La consommation mondiale	44
2. La structure du marché international du pétrole	45
2.1. Le marché international du pétrole	45
2.1.1. Le marché physique au comptant	45
2.1.2. Le marché physique à terme	45
2.1.3. Le marché financier	46
2.2. Les intervenants sur le marché du pétrole	46
2.2.1. Du côté de l'offre	46
2.2.2. Du côté de la demande	47
2.3. Les déterminants des prix du pétrole	48
2.3.1. Les déterminants à court terme	48
2.3.2. Les déterminants à long terme	49
3. Un aperçu sur les variations des prix du pétrole	50
3.1. Le concept « choc pétrolier » et « contre choc pétrolier »	51
3.1.1. Le choc pétrolier	51
3.1.2. Le contre choc pétrolier	53
3.2. Les fondements des principaux des chocs et des contre-chocs pétroliers	54
3.2.1. Le premier choc pétrolier 1973	54
3.2.2. Le choc pétrolier de 1979-1980	55
3.2.4. Le contre choc pétrolier de 1986	55

3.2.5. Le contre choc pétrolier de 1997-1998	56
3.2.3. Le choc pétrolier de 2008	56
3.2.6. Le contre choc pétrolier de 2009	57
Chapitre 02: Le poids des hydrocarbures dans l'économie algérienne.....	59
SECTION 01 : Les hydrocarbures en Algérie.....	61
1. Généralités sur le secteur des hydrocarbures en Algérie	61
1.1. Le groupe SONATRACH	62
1.1.1. Présentation du groupe SONATRACH.....	62
1.1.2. La place de la SONATRACH dans l'économie nationale.....	64
1.1.3. Les obstacles liés au développement du groupe	65
1.2. Les réformes du secteur des hydrocarbures en Algérie	66
1.2.1. Nationalisation du secteur des hydrocarbures	66
1.2.2. L'ouverture et la libéralisation du secteur pétrolier.....	67
1.2.3. Le repositionnement de la SONATRACH	68
1.3. La fiscalité pétrolière en Algérie.....	69
1.3.1. L'organisation de la fiscalité pétrolière en Algérie	69
1.3.2. Le régime fiscal appliqué aux activités pétrolières en Algérie.....	70
2. Les réserves des hydrocarbures en Algérie	74
2.1. La production des hydrocarbures	74
2.1.1. Production pétrole.....	74
2.1.2. Production du Gaz	75
2.2. Les réserves prouvées des hydrocarbures en Algérie.....	76
2.2.1. Les réserves prouvées du pétrole brut.....	77
2.2.1. les réserves prouvés du gaz	77
2.3. La consommation nationale des hydrocarbures	78
2.3.1. la consommation du pétrole en Algérie	78

2.3.2. La consommation nationale du gaz.....	79
SECTION 02: Les hydrocarbures dans l'économie algérienne.....	80
1. Le poids des hydrocarbures dans l'économie algérienne.....	81
1.1. Les recettes tirées des hydrocarbures	81
1.1.1. Les exportations des hydrocarbures.....	81
1.1.2. Les recettes tirées des exportations des hydrocarbures	82
1.1.3. La part des exportations d'hydrocarbures dans le totale des exportations	83
1.2. La part du secteur d'hydrocarbures dans le PIB	84
1.3.1. La valeur ajoutée des hydrocarbures.....	84
1.3.2. La part de la production des hydrocarbures dans le PIB.....	84
1.3. Part du secteur dans la création d'emplois	87
1.4. Part des recettes pétrolière dans les recettes budgétaire de l'Etat.....	87
2. Le syndrome hollandais en Algérie	89
2.1. Le syndrome hollandais	89
2.1.1. Présentation du phénomène	90
2.1.2. Les causes du syndrome hollandais	91
2.1.3. Les effets du syndrome hollandais.....	91
2.1.4. Les indicateurs du syndrome hollandais	93
2.2. Le syndrome hollandais en Algérie	94
2.2.1. Le déclin de l'industrie	95
2.2.2. Une vérification empirique.	97
Chapitre 03: L'impact des fluctuations des prix du pétrole la sphère monétaire.....	102
SECTION 01 : L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur la sphère monétaire.....	104
1. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les variables monétaires	104
1.1. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'offre de la monnaie et la masse monétaire	105
1.1.1. Un effet expansif sur la masse monétaire	106

1.1.2. Un effet restrictif sur la masse monétaire	108
1.2. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les crédits à l'économie....	109
1.3. L'impact sur la capacité d'absorption	110
2. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'inflation	111
2.1. Présentation de l'inflation en Algérie	112
2.2. L'inflation par excès de la monnaie.....	115
2.3. Inflation importée	119
3. L'impact sur le chômage et le bien-être.....	122
3.1. L'évolution de la population et de l'emploi.....	122
3.1.1. L'évolution de la population et de la population active.....	123
3.1.2. L'évolution de l'emploi par secteur économiques.....	126
3.2. L'évolution du chômage	127
3.3. Le bien-être algérien.....	132
SECTION 02 : Les stratégies adoptées par l'Algérie afin de faire face aux effets de fluctuations des prix du pétrole	135
1. Les défis majeurs auxquels est confrontée l'économie algérienne	136
1.1. Une gestion efficace des réserves en hydrocarbures et des recettes d'exportation	136
1.1.1. La gestion des réserves en hydrocarbures.....	136
1.1.2. La gestion des recettes d'exportations des hydrocarbures.....	136
1.1.3. Les principaux directeurs d'une gestion efficace de la richesse en hydrocarbure	137
1.2. La réduction de la vulnérabilité de l'économie à la volatilité du prix du pétrole par la diversification économique	137
1.3. Maintenir la stabilité macroéconomique et approfondir les réformes du marché.....	138
2. La politique de la gestion des revenus pétroliers	138
2.1. La fixation des grands objectifs économique	139

2.2. Le rôle de la politique monétaire dans la gestion des revenus pétroliers	140
2.2.1. Le taux de réserves obligatoire	140
2.2.2. Les opérations de reprise de liquidité	141
2.2.3. La facilité de dépôt	142
2.3. Le rôle de la politique budgétaire dans la gestion des revenus pétroliers	144
3. Le lancement du processus de réformes	145
3.1. L'adoption d'un programme d'ajustement structurel.....	145
3.1.1. Les réformes imposées par les institutions internationales.....	147
3.1.2. Les conséquences du PAS	147
3.2. La création d'un fonds de régulation des recettes pétrolières	148
3.2.1. Présentation d'un fonds pétrolier	148
3.2.2. Le fonds de régulation des revenus pétroliers en Algérie.....	149
Conclusion générale.....	155

Bibliographie

Liste des tableaux et des figures

Acronyme et abréviation

Résumé

L'économie algérienne étant une économie rentière mono-exportatrice des hydrocarbures. Les fluctuations des prix du pétrole se traduisent par un déséquilibre de l'ensemble des indicateurs économiques, notamment, les indicateurs monétaires, qui subissent lourdement les effets de ces fluctuations. Cet impact s'explique par la forte dépendance de l'économie dans son ensemble vis-à-vis des recettes issues de l'exportation des hydrocarbures.

Une politique monétaire prudente contribue, à maintenir une position financière très confortable, et à garder l'inflation à un niveau faible. Cependant, il devient difficile d'élaborer des stratégies monétaires sur le long terme, la rente énergétique est un frein au développement d'une intermédiation financière active tournée vers la promotion des marchés de capitaux. Dans un tel contexte, pour asseoir les bases d'une politique monétaire efficace il est nécessaire d'aller vers un processus qui autonomise relativement l'offre de monnaie par rapport aux revenus des hydrocarbures et la mise en place de mécanismes qui assurent une meilleure coordination entre politique monétaire et politique budgétaire.